



Rapport de gestion 2023

du Comité de direction

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

www.securite-riviera.ch

PRÉAVIS No 02/2024
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 93c);
- du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (art. 34);
- du Règlement du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera du 21 avril 2016 (art. 100);

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent Rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2023.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil intercommunal Sécurité Riviera

Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2023 ;
Vu le rapport de la Commission de gestion ;

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2023 et d'en donner décharge au Comité de direction.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire



Bernard Degex



Frédéric Pilloud

TABLE DES MATIERES

1. Notre organisation	4	6.6 Chancellerie	54
1.1 Organigramme au 31.12.2023	5	7. Ambulance Riviera	55
2. Les autorités au 31.12.2023	5	7.1 Organisation générale	55
2.1 Le Comité de direction	6	7.2 Opérationnel	56
2.2 Le Conseil intercommunal	9	7.3 Aspects financiers	58
2.3 Les décisions du Conseil intercommunal	11	7.4 Organisation et personnel	58
2.4 Planning des séances 2023	14	7.5 Formation	60
2.5 Faits marquants durant l'année	15	7.6 Technique	62
3. Résumé des comptes 2023	18	7.7 Partenariat	63
4. Direction	22	7.8 Direction médicale	64
4.1 Ressources humaines	23	7.9 Management de la qualité	64
4.2 Finances	29	7.10 Données complémentaires	66
4.3 Commission de police	30	8. Protection civile Riviera –Pays-d’Enhaut	69
5. Police Riviera	31	8.1 Bilan de capacité Riviera – Pays-d’Enhaut	70
5.1 Service de police	31	8.2 Instruction	73
5.2 Division police de proximité	35	8.3 Intervention en Faveur de la Collectivité (IFC)	76
6. Services généraux	41	8.4 Interventions en situation d’urgence (ISU)	77
6.1 Office du commerce et des manifestations (OCM)	41	9. SDIS Riviera	80
6.2 Office de la mobilité	46	9.1 Préambule	80
6.3 Unité Technique Logistique & Informatique	50	9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers	81
6.4 Communication et Relations publiques	52	9.3 Opérationnel	82
6.5 Cellule Juridique	53	9.4 Technique	83
		9.5 Formation	84
		9.6 Prévention	86

1. Notre organisation



URGENCES

Police	117
Ambulance	144
Feu	118

7 JOURS /7
H24

CLARENS
Rue du Lac 118

DIRECTION
SERVICE DE POLICE

Police Secours - Police de Proximité - Prévention
Tél 021 966 83 00

SERVICES GÉNÉRAUX

Office du commerce et des manifestations
Tél 021 966 85 40



VEVEY
Rue du Simplon 38

SERVICE DE POLICE

Police Secours et Police de Proximité
Tél 021 966 83 00

SERVICES GÉNÉRAUX

Office de la mobilité (Amendes d'ordre,
Stationnement et Signalisation)
Tél 021 966 85 20

SERVICE D'AMBULANCES

LA TOUR-DE-PEILZ
Ch. de Béranges 111

Tél 021 966 85 10

SERVICE DE PROTECTION CIVILE

MONTREUX
Rue de la Corsaz 2

Tél 021 966 85 80

**SERVICE DE DEFENSE INCENDIE
ET SECOURS**

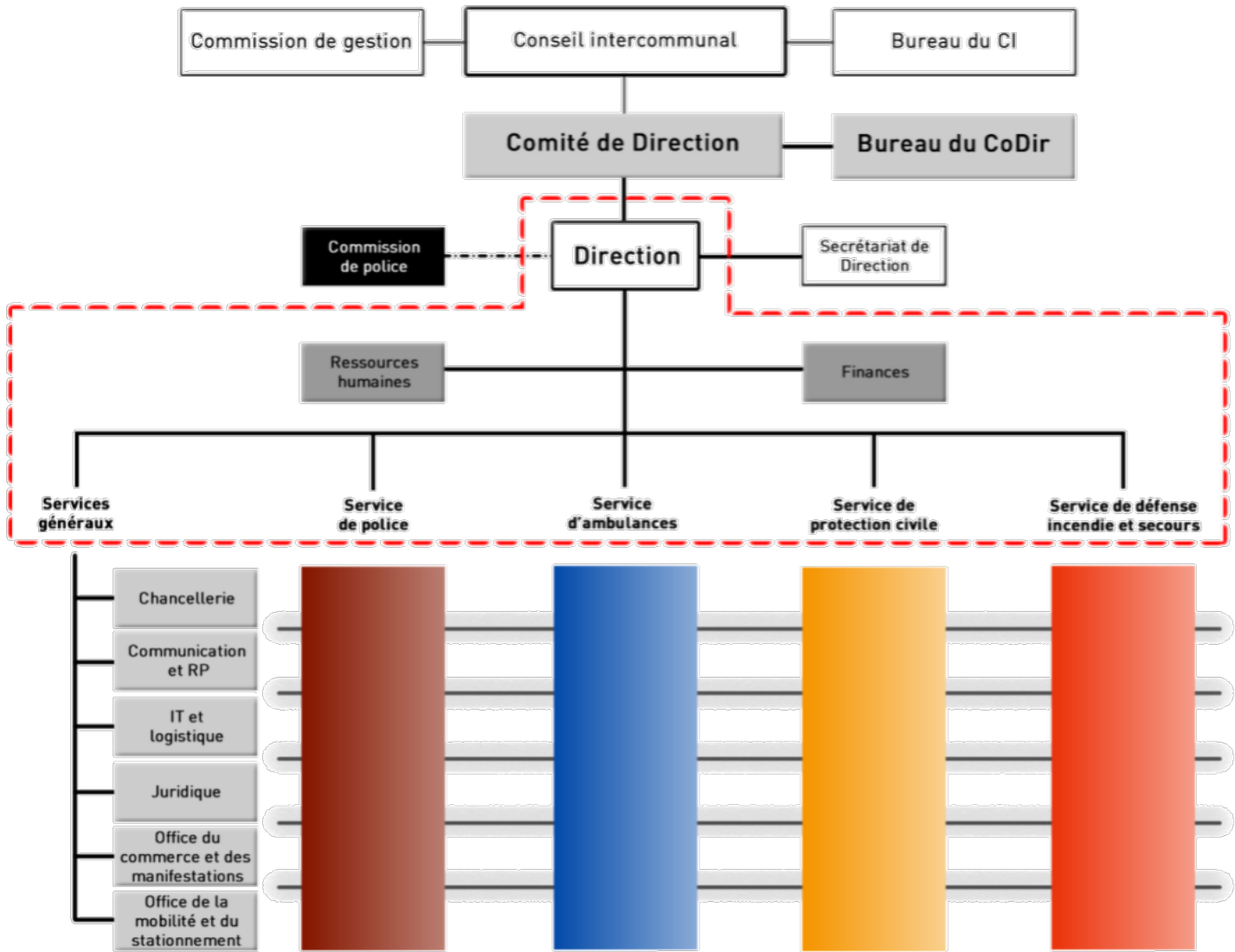
MONTREUX
Rue de la Corsaz 2

Tél 021 966 85 60

ADRESSE POSTALE UNIQUE

Rue du Lac 118 - CP - 1815 Clarens - Tél 021 966 83 00 - www.securite-riviera.ch

1.1 Organigramme au 31.12.2023



Membres de la Direction

2. Les autorités au 31.12.2023

2.1 Le Comité de direction

2.1.1 Message

Les années se suivent, et la complexité des divers dossiers qui concernent notre Association demeure. Après les années COVID, les soucis d'approvisionnement énergétique qui ne sont pas totalement derrière nous et l'arrivée de réfugiés qui continue, les instances dirigeantes de l'ASR ont pu se concentrer un peu plus sur des projets et dossiers qui la concernent directement.

Les réflexions au niveau du Canton entre les Polices communales (PolCom), réunies au sein de la CDPV (Conférence des Directeurs des Polices Vaudoises) et de la SOPV (Société des Officiers des Polices Vaudoises), avec la Police cantonale permettent petit à petit de trouver des solutions communes sur différents sujets, qui vont de la coordination opérationnelle aux salaires des policiers en formation, en passant par les outils informatiques par exemple. Ces discussions et lieux de rencontres, sous le nom général de « EVOPOL », sont les bienvenus et vont parfaitement dans le sens de l'esprit de la LOPV (Loi sur l'organisation policière vaudoise).

Concernant notre Organisation régionale de la Protection civile (ORPC), nous sommes toujours en tractation avec les services cantonaux sur le projet nommé « TETRIS », qui prévoit un remaniement de l'organisation des ORPC sur le plan cantonal. C'est l'Assemblée des Présidents des 10 ORPC du canton qui est en négociation avec le Conseiller d'Etat en charge et le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM). Une nouvelle version de la Loi sur

la Protection de la population vaudoise devra aussi passer dans les mois qui viennent devant le Grand-Conseil vaudois.

Pour notre Service d'ambulances, le redéploiement du dispositif cantonal des urgences préhospitalières (DisCUP) est toujours en attente de la part des services cantonaux, ainsi que les négociations sur le renouvellement de notre convention avec la Direction générale de la Santé (DGS), qui demeure le principal organe financeur de ce service.

Au niveau des dossiers internes, celui de la Maison de la sécurité publique et le déploiement sécuritaire dans notre région a pu fortement évoluer grâce à la collaboration constructive avec la Commune de Montreux, à laquelle nous avons pu apporter des réponses satisfaisantes. Ce dossier demeure une priorité pour notre Association, qui a pu poursuivre le travail en incluant la population dans une démarche participative. Le Conseil intercommunal l'a bien compris, puisqu'un crédit de CHF 952'000.- a été accordé par cet organe avec pour but : la réflexion sur le plan d'affectation de la parcelle choisie, ainsi que le lancement d'un concours d'architecture.

La modification de nos statuts, comprenant celle de la clé de répartition des charges entre les communes-membres est activement en travail afin de rechercher un consensus politique.

Mais au-delà des situations exceptionnelles mentionnées en préambule, nos services ont bien entendu accompli les missions de base qui sont les leurs. Ils ont ainsi, une nouvelle fois, répondu au mieux aux attentes de nos communes-membres, et aux travers d'elles, de la population résidente ou de passage dans notre région.

La transversalité des services de notre Association a prouvé, s'il le fallait encore, que ce modèle exceptionnel en Suisse constitue une solution visionnaire. En effet, celle-ci permet de regrouper efficacement sous une seule entité l'ensemble des services sécuritaires d'urgence, ainsi que les services de support qui leur sont indispensables. L'ASR a eu l'occasion de démontrer une partie de ses compétences au grand public lors d'une Journée de la Législature qui s'est déroulée le 9 septembre dernier.

Au travers de ces quelques mots, le Comité de direction tient également à remercier les Conseillères et Conseillers intercommunaux, tant de la législature précédente que de la présente, pour leur travail et leur compréhension. Plus particulièrement son Président, ainsi que sa Secrétaire.

Durant 2023, les instances politiques de l'Association se sont réunies, pour diriger l'ASR :

- Le Comité de direction a tenu 12 séances et validé 108 propositions ;
- Les Membres du Bureau du Comité de direction ont tenu 22 séances.

Enfin, le Comité de direction ne pouvait terminer son message sans remercier chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs de l'ASR, les volontaires, les astreintes et les astreints, tous grades et toutes fonctions confondus, pour les prestations qu'ils délivrent en permanence à l'ensemble de notre population. Le Comité de direction salue leur professionnalisme, leurs compétences, leur souplesse et leur disponibilité. Grâce à leur travail et leur présence, le sentiment de sécurité, quoi qu'on en dise, est bien présent sur la

Riviera ; il fait partie intégrante d'un « vivre ensemble » qu'il est bon de relever, à l'heure où le contexte géopolitique est parfois anxiogène.

2.1.2 Ses membres au 31.12.2023



Bernard Degex
Commune de Blonay -
Saint-Légier
Président



Jean-Baptiste Piemontesi
Commune de Montreux
Vice-Président



Yves Genton
Commune de Chardonne
Membre



Patrick Michaux
Commune de Corseaux
Membre



Christian Kaelin
Commune de Corsier
Membre



Dominique Pittet
Commune de Jongny
Membre



Sandra Pasquier
Commune de La Tour-de-Peilz
Membre



Alexandra Melchior
Commune de Vevey
Membre



Arnaud Rey-Lescure
Commune de Veytaux
Membre

2.2 Le Conseil intercommunal

Législature 2021 – 2026 (situation au 31.12.2023)

Bureau

Fonction	Nom	Prénom	Commune politique
Président	Tolusso	Clément	Vevey
Vice-Président	Dellas	Héraclès	La Tour-de-Peilz
Scrutatrice	Maurer	Tommasina	St-Légier-La Chiésaz
Scrutatrice	Tisserand	Béatrice	Territet
Scrutatrice-suppl.	Augnet	Guillaume	Veytaux
Scrutateur-suppl.	Ekah	Mathias	Clarens
Secrétaire	Dind	Carole	La Tour-de-Peilz

Commission de gestion

Nom	Prénom	Commune politique
DECOMBAZ	Julien	Blonay
DUCRET	Anne	Chardonne
MARMIER	Jacques	Corseaux
LUYET	Nicolas	Corsier-sur-Vevey
LEAL	Rodrigo	Jongny
NEGRO	Piero	La Tour-de-Peilz
ROSSIER	Pascal	Clarens
BERARDOCCO	Nicolino	Vevey, Président
KOSCHEVNIKOV	Alexandre	Veytaux

Suppléants

Nom	Prénom	Commune politique
MAURER	Tommasina	St-Légier-La Chiésaz
WERNLI	Heinz	Le Mont-Pèlerin
BORLOZ	Corinne	Corseaux
KELLER	Jacques	Corsier-sur-Vevey
FELIX	Sandrine	Jongny
CHAMPIER	Denis	La Tour-de-Peilz
COCELLI SIVIS	Laetitia	Clarens
BUSSY	Cédric	Vevey
AUGNET	Guillaume	Veytaux

Nom	Prénom	Commune politique	Nom	Prénom	Commune politique
Décombaz	Julien	Blonay – Saint-Légier	Cocelli Sivis	Laetitia	Montreux
Fares	Joey	Blonay – Saint-Légier	Devenoge	Hervé	Montreux
Ferilli	Laura	Blonay – Saint-Légier	Ekah	Mathias	Montreux
Jaunin	Gilbert	Blonay – Saint-Légier	Gori	Mario	Montreux
Maurer	Tommasina	Blonay – Saint-Légier	Gote	Irina	Montreux
Nanchen	Bertrand	Blonay – Saint-Légier	Hess	Yanick	Montreux
Perrelet	Michèle	Blonay – Saint-Légier	Karakas	Murat	Montreux
Wunderli	Mélanie	Blonay – Saint-Légier	Krenger	Anna	Montreux
Cavin	Gilbert	Chardonne	Lauber Fürst	Susanne	Montreux
Ducret	Anne	Chardonne	Luder	Tal	Montreux
Rütsche	Christin	Chardonne	Pozzi	Silvano	Montreux
Wernli	Heinz	Chardonne	Rimaz	Roland	Montreux
Borloz	Corinne	Corseaux	Rossier	Pascal	Montreux
Luzio	Serge	Corseaux	Tisserand	Béatrice	Montreux
Marmier	Jacques	Corseaux	Tschopp	Bernard	Montreux
Paschoud	Laurent	Corseaux	Winkler	Lionel	Montreux
Bourgeois	Damien	Corsier-sur-Vevey	Berardocco	Nicolino	Vevey
Keller	Jacques	Corsier-sur-Vevey	Bussy	Cédric	Vevey
Luyet	Nicolas	Corsier-sur-Vevey	Cornu	Yvan	Vevey
Rouge	Arianne	Corsier-sur-Vevey	Dohr	Sarah	Vevey
Félix	Sandrine	Jongny	Higy-Schmidt	Muriel	Vevey
Leal	Rodrigo	Jongny	Iamartino	Anna	Vevey
Genovese	Caroline	Jongny	Luccarini	Yvan	Vevey
Boulben	Yann	La Tour-de-Peilz	Roduit	Jean-Marc	Vevey
Champier	Denis	La Tour-de-Peilz	Sauvonnet	Jacques	Vevey
Charpiloz	Pierre-Yves	La Tour-de-Peilz	Tolusso	Clément	Vevey
Dellas	Héraclès	La Tour-de-Peilz	Vallotton	Frédéric	Vevey
Heller	Gabrielle	La Tour-de-Peilz	Verdan	Ariane	Vevey
Kraehenbuehl	Yvan	La Tour-de-Peilz	Andler	Philippe	Veytaux
Negro	Piero	La Tour-de-Peilz	Augnet	Guillaume	Veytaux
Schwab	Jean-Pierre	La Tour-de-Peilz	Koschevnikov	Alexandre	Veytaux
Vaucoret	Dominique	La Tour-de-Peilz			

2.3 Les décisions du Conseil intercommunal

Première séance – jeudi 26 janvier 2023, sous la présidence de Monsieur Yanick Yess, à 18h30, à l’aula du Collège de Montreux-Est - rue de la Gare 33 - 1820 Montreux

- **Préavis du Comité de direction déposé :**
 - Demande d’exonération de l’Association Promotion Sport Aigle concernant les prestations fournies dans le cadre du Tour de France 2022 (N° 09/2022).
- **Communications du Comité de direction :**
 - Communication relative au préavis N° 06/2022 « Nouveau Règlement sur le service des taxis de l’ASR » (N° 01/2023) ;
 - Maison de la sécurité publique - étude de faisabilité et atelier participatif (communication orale) ;
 - Présentation du SDIS Riviera (communication orale).
- **Rapport des commissions :**
 - Rapport relatif à l’indexation de l’échelle des traitements sur la base de l’indice des prix à la consommation (N° 08/2022).

Deuxième séance – jeudi 27 avril 2023, sous la présidence de Monsieur Yanick Yess, à 18h30, à l’aula du Collège de Montreux-Est - rue de la Gare 33 - 1820 Montreux

- **Assermentation :**
 - Monsieur Joey Fares (Blonay-Saint-Légier) en remplacement de Madame Magali Tarin.

- **Préavis du Comité de direction déposés :**
 - Comptes 2022 de l’Association Sécurité Riviera (No 01/2023) ;
 - Rapport de gestion 2022 (No 02/2023).

- **Communications du Comité de direction :**
 - Planning des séances du Conseil intercommunal, du Comité de direction et du Bureau du Comité de direction pour l’année 2024 (No 02/2023).

- **Rapport des commissions :**
 - Rapport relatif à la demande d’exonération de l’Association Promotion Sport Aigle concernant les prestations fournies dans le cadre du Tour de France 2022 (No 09/2022).

Troisième séance – jeudi 8 juin 2023, sous la présidence de Monsieur Yanick Yess, à 18h30, à l’aula du Collège de Montreux-Est - rue de la Gare 33 - 1820 Montreux

- **Assermentation :**
 - Madame Sandrine Félix (Jongny) en remplacement de Monsieur Cédric Clerc, démissionnaire.
- **Elections :**
 - Conformément à l’art. 49, al. 3 RCI, et sans opposition quant à cette manière de procéder, Mme Sandrine Félix (Jongny) est élue, de manière tacite et par acclamation, membre suppléant de la commission de gestion pour la législature 2021-2026 ;

- Conformément à l'article 11, al. 3 de la Loi sur les communes et à l'art. 49, al. 3 RCI, et personne ne s'opposant à cette manière de procéder, M. Clément Tolusso (Vevey) est élu de manière tacite et par acclamation Président du Conseil intercommunal pour 2023-2024. M. le Président lui souhaite beaucoup de plaisir dans cette nouvelle fonction ;
- Conformément à l'article 11, al. 3 de la Loi sur les communes et à l'art. 49, al. 3 RCI, et personne ne s'opposant à cette manière de procéder, M. Héraclès Dellas (La Tour-de-Peilz) est élu de manière tacite et par acclamation Vice-président du Conseil intercommunal pour 2023-2024 ;
- Sans autre proposition, Mmes Tommasina Maurer (Blonay-St-Légier) et Béatrice Tisserand (Montreux) sont élues Scrutatrices pour 2023-2024 de manière tacite et par acclamation ;
- Sans autre proposition, MM. Guillaume Augnet (Veytaux) et Mathias Ekah (Montreux) sont élus scrutateurs suppléants pour 2023-2024 de manière tacite et par acclamation.

• **Motion déposée :**

- Motion de M. Yvan Cornu (Vevey) : « Modification des statuts d'ASR : Composition des délégations au sein du Conseil intercommunal ASR ».

• **Préavis du Comité de direction déposés :**

- Budget 2024 de l'Association Sécurité Riviera (No 03/2023) ;
- Maison de la sécurité publique au lieu-dit En Saussaz - Réalisation du plan d'affectation et du concours d'architecture - Demande d'un crédit d'investissement de CHF 952'000.00 (No 04/2023).

• **Communications du Comité de direction :**

- Planning des séances pour l'année 2023 (No 06/2022) - Journée de la législature du 9 septembre 2023 ;

- Étude de faisabilité de la Maison de la sécurité publique (communication orale) ;
- Modifications des statuts de l'Association (communication orale).

• **Rapports des commissions :**

- Rapport relatif aux comptes 2022 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 01/2023) (Rapp. : Mme Anne Ducret, Présidente) ;
- Rapport relatif à la gestion 2022 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 02/2023) (Rapp. : Mme Anne Ducret, Présidente).

Quatrième séance – jeudi 21 septembre 2023, sous la présidence de Monsieur Clément Tolusso, à 18h30, à la salle du Conseil communal de Vevey – Rue du Conseil 8 – 1800 Vevey

• **Assermentations :**

- Monsieur Heinz Wernli (Chardonne) en remplacement de Monsieur Philippe Verdan, démissionnaire ;
- Monsieur Serge Luzio (Corseaux) en remplacement de Monsieur Alain Ciocca, démissionnaire ;
- Monsieur Murat Karakas (Montreux) en remplacement de Madame Claudine Borloz, démissionnaire.

- **Elections :**

- Au vote, M. Heinz Wernli (Chardonne) est élu à la quasi-unanimité (une abstention) membre suppléant de la commission de gestion pour la législature 2021-2026.

- **Interpellation déposée :**

- Interpellation de M. Piero Negro (La Tour-de-Peilz) : « Sécurité des sapeurs-pompiers ».

- **Communications du Comité de direction :**

- Réponse à la motion de Monsieur Yvan Cornu (Vevey) : « Modification des statuts d'ASR, composition des délégations au sein du Conseil intercommunal ASR » ;

- **Rapport des commissions :**

- Rapport relatif au budget 2024 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 03/2023) (Rapp. : Monsieur Nicolino Berardocco, Président).
- Rapport relatif à la Maison de la sécurité publique au lieu-dit En Saussaz - Réalisation du plan d'affectation et du concours d'architecture - Demande d'un crédit d'investissement de CHF 952'000.00 (Préavis No 04/2023) (Rapp. : Monsieur Nicolino Berardocco, Président).

Cinquième séance – jeudi 23 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur Clément Toluoso, à 18h30, à la salle du Conseil communal de Vevey – Rue du Conseil 8 – 1800 Vevey

- **Motion déposée :**

- Motion de M. Héraclès Dellas (La Tour-de-Peilz) - Pour un audit indépendant de la caserne de pompiers de Vevey ?

- **Communications du Comité de direction :**

- Réponse à l'interpellation de Monsieur Piero Negro (La Tour-de-Peilz), Conseiller intercommunal : « Sécurité des sapeurs-pompiers » ;
- Création d'une Commission consultative de la Maison de la sécurité publique ;
- Point de situation relatif à la demande d'exonération déposée par le Vibiscum Festival ;
- Point de situation concernant le projet informatique « ODYSSEE » ;
- Présentation des nouvelles ambulances.

2.4 Planning des séances 2023

Sécurité Riviera - Planning 2023 (Séance avec la DPSR déplacée au 30.11.2023)

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						











AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

 Conseil intercommunal	 Comité de direction à 17h	 Bureau à 16h	 Séance CI SIGE	 Séance CoGest
 Jours fériés	 Vacances scolaires	 Délégation du personnel	 Séance CC Vevey	 "Journée législature"

2.5 Faits marquants durant l'année



Février, La Tour-de-Peilz : intervention requise au domicile d'un couple victime de brigandage et de séquestration. Trois hommes cagoulés ont emporté huit montres de luxe.

Février, Vevey : incendie dans un appartement. SDIS Riviera engagé. Le locataire a pu être sorti du logis. Malgré la tentative de réanimation, il est décédé.

Mars, Montreux : brigandage dans un hôtel. Les quatre auteurs ont séquestré un employé et l'ont enfermé dans l'établissement avant de quitter les lieux à bord d'un taxi. Le véhicule et les occupants ont pu être appréhendés par la police sur l'AR.

Mars, Vevey : intervention requise pour un accident ferroviaire. La victime aurait couru à côté du train avant de perdre l'équilibre et de chuter sur les voies. Malgré une prise en charge rapide, il est décédé sur les lieux.

Avril, Villard-sur-Chamby : incendie dans un chalet. SDIS Riviera engagé. Le locataire est décédé à l'intérieur.

Avril, Montreux : un homme a sauté par la fenêtre de son logis. Malgré les tentatives de réanimation, il n'a pas survécu.

Mai, La Tour-de-Peilz : incendie d'un container de chantier. Sinistre maîtrisé par le SDIS Riviera. Deux départs de foyer ont pu être localisés. Enquête par Police cantonale.

Mai, Vevey : hold-up et brigandage dans un magasin. Les recherches mises en place en collaboration avec la Police cantonale ont permis l'arrestation des deux auteurs.

Juin, Montreux : cambrioleurs à l'œuvre dans un salon de coiffure. Le dispositif mis sur pied a permis l'appréhension des deux auteurs.

Juin, Vevey : cambrioleurs à l'œuvre au « Cep d'Or ». Les quatre auteurs ont pu être appréhendés. Un des protagonistes s'est blessé en chutant d'un mur et a été acheminé au CHUV.

Août, Vevey : plusieurs patrouilles engagées pour un match de foot au stade de Copet. Des débordements ont été relevés dans l'enceinte du stade.

Septembre, Corsier-sur-Vevey : un cycliste de 76 ans, seul en cause, a perdu la maîtrise de son deux-roues. Malgré une tentative de réanimation, il est décédé sur place.

Septembre, Vevey : mariage gitan à la salle « Del Castillo ». Perturbation de trafic par les participants qui ont contourné le dispositif mis en place en circulant sur les quais.

Octobre, Chardonne : accident de circulation dans le cadre des vendanges. Un véhicule transportant des vendangeurs est passé par-dessus un mur de soutènement. Un des passagers a été blessé aux jambes.

Octobre, Vevey : intervention requise pour un accident ferroviaire. Une femme s'est volontairement jetée sur les rails, face au train qui arrivait en gare.

Décembre, Montreux : brigandage à la bijouterie du Fairmont Montreux Palace. Deux auteurs cagoulés et munis d'une arme de poing ont emporté des montres avant de prendre la fuite à vélo. Enquête par Police cantonale.



Mars

Approbation par le Canton du nouveau Règlement sur le service des taxis de l'ASR. Les Prescriptions d'application dudit Règlement ont été à leur tour approuvées le 24 novembre 2023. L'ensemble de cette nouvelle réglementation est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Mai

Mise en service de la nouvelle infrastructure téléphonique de l'ASR. L'ancien central téléphonique (datant de 2007) a été remplacé par une solution plus contemporaine, de type IP (Internet Protocol).

Novembre

Lancement des « cartes à gratter » digitales. Cette nouveauté constitue une première en Suisse romande et a été rendue disponible pour les villes de La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey dès le 1^{er} novembre 2023. Elle pourra être étendue progressivement aux autres communes membres de l'ASR.



Mars

Inspection du service par la Direction générale de la santé (DGS), dans le but de vérifier la bonne application et le complet respect des bases légales, des directives, des normes, de la planification du travail et du management de la qualité.

Juin

Obtention de la certification ISO 9001:2015, dans le cadre d'une démarche collective coordonnée par l'ARESA (Association des Responsables d'Exploitation des Services d'Ambulances du dispositif cantonal pour les urgences préhospitalières), avec l'appui de la société La Maison Yamo Sàrl à 1148 Villars-Bozon, spécialisée dans ce type de démarche. La totalité des services affiliés à l'ARESA a obtenu cette certification en milieu d'année.

Octobre

Renouvellement de deux ambulances en service depuis 2014. Cette acquisition, initialement financée par l'ASR puis amortie durant 7 ans par l'Etat, aura nécessité deux ans de travaux, avec l'appui de la centrale d'achats des hôpitaux universitaires VD-GE (CAIB), en raison du cadre fixé par la loi sur les marchés publics et de la nécessité de respecter une procédure ouverte et soumise aux accords internationaux.



Janvier - février

Instruction axée sur l'engagement (IAE) de la compagnie 1, des FIR et des cadres des compagnies 2 et 3 sur la problématique énergétique et plus particulièrement sur l'alimentation des antennes POLYCOM du district.

Intervention en faveur de la collectivité (IFC) au profit du Festival International des ballons de Château-d'Oex.

Avril

Intervention en situation d'urgence (ISU) DELESTA, suite à un accident sur le tronçon autoroutier Vevey – Chexbres.

Juin

ISU pour la prise en charge de sinistrés suite à un incendie à Clarens. Instruction de la formation d'intervention régionale (FIR) de la Riviera et du Pays-d'Enhaut sur l'alimentation des antennes POLYCOM. Festival Vibiscum, engagement des professionnels de la PCi au profit du poste de commandement et engagement (PCE) de la Faraz.

Juillet - Août

IFC au profit du Montreux Jazz Festival.

Passeport vacances en collaboration avec les partenaires sécuritaires de l'ASR.

Septembre

Présentation du bataillon de Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut à la population, lors de la journée de législature du 9 septembre. 232 astreints présents.

ISU au profit de Police Riviera pour des missions de soutien aux personnes sinistrées, ravitaillement et gestion du trafic, suite à un incendie dans un foyer de l'EVAM à La Tour-de-Peilz.

Octobre

IFC lors du Marathon de Lausanne.

Novembre

ISU et livraison de sacs de sable au profit de nos collègues du SDIS par les professionnels de l'ORPC.

Exercice avec les partenaires sécuritaires ASR et l'Ecole d'ambulance de Genève.



Janvier

Présentation dans le cadre du Conseil intercommunal de l'ASR des principaux enjeux du SDIS sur les prochaines années.

Avril

Déménagement du Centre de traitement des alarmes (CTA-118) au nouveau siège de l'ECA.

Réception d'un nouveau véhicule tonne-pompe de 2'000 litres pour la caserne de Montreux.

Mai

Participation de plusieurs équipes du SDIS aux concours de la Fédération vaudoise des Sapeurs-pompiers.

Juin

Mise en place d'un dispositif particulier dans le cadre de la deuxième édition du Vibiscum Festival.

Septembre

Participation à la journée de la législature de l'ASR en présence d'un nombreux public.

Un collaborateur professionnel du SDIS est victime d'un accident cardiaque en intervention. Sa prise en charge rapide permet de le sauver.

Décembre

Cérémonie de promotion commune de l'ASR.

3. Résumé des comptes 2023

Sécurité Riviera - Charges et revenus par cellule comptes 2023																										
600 Autorités		605.00 Ambulance Riviera		610.00 Off. du Stat. Personnel																						
charges	341 864.81	charges	5 452 041.23	charges	2 606 717.95																					
revenus	600.67	revenus	5 140 388.73	revenus	2 606 717.95																					
total	341 264.14	total	311 652.50	total	0.00																					
601 Direction & Services		606.00 SG - util		610.01 Stat. Montreux																						
charges	2 311 101.98	charges	928 504.62	charges	1 099 544.92																					
revenus	226 702.91	revenus	8 802.55	revenus	2 630 411.10																					
total	2 084 399.07	total	919 702.07	total	-1 530 866.18																					
602 Chancellerie		607.00 Amendes d'ordre		610.02 Stat. Vevey																						
charges	594 189.64	charges	1 224 182.06	charges	2 224 419.93																					
revenus	502 882.40	revenus	623 814.82	revenus	6 161 094.32																					
total	91 307.24	total	600 367.24	total	-3 936 674.39																					
603 Police Riviera		608.00 Polcom / admin		610.03 Stat. La Tour-de-Peilz																						
charges	17 781 268.18	charges	1 274 971.75	charges	262 397.49																					
revenus	2 017 185.31	revenus	1 021 171.63	revenus	741 613.13																					
total	15 764 082.87	total	253 800.12	total	-479 215.64																					
604 Prévention		609.00 Signalisation																								
charges	199.95	charges	1 333 668.19																							
revenus	0.00	revenus	93 282.65																							
total	199.95	total	1 240 385.54																							
650 SDIS Riviera		66.00 Protection Civile																								
charges	3 746 369.10	charges	2 087 361.31																							
revenus	1 345 909.71	revenus	214 950.45																							
total	2 400 459.39	total	1 872 410.86																							
				<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>cptes 600 à 66</th> <th>cptes 600 à 610.03</th> <th>cptes 600 à 608</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>total</td> <td>19 933 274.78</td> <td>15 660 404.53</td> <td>20 366 775.20</td> </tr> <tr> <td>total charges</td> <td>43 268 803.11</td> <td>37 435 072.70</td> <td>29 908 324.22</td> </tr> <tr> <td>total revenus</td> <td>23 335 528.33</td> <td>21 774 668.17</td> <td>9 541 549.02</td> </tr> <tr> <td>total contrôle</td> <td>19 933 274.78</td> <td>15 660 404.53</td> <td>20 366 775.20</td> </tr> </tbody> </table>				cptes 600 à 66	cptes 600 à 610.03	cptes 600 à 608	total	19 933 274.78	15 660 404.53	20 366 775.20	total charges	43 268 803.11	37 435 072.70	29 908 324.22	total revenus	23 335 528.33	21 774 668.17	9 541 549.02	total contrôle	19 933 274.78	15 660 404.53	20 366 775.20
	cptes 600 à 66	cptes 600 à 610.03	cptes 600 à 608																							
total	19 933 274.78	15 660 404.53	20 366 775.20																							
total charges	43 268 803.11	37 435 072.70	29 908 324.22																							
total revenus	23 335 528.33	21 774 668.17	9 541 549.02																							
total contrôle	19 933 274.78	15 660 404.53	20 366 775.20																							
				<table border="1"> <tbody> <tr> <td>total charges brutes</td> <td>43 268 803.11</td> <td>37 435 072.70</td> <td>29 908 324.22</td> </tr> <tr> <td>total revenus</td> <td>23 335 528.33</td> <td>21 774 668.17</td> <td>9 541 549.02</td> </tr> </tbody> </table>			total charges brutes	43 268 803.11	37 435 072.70	29 908 324.22	total revenus	23 335 528.33	21 774 668.17	9 541 549.02												
total charges brutes	43 268 803.11	37 435 072.70	29 908 324.22																							
total revenus	23 335 528.33	21 774 668.17	9 541 549.02																							

Sécurité Riviera - répartition par commune comptes 2023

				600.00	601.00	602.00	607.00	605	606	604	603	608												
Communes	n/habitants	coefficient	n/hab pond.	Autorités	Direction & Services	Chancellerie	Amendes	Ambulance	UTLI	Prévention	Police Riviera	Polcom	Tot. 600 à 608	coût/hab	Budget 2022	Comptes 2021								
Blonay -Saint-Légier	12 123	6.00	72 738.00	54 419.06	332 384.84	14 560.14	95 736.45	49 697.09	146 658.59	31.88	2 513 790.32	40 471.77	3 247 750.15	267.90	244.84	237.52								
Chardonne	3 192	3.00	9 576.00	7 164.30	43 758.66	1 916.85	12 603.76	6 542.65	19 307.69	4.20	330 941.96	5 328.13	427 568.20	133.95	146.90	142.51								
Corseaux	2 307	3.00	6 921.00	5 177.96	31 626.32	1 385.39	9 109.30	4 728.66	13 954.52	3.03	239 186.43	3 850.88	309 022.50	133.95	146.90	142.51								
Corsier	3 366	3.00	10 098.00	7 554.84	46 144.00	2 021.34	13 290.81	6 899.30	20 360.18	4.43	348 982.03	5 618.57	450 875.48	133.95	146.90	142.51								
Jongny	1 842	3.00	5 526.00	4 134.29	25 251.71	1 106.15	7 273.22	3 775.55	11 141.84	2.42	190 975.90	3 074.69	246 735.78	133.95	146.90	142.51								
Montreux	26 081	6.00	156 486.00	117 075.26	715 081.18	31 324.18	205 964.07	106 916.59	315 516.18	68.60	5 408 080.96	87 069.55	6 987 096.56	267.90	146.90	285.03								
La Tour-de-Peilz	12 400	6.00	74 400.00	55 662.48	339 979.55	14 892.83	97 923.95	50 832.62	150 009.61	32.61	2 571 228.25	41 396.51	3 321 958.41	267.90	293.81	285.03								
Vevey	19 743	6.00	118 458.00	88 624.55	541 307.76	23 712.02	155 912.30	80 934.56	238 841.92	51.93	4 093 851.55	65 910.59	5 289 147.17	267.90	293.81	285.03								
Veytaux	970	2.00	1 940.00	1 451.41	8 865.06	388.33	2 553.39	1 325.47	3 911.54	0.85	67 045.47	1 079.43	86 620.96	89.30	98.62	95.01								
scris 31.12.2022 total pour contrôle				341 264.14	2 084 399.07	91 307.24	600 367.24	311 652.50	919 702.07	199.95	15 764 082.87	253 800.12	20 366 775.20											
total				82 024	456 143.00											TOTAL	20 366 775.20							
3 villes/609 habitants PCI				58 224	86 952											609	610.01-02-03							
																Signalisation	Stationnement	TOTAL	coût/hab	Budget 2022	Comptes 2021			
																Montreux	555 621.31	-1 530 866.18	6 011 851.69	230.51	241.67	238.95		
																La Tour-de-Peilz	264 165.65	-479 215.64	3 106 908.42	250.56	234.66	284.92		
																Vevey	420 598.58	-3 936 674.39	1 773 071.36	89.81	107.74	153.46		
																coût total ASR net cptes 600 à 66				coût/hab	budget 2022	comptes 2021		
																Blonay - Saint-Légier	3 863 588.63	318.70	300.94	289.02				
																Chardonne	589 719.16	184.75	202.32	194.01				
																Corseaux	426 216.20	184.75	202.32	194.01				
																Corsier	621 865.50	184.75	202.32	194.01				
																Jongny	340 307.86	184.75	202.32	194.01				
																Montreux	7 336 744.96	281.31	296.07	290.44				
																La Tour-de-Peilz	3 736 818.18	301.36	289.06	336.41				
																Vevey	2 775 999.45	140.61	162.13	204.95				
																Veytaux	135 896.16	140.10	153.01	146.50				
																totaux					2 400 459.39	24 533 526.66		
Château-d'Oex				3 568	21.53	76 832.76											Château-d'Oex	76 832.76						
Rossinière				534	21.53	11 499.07											Rossinière	11 499.07						
Rougemont				826	21.53	17 786.96											Rougemont	17 786.96						
total pour contrôle				86 952	1 872 410.86											total pour contrôle				19 933 274.78				

Sécurité Riviera Comptes 2023 Charges par nature								
		Comptes 2023	Budget 2023	Ecart 2023	En %	Comptes 2022	Ecart 2022	En %
3	CHARGES	43 268 803.11	46 113 735.00	-2 844 931.89	-6.17%	41 953 484.20	1 315 318.91	3.1%
30	AUTORITES ET PERSONNEL	33 323 213.41	34 947 830.00	-1 624 616.59	-4.65%	32 672 617.78	650 595.63	2.0%
300	Autorités et commissions	293 803.46	304 700.00	-10 896.54	-3.58%	285 117.80	8 685.66	3.0%
301	Personnel Administratif	25 713 353.48	26 723 131.00	-1 009 777.52	-3.78%	25 377 014.44	336 339.04	1.3%
303	Charges sociales 1er pilier	2 273 752.65	2 419 050.00	-145 297.35	-6.01%	2 269 264.60	4 488.05	0.2%
304	Caisse de pension	3 856 507.15	4 049 256.00	-192 748.85	-4.76%	3 539 562.75	316 944.40	9.0%
305	Assurance accidents	314 978.00	408 628.00	-93 650.00	-22.92%	380 344.00	-65 366.00	-17.2%
306	Débours	341 687.96	425 350.00	-83 662.04	-19.67%	369 598.91	-27 910.95	-7.6%
309	Autres frais	529 130.71	617 715.00	-88 584.29	-14.34%	451 715.28	77 415.43	17.1%
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	5 954 681.40	6 717 656.00	-762 974.60	-11.36%	5 619 850.51	334 830.89	6.0%
310	Fournitures de bureau	179 175.84	164 494.00	14 681.84	8.93%	178 402.22	773.62	0.4%
311	Achats équipements	423 747.97	584 680.00	-160 932.03	-27.52%	314 072.68	109 675.29	34.9%
312	Eau et énergies	540 824.27	437 260.00	103 564.27	23.68%	397 039.07	143 785.20	36.2%
313	Marchandises et MP	238 549.13	295 100.00	-56 550.87	-19.16%	229 265.13	9 284.00	4.0%
314	Entretien du patrimoine	180 828.16	197 200.00	-16 371.84	-8.30%	151 333.24	29 494.92	19.5%
315	Entretien des équipements	1 330 187.40	1 676 670.00	-346 482.60	-20.66%	1 221 614.70	108 572.70	8.9%
316	Loyer	1 415 956.32	1 556 529.00	-140 572.68	-9.03%	1 484 444.90	-68 488.58	-4.6%
317	Réceptions	44 897.55	49 000.00	-4 102.45	-8.37%	10 270.10	34 627.45	337.2%
318	Honoraires et frais bancaires	1 427 610.72	1 563 393.00	-135 782.28	-8.69%	1 481 174.39	-53 563.67	-3.6%
319	Frais divers	172 904.04	193 330.00	-20 425.96	-10.57%	152 234.08	20 669.96	13.6%
32	INTERETS	0.00	13 420.00	-13 420.00	-100.00%	0.00	0.00	#DIV/0!
322	Intérêts	0.00	13 420.00	-13 420.00	-100.00%	0.00	0.00	#DIV/0!
33	AMORTISSEMENTS	547 275.24	953 434.00	-406 158.76	-42.60%	428 765.30	118 509.94	27.6%
330	Amortissement du patrimoine financier	368 728.48	279 000.00	89 728.48	32.16%	369 922.02	-1 193.54	-0.3%
331	Amortissements patrimoine adm.	178 546.76	674 434.00	-495 887.24	-73.53%	58 843.28	119 703.48	203.4%
35	CHARGES CANTONALES ET INTERCOM.	903 144.06	776 470.00	126 674.06	16.31%	833 348.66	69 795.40	8.4%
351	Charges cantonales et intercom.	565 188.00	561 470.00	3 718.00	0.66%	561 470.00	3 718.00	0.7%
352	Communes et associations de communes	337 956.06	215 000.00	122 956.06	57.19%	271 878.66	66 077.40	24.3%
36	SUBVENTIONS	8 500.00	13 000.00	-4 500.00	-34.62%	10 474.00	-1 974.00	0.0%
365	Subventions	8 500.00	13 000.00	-4 500.00	-34.62%	10 474.00	-1 974.00	0.0%
39	IMPUTATIONS INTERNES	2 531 989.00	2 691 925.00	-159 936.00	-5.94%	2 388 427.95	143 561.05	6.0%
391	Imputations internes	2 531 989.00	2 691 925.00	-159 936.00	-5.94%	2 388 427.95	143 561.05	6.0%

Sécurité Riviera Comptes 2023 Revenus par nature								
		Comptes 2023	Budget 2023	Ecart 2023	En %	Comptes 2022	Ecart 2022	En %
4	REVENUS	43 268 803.11	46 113 735.00	-2 844 931.89	-6.17%	41 953 484.20	1 315 318.91	3.1%
42	REVENUS DU PATRIMOINE	7 235 007.93	6 894 000.00	341 007.93	4.95%	6 718 852.40	516 155.53	7.7%
422	REVENUS PLACEMENTS	8 255.05	0.00	8 255.05	0.00%	0.00	8 255.05	0.0%
423	REVENUS PATRIMOINE	856 441.46	755 000.00	101 441.46	13.44%	798 834.38	57 607.08	7.2%
427	LOCATIONS, REDEVANCES	6 370 311.42	6 139 000.00	231 311.42	3.77%	5 920 018.02	450 293.40	7.6%
43	TAXES, EMOLUMENTS	30 638 585.83	33 448 827.00	-2 810 241.17	-8.40%	30 025 439.01	613 146.82	2.0%
431	EMOLUMENTS	542 642.65	555 000.00	-12 357.35	-2.23%	554 784.70	-12 142.05	-2.2%
435	PRESTATIONS DIVERSES	24 198 821.49	27 856 227.00	-3 657 405.51	-13.13%	24 232 630.84	-33 809.35	-0.1%
436	REMBOURSEMENTS	1 527 032.65	1 377 600.00	149 432.65	10.85%	1 544 263.16	-17 230.51	-1.1%
437	AMENDES	4 370 089.04	3 660 000.00	710 089.04	19.40%	3 693 760.31	676 328.73	18.3%
45	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2 863 220.35	3 078 983.00	-215 762.65	-7.01%	2 820 764.84	42 455.51	1.5%
451	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2 863 220.35	3 078 983.00	-215 762.65	-7.01%	2 820 764.84	42 455.51	1.5%
49	IMPUTATIONS INTERNES	2 531 989.00	2 691 925.00	-159 936.00	-5.94%	2 388 427.95	143 561.05	6.0%
491	IMPUTATIONS INTERNES	2 531 989.00	2 691 925.00	-159 936.00	-5.94%	2 388 427.95	143 561.05	6.0%

4. Direction



Frédéric Pilloud

Directeur de l'Association Sécurité Riviera et
Secrétaire du Comité de direction



En qualité d'organisation pionnière et apprenante, l'ASR a poursuivi son développement dans plusieurs domaines. L'année 2023 a été particulièrement riche en événements avec pour point d'orgue la Journée de la législation.

Sous un soleil de plomb qui dominait la place du Pierrier, à Clarens, c'était l'occasion rêvée de présenter au public de notre région les différents services, ainsi que les interactions opérationnelles avec nos partenaires (secours alpin, société de sauvetage, samaritains, etc.). Au-delà des discours de la partie officielle et des témoignages de reconnaissance, l'accent a été porté sur les démonstrations qui ont permis de mettre en valeur l'interopérabilité des personnels professionnels et de milice. Bravo et chapeau bas à toutes et à tous pour votre indéfectible engagement au service de la collectivité !

Dans le cadre de l'évolution de notre politique des ressources humaines, nous avons pu mettre en œuvre la compensation du travail de nuit, afin de favoriser la récupération des collaboratrices et des collaborateurs en horaire irrégulier au sein des Services de police et d'ambulances. C'est en s'inspirant de la Loi sur le travail et de ses ordonnances d'application, ainsi que de différentes conventions collectives de travail, que nous avons pu grandement améliorer leurs conditions de travail.

Après une phase préparatoire, nous avons lancé une étude de satisfaction et de perception auprès du personnel professionnel dès le début du mois de septembre 2023. C'est avec une grande humilité que nous avons pris connaissance des résultats, car les défis demeurent nombreux, notamment au niveau de l'accompagnement du changement de culture d'entreprise. Après un retour objectif et transparent lors des séances d'information en plenum, un plan d'actions sera élaboré après consultation de la Délégation du personnel.

En observant les mutations dans le monde du travail, nous sommes très attentifs au maintien de l'attractivité des métiers de l'urgence en particulier sur ce type de marché de niche. Dans ce contexte particulier, il est nécessaire de mettre l'accent sur la formation de base, puis de créer des conditions favorables au cycle de vie durant l'emploi. Des démarches sont en cours pour renforcer les synergies lors des recrutements et harmoniser les processus.

Clé de voûte du dispositif financier de notre association intercommunale, la répartition des charges entre les communes membres a fait l'objet de multiples réflexions en profondeur. En outre, la gestion des grandes manifestations a été examinée de plus près afin d'estimer les coûts des prestations fournies par nos services, puis d'en améliorer l'égalité de traitement et la transparence. Même si les chiffres déchaînent parfois les passions, il y aura lieu de présenter une solution qui permette d'adhérer à un consensus politique.

Enfin, nous sommes vivement reconnaissants à nos Autorités de tutelle de leur soutien et espérons, qu'ensemble, nous saurons trouver les clés d'un développement durable et harmonieux de l'ASR, dont celle qui ouvrira la porte de la future Maison de la sécurité publique.

Dans cette optique, nous nous réjouissons de « co-construire » un dispositif régional cohérent et efficient.

4.1 Ressources humaines

Sophie Lazarevic

Responsable des Ressources humaines

Départs et engagements

Les départs de l'ASR en 2023 comprennent 4 départs en retraite, 5 échéances de contrat à durée déterminée, 6 démissions et 3 résiliations de rapports de travail.

Les différents recrutements menés ont permis 26 engagements, soit :

- 2 apprentis
- 4 ambulancier·ère·s diplômé·e·s
- 1 technicienne ambulancière
- 1 spécialiste qualité
- 1 secrétaire de chef de service
- 1 collaborateur UTLI
- 1 informaticien
- 1 collaborateur chancellerie
- 2 policier·ère·s
- 5 aspirant·e·s de police
- 2 assistants de sécurité publique
- 1 assistante de direction (remplacement congé maternité)
- 1 conseiller juridique (remplacement congé maternité)
- 1 collaborateur OCM
- 1 chef de service remplaçant – responsable OCM
- 1 responsable des finances – membre de la Direction

L'on peut relever les difficultés grandissantes d'attirer du personnel qualifié, tous secteurs confondus. La situation est particulièrement tendue au niveau du personnel des services d'ambulances du canton, qui tous peinent à recruter dans un marché où le nombre de diplômé·e·s sortant des écoles est inférieur au nombre de postes vacants dans les différents cantons romands notamment.

Nous constatons en outre qu'une partie des postulant·e·s n'envisagent plus de carrière au sens d'un investissement à long terme dans un métier et ont déjà envisagé ou sont en train de préparer une reconversion professionnelle à moyen terme.

Les générations arrivant sur le marché du travail ont des attentes différentes vis-à-vis de leur employeur, et notamment en matière d'organisation du temps de travail.

La pénibilité de certains métiers de l'urgence est également un sujet d'attention de l'ASR, qui nourrit des échanges avec divers réseaux professionnels, tant au sein du Canton qu'hors Canton, dans le but de pouvoir idéalement prévenir les phénomènes d'usure et préserver la santé de ses collaboratrices et collaborateurs.

L'exercice annuel des entretiens d'appréciation a été modifié pour tenir compte d'une part des demandes des collaboratrices et collaborateurs de bénéficier d'un support différent pour s'exprimer et créer d'autre part un formulaire qui permette un retour libre sur l'environnement de travail. Les nouveaux formulaires créés ont permis de récolter diverses informations qui vont orienter le travail de la Direction sur des thématiques importantes pour le personnel.

Evénements

2023 a été l'occasion de célébrer un certain nombre de jubilaires :

20 ans de service :

- Pierre-André Carrel - Policier
- Olivier Schneiter – Policier
- Lorenza Vanin – Secrétaire de direction, responsable de la formation des apprenti·e·s

25 ans de service :

- Redjep Aliu, ouvrier de la signalisation

35 ans de service :

- Pierre-André Emery – Policier, Chef de division remplaçant, chargé de prévention
- Christine Tüscher – Collaboratrice OCM

40 ans de service :

- Stephan Gattone – Chef de service remplaçant, responsable OCM

Sécurité Riviera, une entreprise formatrice

Une apprentie a obtenu son attestation fédérale de formation professionnelle d'assistante de bureau et a terminé sa formation avec succès en août 2023. Nous la félicitons chaleureusement pour cette première étape importante dans sa carrière !

Un apprenti employé de commerce de 3^{ème} année a été engagé en août 2023 à l'Office de la mobilité, ainsi qu'un apprenti agent d'exploitation de première année au sein de nos locaux de Clarens.

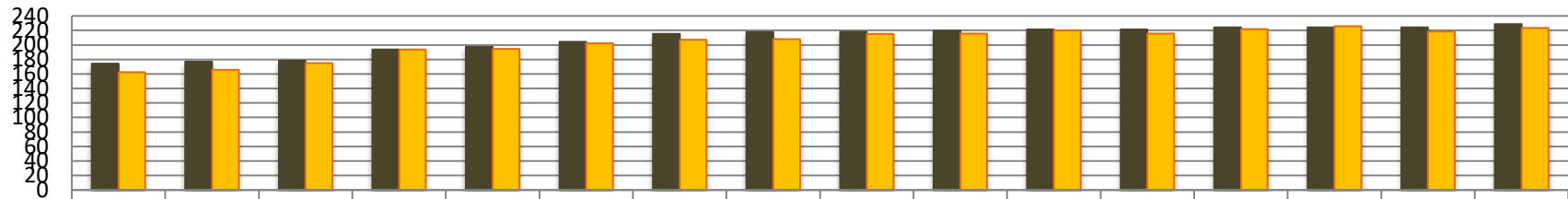
Deux autres jeunes poursuivent leur parcours en 3^{ème} année à l'ASR et œuvrent au profit de la Direction et de l'Office du commerce et des manifestations.

Ces jeunes en formation sont encadrés par cinq formatrices et un formateur, tous volontaires.

De plus, l'ASR accueille régulièrement des écoliers dans le cadre de stages de découverte du métier d'employé de commerce et des stagiaires provenant de différentes instances sociales, dans le cadre de plusieurs mesures.

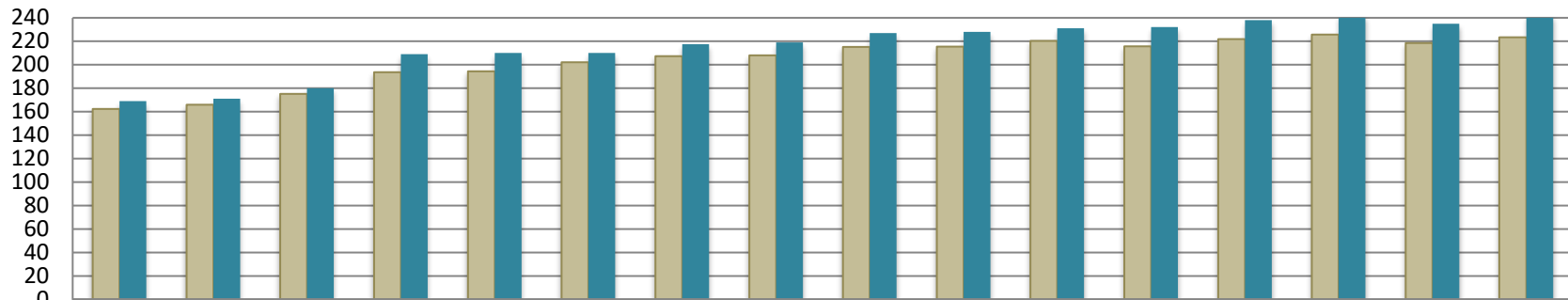


Effectifs comparés budget/comptes 2008-2023



	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
■ Budget	174.40	177.20	178.20	193.80	197.30	204.40	215.30	217.70	218.20	219.90	221.20	221.20	224.40	224.40	224.40	228.5
■ ETP	162.30	165.80	175.10	193.70	194.40	202.10	207.30	208.00	215.20	215.50	220.20	215.70	221.85	225.70	218.45	223.40

Evolution effectifs 2008-2023

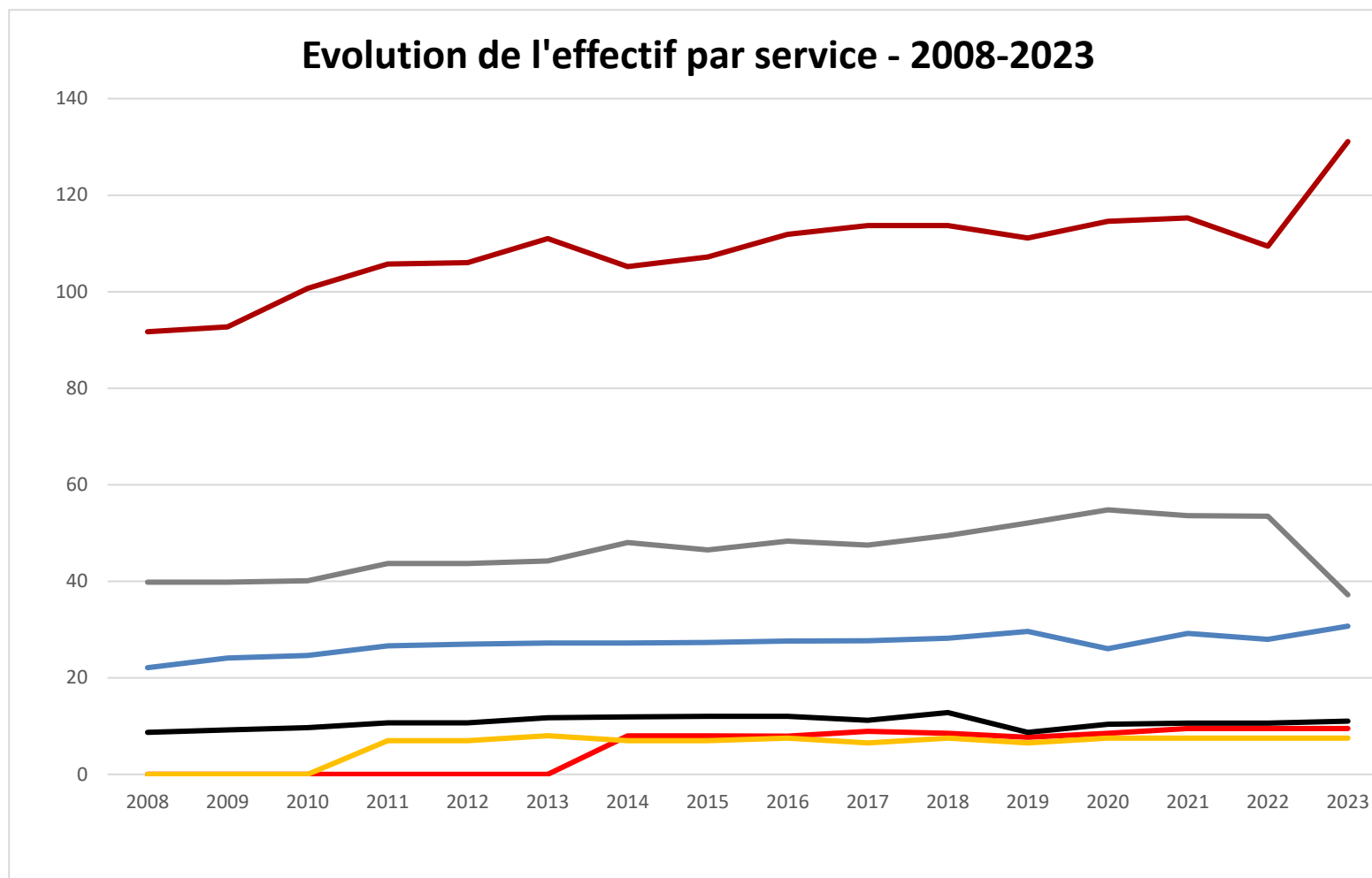


	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
■ ETP	162.30	165.80	175.10	193.70	194.40	202.10	207.30	208.00	215.20	215.50	220.20	215.70	221.85	225.70	218.45	223.40
■ Personnes	169	171	180	209	210	210	217.5	219	227	228	231	232	238	242	235	242

RECAPITULATIF DES ETP PAR SERVICE ET ENTITE AU 31.12.2023 - tableau 1/2			
Services / offices / entités - La présentation des ETP correspond à une affectation historique des postes. Il nous semble nécessaire de réallouer les postes lors du passage au système MCH2, afin de bénéficier d'une cohérence entre gestion budgétaire et gestion RH.	ETP réels	ETP admis	Nbre de personnes
SERVICES DE DIRECTION			
Directeur-trice	1.00		1.00
Directeur-trice administratif-ve & Chef-fe des Services généraux	1.00		1.00
Président de la commission de police	0.20		1.00
Chargé-e de communication	0.90		1.00
Conseiller-ère juridique	0.40		1.00
Secrétariat de direction	0.80		3.00
Finances	3.40		4.00
Ressources Humaines	2.40		3.00
Total	10.10	11.50	15.00
SERVICE DE POLICE			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de Service remplaçant	1.00		1.00
Secrétaire chef-fe de service	1.00		1.00
Intendant	1.00		1.00
Chef-fe de la Division police-secours	1.00		1.00
Chef-fe de la Division police-secours remplaçant	1.00		1.00
Chef-fe de la division de proximité	1.00		1.00
Chef-fe de la Division de proximité remplaçant - Chargé de prévention	1.00		1.00
Policier-ère-s unité de prévention	3.00		3.00
Policier-ère-s Division proximité + personnel civil	14.70		17.00
Policier-ère-s Division police-secours	72.40		74.00
Centrale de régulation de l'information (CRI)	7.00		8.00
Aspirant-e-s 1ere année - volée 2022-2023 (à l'académie)	5.00		5.00
Aspirant-e-s 2ème année - volée 2020-2022 (en formation sur le terrain)	3.00		3.00
Assistant-e-s de sécurité publique	18.00		18.00
Total	131.10	134.00	136.00
SERVICES GENERAUX			
UTLI	5.50		7.00
Chancellerie	4.70		6.00
Office du Commerce et des manifestations (OCM)	7.70		9.00
Office de la Mobilité (OM)	16.80		18.00
Total	34.70	35.80	40.00

RECAPITULATIF DES ETP PAR SERVICE ET ENTITE AU 31.12.2023 - tableau 2/2			
Services / offices / entités	ETP réels	ETP admis	Nbre de personnes
SERVICE DE LA PROTECTION CIVILE RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de service remplaçant	1.00		1.00
Chef-fe opération-instruction	1.00		1.00
Chef-fe d'office	1.00		1.00
Responsable de la logistique et maintenance	1.00		1.00
Collaborateur-trice "Protection population"	1.00		1.00
Mécanicien-ne d'entretien	1.00		1.00
Répondant-e du Pays-d'Enhaut	0.50		1.00
Total	7.50	7.50	8.00
SERVICE DE DEFENSE, INCENDIE ET SECOURS			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de Service remplaçant	1.00		1.00
Secrétariat	0.50		1.00
Quartier-maître	1.00		1.00
Responsable de la formation	1.00		1.00
Responsable de la prévention	1.00		1.00
Responsable technique	1.00		1.00
Agent-e s de maintenance	3.00		3.00
Total	9.50	9.50	10.00
SERVICE D'AMBULANCES			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de service remplaçant	0.80		1.00
Secrétaire chef-fe de service	0.50		1.00
Référent-e-s managériaux-les	2.00		2.00
Spécialiste qualité	0.80		1.00
Spécialiste formation	1.00		1.00
Spécialiste planification	1.00		1.00
Ambulancier-ère-s diplômé-e-s	20.60		22.00
Technicien-ne-s ambulancier-ère-s	2.80		3.00
Total	30.50	30.20	33.00
TOTAL ASR	223.40	228.50	242.00

Apprenti·e·s	ETP
Direction - Facturation	1
OM – Office de la Mobilité	1
OCM – Office du commerce et des manifestations	1
UTLI – Unité technique logistique et informatique	1
Total	4



Formations suivies en 2023 – « non-opérationnelles »

Cours CEP	Nombre de participant-e-s	Nombre d'heures / jours (1 jour = 8 heures)	Service
Apprendre le leadership et la prise de décisions	1	2 jours	Service de police
Communiquer : écouter et se faire entendre	1	3 jours	Service de police
La retraite : un temps à vivre pleinement	1	2 jours	Services généraux
Orthographe et grammaire : des outils pour le quotidien	2	2 jours	Services généraux et Service de police
Bonnes pratiques en bureautique : travailler efficacement avec la suite Office	1	1.5 jours	Services généraux
Leadership personnel et intelligence émotionnelle	1	3 jours	Service de police
Affirmation de soi : gagner en aisance personnelle	1	3 jours	Service de police
Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement	2	1 jour	Services DIS et de police
Outils du formateur occasionnel	1	3 jours	Service de police

4.2 Finances



Lionel Wandfluh
Responsable des Finances

L'année 2023 a marqué un tournant important pour le service des finances, notamment avec l'accueil d'un nouveau responsable financier. Cette période a exigé une capacité d'adaptation rapide et efficace de notre part, afin de répondre aux besoins évolutifs de l'association tout en préservant l'intégrité de nos processus financiers.

L'une de nos premières actions a été la simplification de certaines procédures de facturation. Cette démarche vise à accélérer les encaissements, notamment en réduisant le nombre de rappels et en facilitant la levée des oppositions aux poursuites. Nous espérons que cette initiative aura un impact positif, en améliorant notre efficacité et en réduisant les délais de paiement.

Parallèlement, nous avons renforcé notre gestion de la trésorerie. Nous avons mis en place une meilleure gestion des échéances et optimisé nos liquidités, ce qui a permis une utilisation plus efficace de nos ressources financières.

Le défi de la clé de répartition des charges entre les communes a été un autre point focal de notre travail en 2023. Malgré des discussions approfondies, la recherche d'une solution consensuelle est toujours en cours. Néanmoins, les avancées réalisées jusqu'à présent nous

rendent optimistes pour l'avenir, et nous restons engagés à trouver des solutions justes et pratiques.

En outre, nous avons entamé une réévaluation complète de nos stratégies financières pour les aligner davantage avec les objectifs globaux de l'ASR. Cette réévaluation a inclus un examen des possibilités d'affiner nos demandes budgétaires et d'augmenter nos revenus, dans le but de maintenir à moyen terme les subventions communales à un niveau raisonnable. Bien que les chantiers à venir soient immenses, couvrant des domaines tels que la TVA, le SAT, et l'amélioration de nos outils de suivi, ils représentent pour nous une source de motivation soutenue.

En conclusion, 2023 a été une année charnière pour notre département, marquée par des défis mais aussi par d'importantes évolutions. Les changements que nous avons initiés cette année, alliés à notre engagement envers l'amélioration continue, nous placent dans une position idéale pour relever les défis de 2024. Nous sommes déterminés à poursuivre notre chemin vers une gestion financière robuste et innovante, contribuant ainsi de manière significative au soutien des objectifs et missions de l'ASR.

4.3 Commission de police



Me Denis Sulliger
Président de la Commission de police

Commission de police	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>
Dossiers traités en audience :	212	203	171	143
- Maintenus après audience	96	88	72	62
- Annulés après audience	58	66	65	40
- Diminués après audience	54	43	33	38
- Recours Tribunal après audience	4	6	1	3
Conversions	3 857	1 184	816	869

La Commission de police assure le suivi :

- des dénonciations sur domaine privé (défense publique) et des rapports de dénonciations au Règlement général de police de l'ASR, ainsi qu'aux règlements communaux (déchets, etc.);
- des oppositions aux contraventions (amendes d'ordre, ordonnances pénales), pour lesquelles elle statue dans la majorité des cas après audience;
- des conversions en peines privatives de liberté de substitution.

Aperçu des procédures

5. Police Riviera



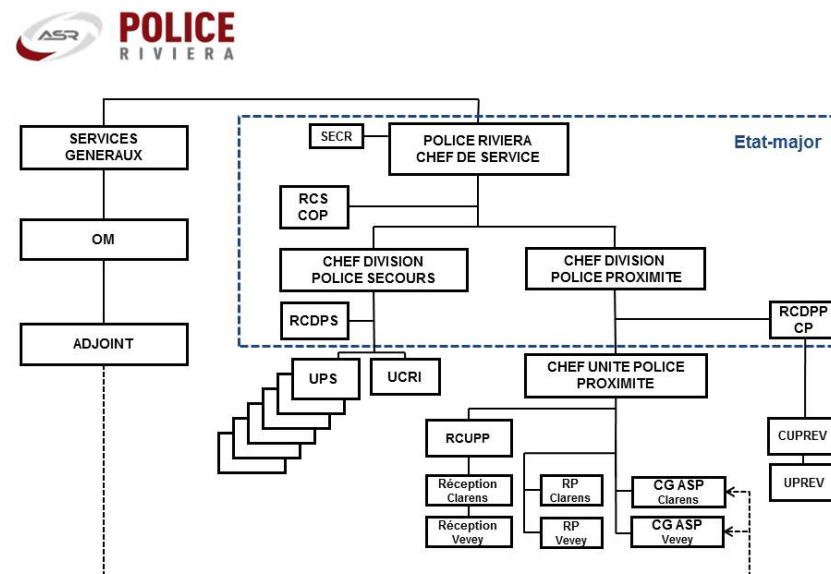
Lt-col Ruben Melikian
Commandant de Police Riviera

5.1 Service de police

5.1.1 Fonctionnement – organisation de Police Riviera

Les fonctions ainsi que les responsabilités au sein de l'**Etat-major** du service ont été redéfinies suite à la restructuration du Service de police en 2019. L'Etat-major est composé de six officiers, à savoir : un Commandant, un Remplaçant du Commandant et Chef opérationnel, un Chef de la Division police-secours et son remplaçant ainsi qu'un Chef de la Division de proximité et son remplaçant qui exerce également la fonction de Chargé de prévention.

Structure du Service de police



Au 1^{er} janvier 2022, l'effectif figurant au budget du Service de police était de 130.1 EPT, composé de policier·ère·s, d'assistant·e·s de sécurité publique (ASP) ainsi que de collaboratrices civiles oeuvrant dans les réceptions et au secrétariat du Commandant.

La **Division police-secours** compte 6 unités d'intervention. Le Centre de Régulation de l'Information (CRI), exploité 24h/24, est situé dans les locaux de Clarens. Le personnel qui y est affecté gère toutes les demandes d'interventions et la régulation des appels téléphoniques au sein de l'organisation. Cette centrale a fait peau neuve en octobre 2018, avec l'aménagement d'un nouveau Système d'Aide à l'Engagement (SAE) ainsi qu'un Système d'Aide et de Gestion des Alarmes (SAGA) qui proposent une suite d'applications modulables pour les services de secours. Ceci constitue un atout important pour un meilleur engagement et une meilleure coordination des moyens. Le système comprend également des moyens techniques embarqués à bord des véhicules de patrouille (tablette) ou portés par les policiers (smartphone).

La **Division police de proximité**, répartie sur les deux sites de Clarens et de Vevey, englobe les Répondants de proximité, l'Unité de prévention, le personnel des deux réceptions ainsi que les ASP, lesquels, en plus de leurs missions de contrôle du stationnement, collaborent étroitement avec les policières et policiers afin de renforcer la visibilité de proximité et la prévention sur l'espace public.

Les deux sites opérationnels de Clarens et de Vevey sont accessibles au public 24h/24 – 365j/365.

S'agissant de la formation continue, les policier·ère·s bénéficient notamment, chaque année, de modules techniques spécifiques dans le domaine du tir, de la sécurité personnelle et des premiers secours sanitaires, ceci afin de maintenir à niveau les connaissances techniques indispensables à une gestion professionnelle des missions sensibles de police. Les ASP suivent également périodiquement des modules de formation continue sur la proximité et la sécurité personnelle.

5.1.2 Mouvements de personnel au sein du Service de police

Sur le plan des départs, cinq policier·ère·s et une assistante de sécurité publique ont quitté l'organisation durant l'année. Neuf postes vacants au sein du service (sept policier·ère·s et deux ASP) ont été compensés par l'engagement de personnel formé ou appelé à suivre la formation à l'Académie de police de Savatan.

5.1.3 Etat de situation des infractions au Code pénal

Le nombre d'infractions au Code pénal a augmenté en 2023 sur l'ensemble du canton, ceci après plusieurs années de baisse significative. La courbe tend aujourd'hui à s'aplanir. Le nombre d'interventions de Police Riviera est également en légère hausse. Bon nombre de celles-ci sont générées par un important travail proactif accompli par les policier·ère·s, de même que les opérations particulières menées, touchant différents domaines tels que les infractions à la Loi sur la circulation routière, les infractions au Règlement général de police intercommunal (RGPI), ainsi que les infractions à la Loi sur les stupéfiants (LStup), respectivement la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI).

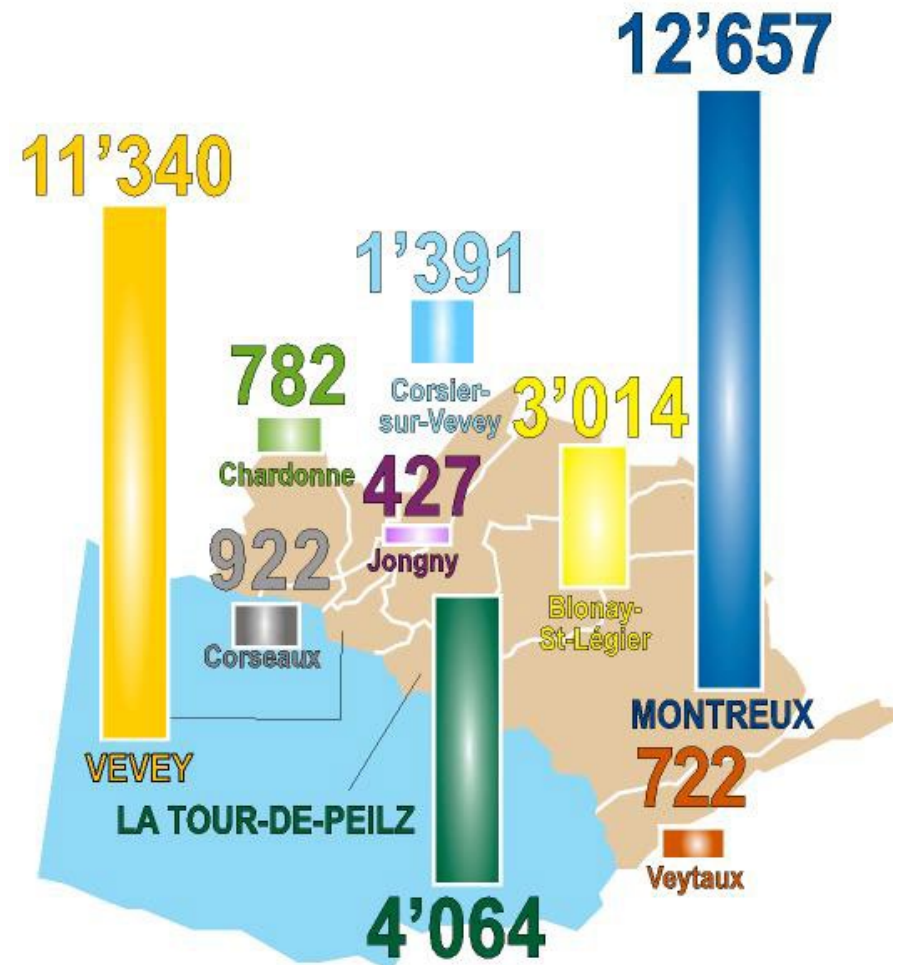
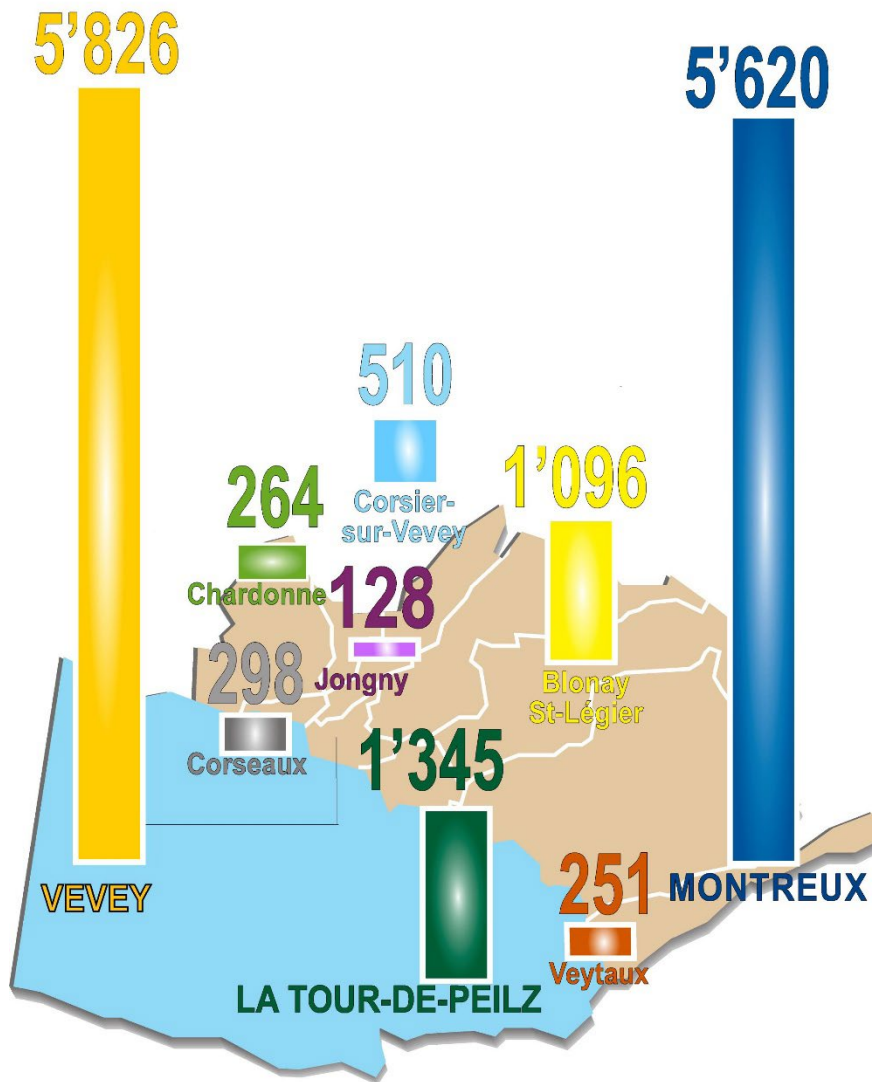
Il s'agit de relever l'excellente collaboration tout au long de l'année avec la Police cantonale vaudoise, ainsi qu'avec nos nombreux partenaires locaux, sans lesquels les actions de Police Riviera n'auraient pas eu la même portée, ni la même efficacité.

5.1.4 Actions de prévention (voir graphiques ci-après)

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policier·ère·s et les assistant·e·s de sécurité publique.

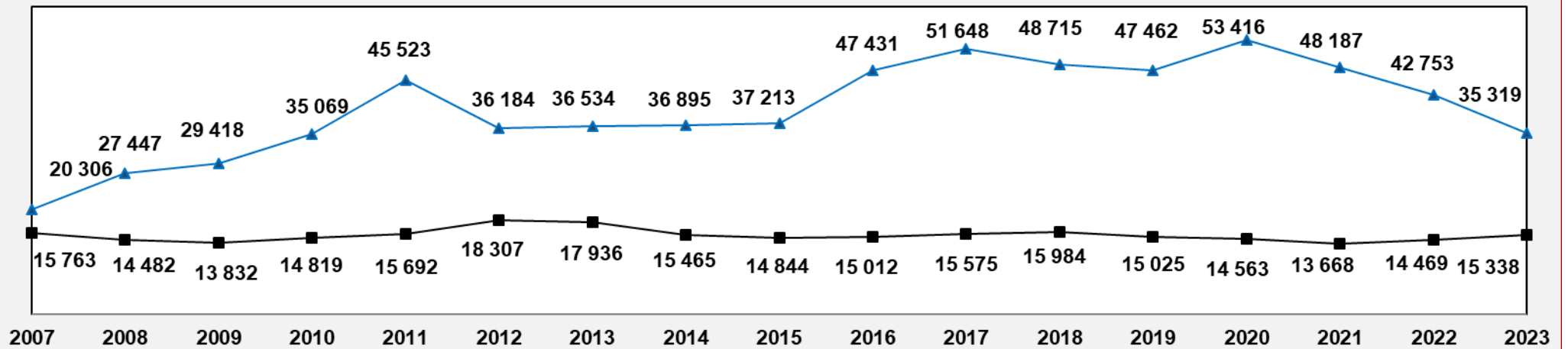
Total des interventions réactives : 15'338

Total des actions proactives : 35'319

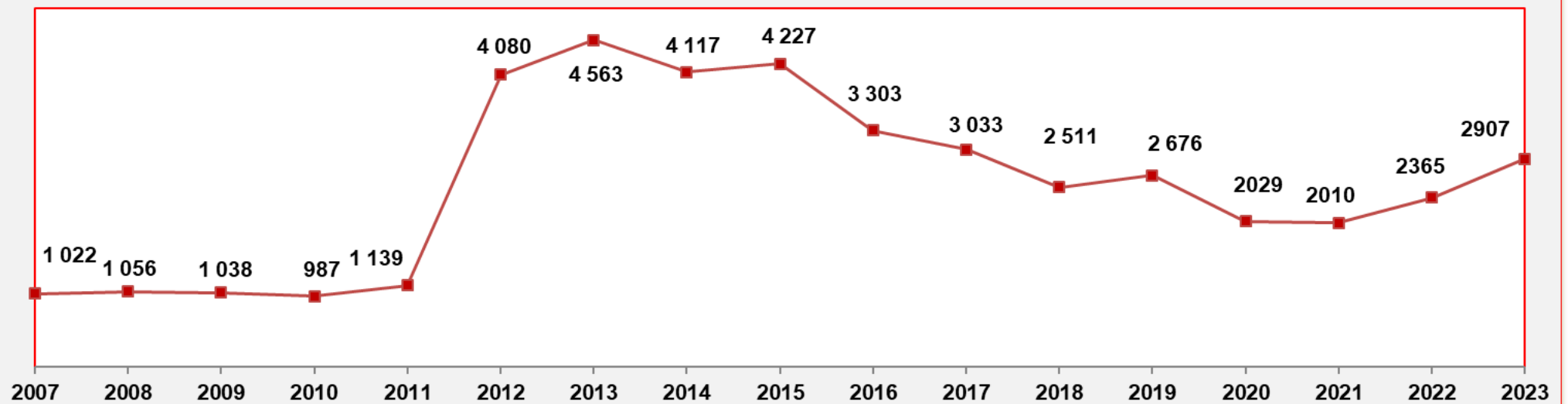


Actions réactives et proactives 2007 - 2023

■ Actions réactives ▲ Actions proactives



Nombre de plaintes pénales, auditions-plaintes et e-plaintes



5.2 Division police de proximité



Plt Nicolas Fluri
Chef de Division



Lt Pierre-André Emery
Remplaçant du Chef de Division et
Chargé de Prévention

Dans le cadre de la restructuration du Service de police en 2019, une nouvelle Division intitulée « Police de proximité » a été créée. Cette Division est riche de plus de 40 collaborateur·trice·s œuvrant dans 4 corps de métiers : les policiers répondants de proximité, les policiers de l'Unité de prévention, les réceptionnistes et les assistant·e·s de sécurité publique (ASP). Les ASP, auparavant rattachés aux Services généraux, ont fait l'objet d'un transfert au Service de police en date du 1^{er} janvier 2021. En effet, par le biais du nouveau concept de police de proximité, les tâches des ASP en matière de sécurité ont été diversifiées et il faisait dès lors sens de les intégrer au Service de police.

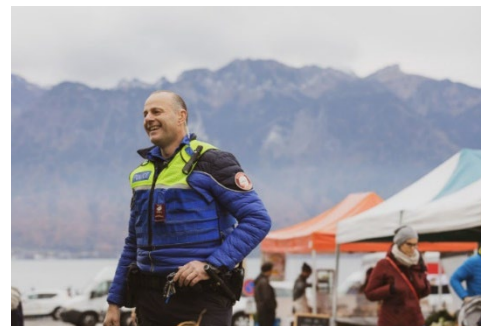
5.2.1 Unité de proximité

L'année 2023 a été marquée par la consolidation du nouveau concept de police de proximité et de la réorganisation des réceptions ASR. En effet, les réceptions de Vevey et de Clarens ont été placées sous la gestion unique de la Division police de proximité au 1^{er} janvier 2021. Cette démarche visait notamment à uniformiser les prestations aux « portes d'entrée » de l'ASR et améliorer l'accueil des citoyen·ne·s.

Globalement, après deux années d'expérience, le bilan est positif et les objectifs atteints. Les nouveaux horaires d'ouverture et de fermeture ont été bien accueillis par la population, tout comme par le

personnel. Cette réorganisation a permis d'une part de libérer les policiers de la Division police-secours de tâches administratives au guichet et d'autre part d'accroître leur présence dans le terrain. Par ailleurs, les prestations de police demeurent disponibles 24h/24, 365 jours par année, dans les postes de Clarens et de Vevey.

Sur le plan opérationnel, plusieurs actions de visibilité et de prévention des incivilités ont été menées avec l'ensemble des collaborateur·trice·s de la Division police de proximité : lutte contre le deal de rue, répression des délits et autres infractions au Règlement de police intercommunal. Le nouveau concept a permis, entre autres, l'engagement de patrouilles mixtes (policiers-ASP). Par ailleurs, les policiers répondants de proximité ont traité plus de 750 réquisitions au profit de la population et des autorités (p. ex. : conflits de voisinage, enquêtes administratives, problèmes en lien avec la circulation et le stationnement, plaintes pénales, troubles à la tranquillité, dommages à la propriété, littering).



5.2.2 Prévention

Le dispositif de prévention de Police Riviera est composé de l'Unité de prévention, avec le soutien de l'ensemble des collaborateur·trice·s de la Division police de proximité. Il est supervisé par le Chargé de prévention.

5.2.2.1 Missions générales

Former :

- les élèves, étudiant·e·s et apprenti·e·s de la région dans les domaines de la prévention en général et routière en particulier;
- les patrouilleurs scolaires;
- les partenaires et collaborateur·trice·s sur des thèmes spécifiques.

Informier :

- les citoyen·ne·s par des actions ciblées en fonction des campagnes régionales, cantonales et nationales;
- les partenaires et autres personnes œuvrant dans divers domaines en relation avec le public.

Participer :

- aux diverses actions de prévention sur la Riviera;
- aux diverses séances de coordination et d'information en relation avec la prévention.

Contrôler :

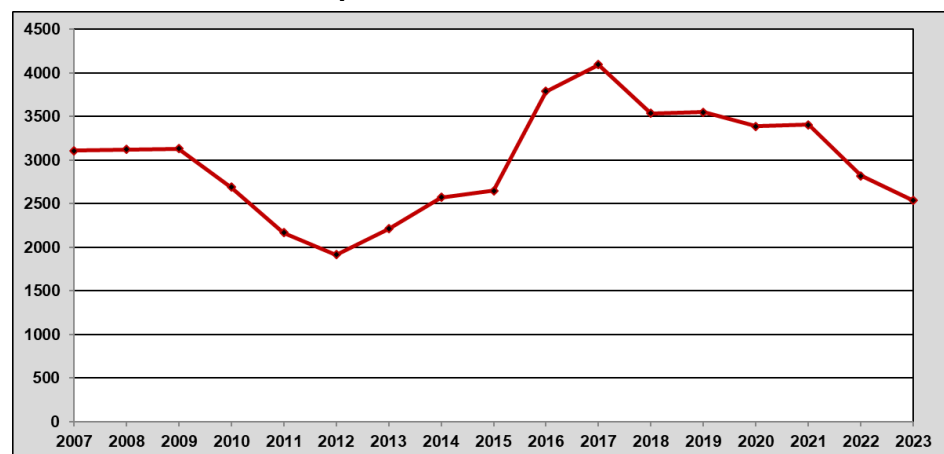
- le respect des législations en vigueur par des actions et présences visibles, avec des objectifs définis ou spontanés;
- la vitesse des véhicules et le respect de la signalisation lumineuse avec des appareils techniques.

5.2.2.2 Actions principales en 2023

Nombre d'actions à proximité des écoles

Ville/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay-St-Légier	25	19	21	9	15	16	0	17	9	14	16	0	161
Chardonne	4	7	5	2	2	5	0	1	3	1	5	0	35
Corseaux	5	5	8	2	5	7	0	1	5	3	2	0	43
Corsier	17	10	14	6	9	9	0	4	11	9	12	0	101
Jongny	11	9	7	5	3	4	0	4	12	7	7	0	69
La Tour-de-Peilz	53	55	64	29	53	50	0	32	51	54	62	1	504
Montreux	75	55	121	39	89	64	0	66	94	68	92	62	825
Vevey	73	57	83	38	78	80	0	52	68	52	91	103	775
Veytaux	1	0	2	0	3	5	0	2	5	4	5	0	27
Totaux	264	217	325	130	257	240	0	179	258	212	292	166	2 540

Nombre total d'actions proactives aux abords des écoles

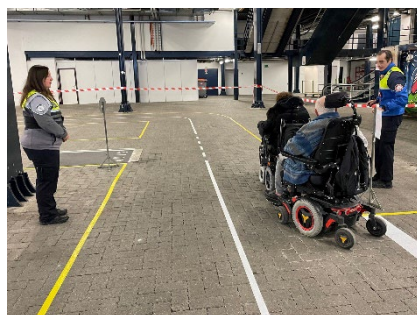


5.2.2.3 Cours dans les écoles (primaires, secondaires – publiques et privées) 2022 - 2023

L'enseignement de l'**éducation routière** a été dispensé dans 493 classes représentant 8'858 élèves.

2 nouveaux **patrouilleurs scolaires** adultes ont été formés en 2023, pour la commune de Blonay – Saint-Légier.

Le **Jardin de circulation**, déployé dans une halle du 2M2C à Montreux, a permis aux élèves de 7^{ème} année Harmos de la Riviera, ainsi qu'à des enfants de la Fondation Verdeil et des Résidents de la Fondation des Eglantines de mettre en pratique, avec des cycles, la théorie enseignée.



Les élèves de 4^{ème} année ont bénéficié du cours d'éducation routière « **Merle Blanc** ». Ce cours a pour objectif de rappeler le comportement à adopter lors de la traversée de la route, ainsi que de sensibiliser les enfants au temps de réaction des conducteur-trice-s et à la distance de freinage des véhicules.

Le programme de **prévention « délits, incivilités et médias numériques »** a été dispensé dans 39 classes de 8^{ème} année Harmos, représentant 633 élèves.

Des **cours « traversée de la route » spécifiques pour des enfants vivant avec une déficience intellectuelle** ont été donnés en 2023.

5.2.2.4 Indicateurs de vitesse

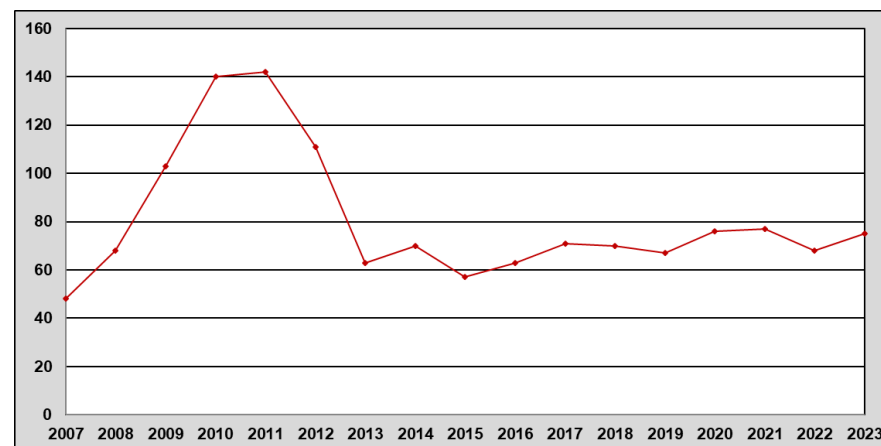
Les 2 appareils indicateurs de vitesse ont été installés à 75 points de contrôle durant l'année. Leur usage est préventif et permet une analyse sommaire du trafic à un endroit précis.



Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation 2023

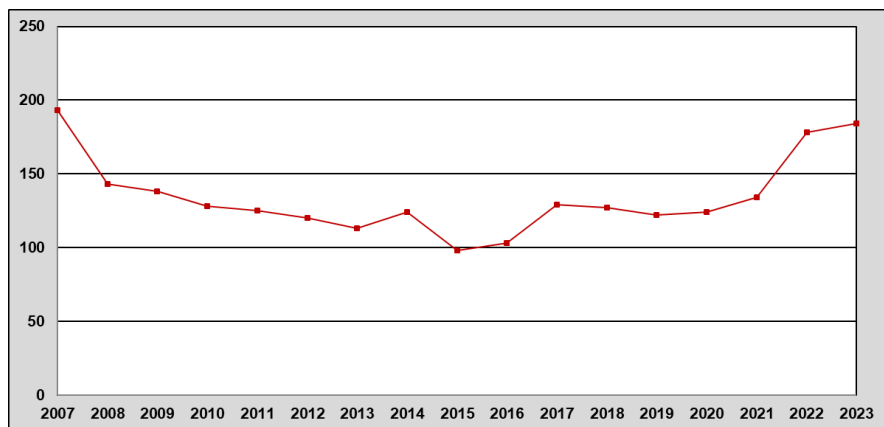
Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux		
Blonay-St-Légier	pas de mesure	pas de mesure	0	3	2	2	2	2	2	3	2	pas de mesure	18		
Chardonne			0	0	1	0	0	0	0	1	2		4		
Corseaux			1	0	1	0	0	1	1	0	1		5		
Corsier			0	0	1	0	1	0	1	0	1		4		
Jongny			0	1	0	1	0	1	0	2	1		6		
La Tour-de-Peilz			1	2	0	1	1	2	0	0	1		8		
Montreux			0	2	3	2	3	1	0	3	0		14		
Vevey			2	0	1	2	1	3	4	0	1		14		
Veytaux			0	0	1	0	0	0	0	1	0		2		
Totaux					4	8	10	8	8	10	8		10	9	75

Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation 2007 à 2023



5.2.2.5 Contrôles radars mobiles

Nombre de contrôles radars mobiles 2007 à 2023

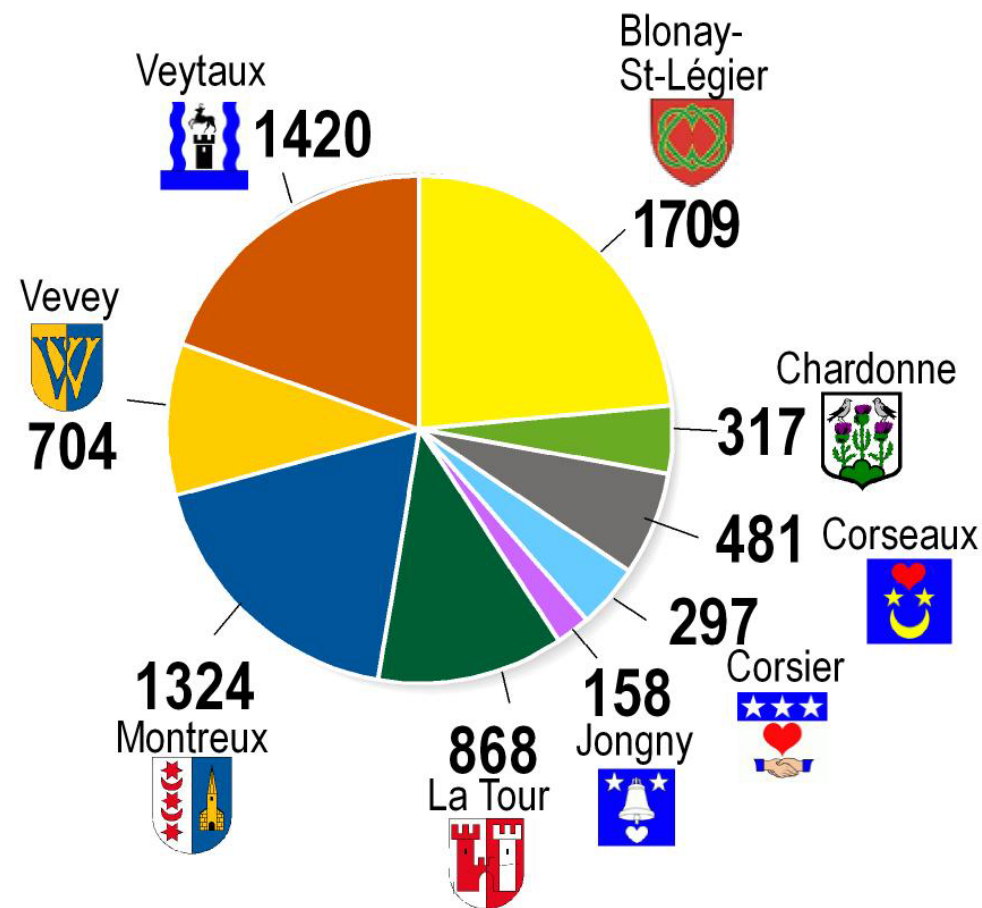


Nombre de contrôles radars mobiles en 2023 par ville

Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay-St-Légier	3	3	4	3	4	4	4	4	0	2	4	1	36
Chardonne	1	1	1	0	1	2	1	1	1	0	1	0	10
Corseaux	1	1	2	0	1	1	1	1	0	0	1	0	9
Corsier	1	1	0	2	1	1	0	1	0	1	0	2	10
Jongny	0	1	2	1	0	1	1	1	0	0	1	0	8
La Tour-de-Peilz	3	2	3	2	2	4	2	3	1	1	2	2	27
Montreux	4	4	6	3	4	5	4	2	0	1	3	4	40
Vevey	3	3	3	3	5	4	3	3	0	2	2	2	33
Veytaux	1	1	0	1	1	2	1	1	1	0	1	1	11
Totaux	17	17	21	15	19	24	17	17	3	7	15	12	184

Véhicules dénoncés – au total 7'278 :

Afin d'avoir une cohérence dans les statistiques des contrôles effectués avec les deux radars mobiles, seul le nombre de véhicules dénoncés est mentionné.



5.2.2.7 Contrôles radars fixes

Localité	Rue	Vitesse prescrite	Véhicules contrôlés	Infractions Vitesse	Infractions Feux	Total infractions
Brent	Place de la Chapelle	50	64 060	2	4	6
Clarens	Av. Eugène-Rambert	50	608 311	14	403	417
Clarens	Rue Gambetta (sens montant)	50	453 218	551	138	689
Clarens	Rue Gambetta (sens descendant)	50	1 348 884	1 096	1 576	2 672
Total			2 474 473	1 663	2 121	3 784

5.2.2.8 Activités diverses – partenariats

Dans le cadre des activités proposées par l'ASR pour le **passport-vacances** de Vevey et environs, qui a eu lieu le 16 août 2023 à La Tour-de-Peilz, Police Riviera a organisé un quiz qui consiste à répondre à des questions en lien avec la prévention. Une voiture de patrouille a également été présentée aux enfants.

Les recrues du SDIS Riviera ont bénéficié d'une **formation "polroute"**, dispensée par l'Unité de prévention.

Le Chargé de prévention rencontre régulièrement différents **partenaires en lien avec la jeunesse**. Ces réunions permettent de maintenir les contacts entre professionnels du réseau et de faire le point sur la situation des jeunes dans l'espace public. Elles sont également l'occasion d'échanger sur des thématiques particulières, de trouver des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées et d'anticiper certaines problématiques.

Plusieurs **conférences de prévention et d'information** ont été données lors de soirées destinées aux parents, en collaboration avec la Préfecture du district et les directeurs d'écoles.

Le Chargé de prévention a été requis à 12 reprises pour l'**analyse sécuritaire** de maisons individuelles ou d'appartements. Des conseils de sécurité ont également été donnés à un musée de la région et à des gérants d'immeubles.

Des **conférences auprès de personnes immigrées** ont également été organisées. Les thèmes abordés sont la présentation du

fonctionnement de la police, la prévention des délits/incivilités et des problématiques liées aux médias numériques.

Un **programme d'information et de prévention destiné aux personnes migrantes « primo-arrivants »** a été élaboré en partenariat avec l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants), le BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme), le CSIR (Centre social d'intégration des étrangers) et la Police cantonale vaudoise. Il a été présenté à deux reprises en 2023, soit aux foyers de l'ancien hôpital de Montreux, ainsi qu'à celui de la Providence à Vevey.

Des séances de prévention en lien avec les médias numériques ou la circulation routière, ainsi que parfois de recadrage ont également été effectuées dans les différents foyers pour **jeunes migrants mineurs non accompagnés** de la région.

Un cours sur les risques et **les bons comportements à adopter dans et à proximité des véhicules des transports**, en étroite collaboration avec l'entreprise VMCV, a été donné à 620 élèves de Montreux-Est, de Montreux-Ouest, de Vevey, de La Tour de Peilz et du cercle de Corsier.



Des conférences de **prévention des vols à domicile, dans les transports et sur la voie publique** ont eu lieu à 5 reprises auprès d'un public d'**ainés**.

Des conférences de **prévention sur l'usage des médias numériques** ont été dispensées auprès des parents de la Fondation

Verdeil, ainsi qu'à plusieurs Résidents de la Fondation des Eglantines.

Près de 600 **étudiant.e-s d'écoles hôtelières** ont bénéficié de leçons d'information sur différentes réglementations en vigueur dans notre pays.

En collaboration avec la Police cantonale, un programme de prévention sur le thème des médias numériques a été présenté aux **étudiant.e.s de 1^{ère} année du gymnase de Burier**, lors de la semaine « spéciale » précédant les vacances d'automne.

21 **séances de conciliation, de « recadrage », de bons offices ou de passages en classe suite à de petits délits ou incivilités** ont eu lieu en 2023.



Une policière de l'Unité de prévention a également participé au « parcours découvertes » organisé par la Fondation des Eglantines.

Les **responsables de bars** de la fête multiculturelle de Vevey, ainsi que des manifestations Vibiscum et Montreux Jazz Festival ont été rencontrés pour leur rappeler la **légalisation en matière de vente d'alcool**. Ils ont notamment été sensibilisés à diverses problématiques pouvant survenir lors de la manifestation.

Campagnes et actions de prévention



2023

Durée horaire des actions :
Personnes touchées :
Nbrs actions :

Total horaire des actions : **370:45**

Total des actions : **128**

Total personnes touchées : **4290**

Alcool	Rivano	Cambriolages SERRA	Mobilité douce	Dégivrez	Ecoute Partage	Parents Taxis	Rentrée Scolaire	Distraction
6:40	9:30	28:50	7:00	41:00	41:00	2:50	5:45	50:50
55	21	368	49	249	624	76	270	54
4	5	7	3	17	13	5	10	6

Vols Véhicules	Visibilité	Ecoles Transports publics	Vevey Lavaux UP	Montreux Jazz Festival	Léman Rétro	Formation Pol. Route recrues SDIS	Séniors	Passeport Vacances
3:30	28:50	25:15	15:00	60:00	16:00	14:00	8:45	6:00
20	368	620	500	407	403	16	151	39
1	7	33	1	8	2	1	4	1

Durée horaire des actions :
Personnes touchées :
Nbrs actions :



Stand de prévention des cambriolages



Stand au Lavaux-Up

6. Services généraux



Sébastien Piu
Directeur administratif
Chef des Services généraux

Par leur transversalité, les Services généraux fournissent un support à l'ensemble des entités de l'ASR. Ils agissent en veillant au respect des dispositions légales et réglementaires dans un but d'efficacité et de cohérence.

Les Services généraux regroupent :

- l'Office du commerce et des manifestations (OCM)
- l'Office de la mobilité (OM)
- l'Unité Technique Logistique & Informatique (UTLI)
- la Communication et Relations publiques
- la Cellule juridique
- la Chancellerie

Quelque quarante cadres et collaborateurs y travaillent. Ils assurent, à des degrés différents, les tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'Association Sécurité Riviera.

Le personnel des Services généraux est réparti sur les sites des Communes de Clarens, Vevey et Blonay - Saint-Légier, en fonction des facteurs liés aux prestations offertes et aux infrastructures à disposition.

6.1 Office du commerce et des manifestations (OCM)



Laurent Sutter
Responsable de l'Office du commerce et des manifestations
Suppléant du Chef des Services généraux

Au cours de l'année 2023, le nombre de manifestations s'est stabilisé, mais reste toutefois supérieur à celui de la période d'avant COVID-19. L'envie de se rencontrer pour des raisons culturelles, sportives ou musicales, notamment, ne faiblit pas.

Au niveau des ressources humaines, le Responsable de l'OCM, Cap Stephan Gattone, a bénéficié d'une retraite bien méritée après plus de quarante ans passés au service de la population de la Riviera. Afin d'assurer un passage de témoin dans les meilleures conditions, l'ancien et l'actuel Responsables de l'OCM ont pu œuvrer ensemble durant une phase transitoire. Monsieur Sutter a ainsi pu assumer sa nouvelle fonction à compter du 1^{er} janvier 2024.

6.1.1 Manifestations

Durant l'année 2023, ce sont plus de 1'000 demandes qui ont été déposées et traitées par les collaboratrices et collaborateurs de l'OCM pour l'ensemble des communes de l'ASR.

Les événements majeurs qui se sont déroulés sur la Riviera, tels que le Montreux Jazz Festival (250'000 festivaliers) et le Montreux Noël (500'000 visiteurs), ont à nouveau connu un grand succès de fréquentation.

Le déménagement de la 2^e édition du VIBISCUM Festival sur la Place du Marché à Vevey, avec une nouvelle formule *d'open air urbain*, a particulièrement mobilisé les ressources de l'ASR. L'OCM a contribué à garantir, dans des délais serrés, un déroulement du festival conforme aux exigences légales en matière de sécurité, de mobilité et de police du commerce. Fort de sa fréquentation par un public enthousiaste, il est prévu que le VIBISCUM Festival soit reconduit sur la Place du Marché en 2024.

6.1.1.1 Quelques manifestations marquantes en 2023

Montreux

- Montreux Jazz Festival
- Course Montreux - Les Rochers-de-Naye
- Montreux International Guitar Show
- Freddie Celebration Days
- Montreux Acrobatics
- Polymanga
- Montreux Noël



Brent

- Foire de Brent

Chailly

- Cyclocross Riviera
- Tour du Chablais

Clarens

- Montreux Miniature's show
- Fête du pain

Les Avants

- Bukolik Freeride « 20 ans »



Territet

- Elle Spirit Open
- Junior Spirit Open
- Revue vaudoise

Blonay – Saint-Légier

- Tennis SWISS BOWL
- Désalpe
- Troc de Blonay
- Saint-Nicolas



Chardonne

- Marché aux fleurs
- Caves ouvertes
- Jazz au caveau

Corseaux

- La Villa « Le Lac » Le Corbusier fête ses 100 ans !

Jongny

- Journées de Championnat Unihockey
- Concerts d'été

La Tour-de-Peilz

- Riviera Tango Fiesta
- Concours Hippique de dressage
- Coupe Suisse Futnet 2023
- Nox Orae

Vevey

- Marchés Folkloriques
- VIBISCUM Festival
- VIFFF Vevey International Funny Film Festival
- StrEAT Food Festival

Veytaux

- Derby de Jaman



Riviera

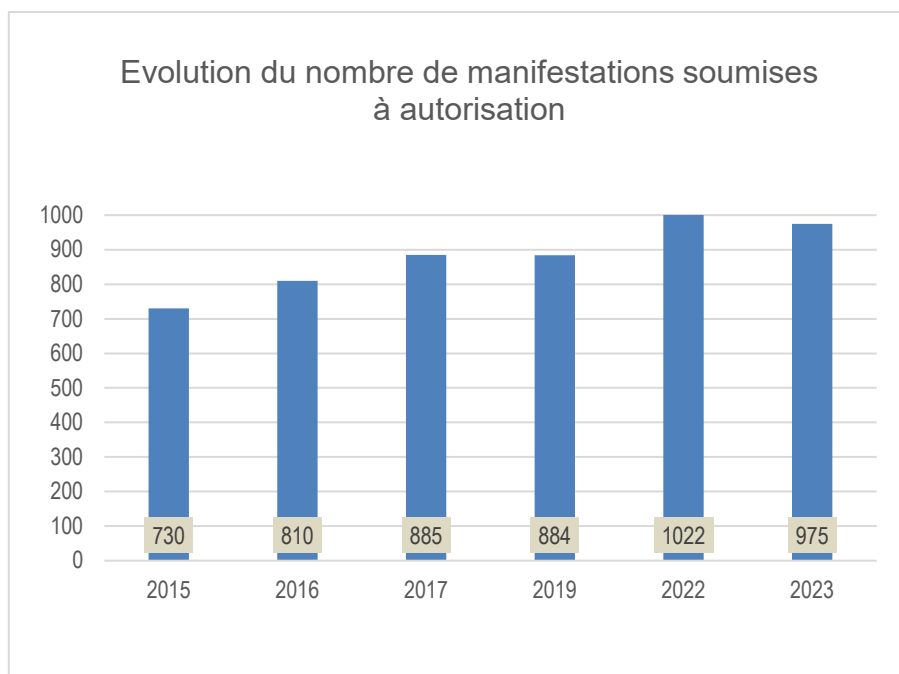
- Nuit des Musées
- Cyclotour du Léman

Durant les manifestations de moyenne à grande importance, notre équipe est présente sur le terrain pour procéder à des contrôles du volume de diffusion musicale (dB(A) : décibels autorisés).

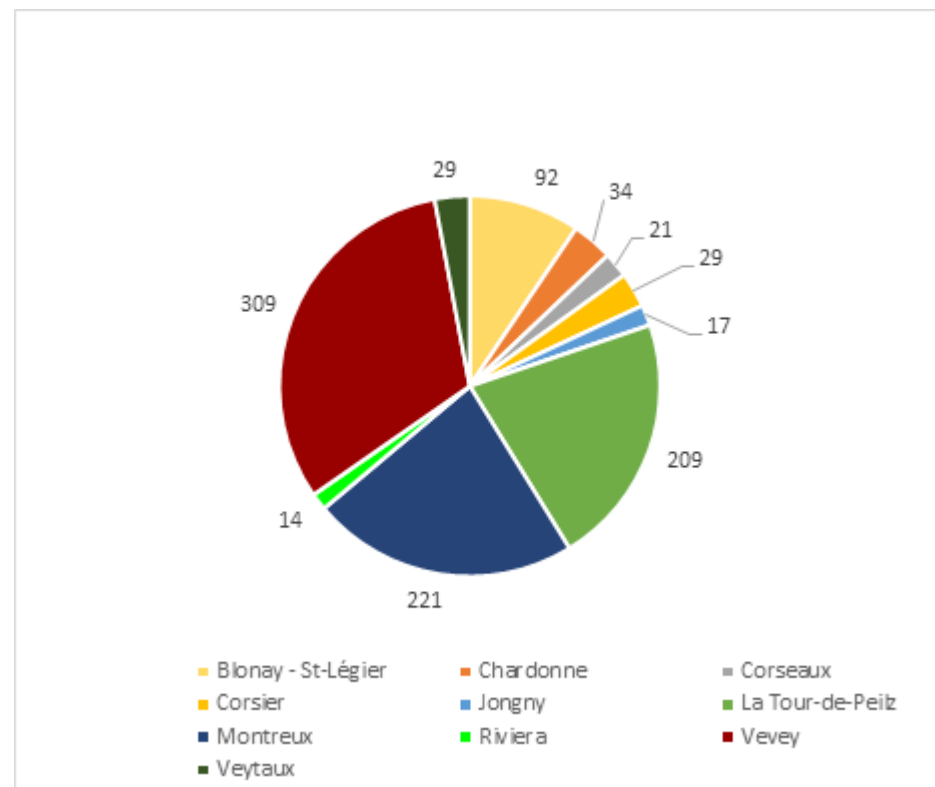
Manifestations sur le territoire de l'ASR

975 manifestations se sont ainsi déroulées dans notre région, contre 1'022 en 2022 (2020 et 2021 n'étant pas représentatives, en raison des mesures sanitaires liées au COVID-19).

On constate une augmentation d'environ 40% sur les huit dernières années, particulièrement marquée après la période de confinement.



Ci-dessous, une représentation graphique de la répartition des 975 manifestations ayant eu lieu en 2023, pour chacune des communes de l'ASR :



6.1.2 Police du commerce

Dans le cadre de ses activités relevant de la Police du commerce, l'OCM collabore de façon régulière avec les services cantonaux partenaires. Une collaboration soutenue intervient avec le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), respectivement la Police cantonale du commerce.



Les relations entretenues avec les communes et les divers acteurs économiques de la région permettent d'améliorer constamment les nombreuses prestations en faveur des sociétés locales, des commerçant·e·s et des citoyen·ne·s. Les responsables de l'OCM ont pu rencontrer l'ensemble des communes de l'ASR, afin de présenter le nouveau Responsable de l'office. Des précisions ainsi que des éclaircissements ont ainsi pu être apportés sur certains sujets récurrents (obtention de permis temporaires par une commune, procédure à suivre pour une petite manifestation, etc.).

Suite aux échos favorables rencontrés lors de ces échanges, les liens, notamment avec les Greffes municipaux, seront renforcés, en particulier par la tenue de séances régulières. De façon plus générale, l'OCM continuera à se tenir à disposition des Autorités communales pour apporter son soutien technique et son expertise dans ses domaines de compétence.

La reprise post-COVID, amorcée en 2022, a continué sa progression dynamique en 2023. De nombreuses demandes de prolongation d'horaire et d'animations diverses ont été faites.

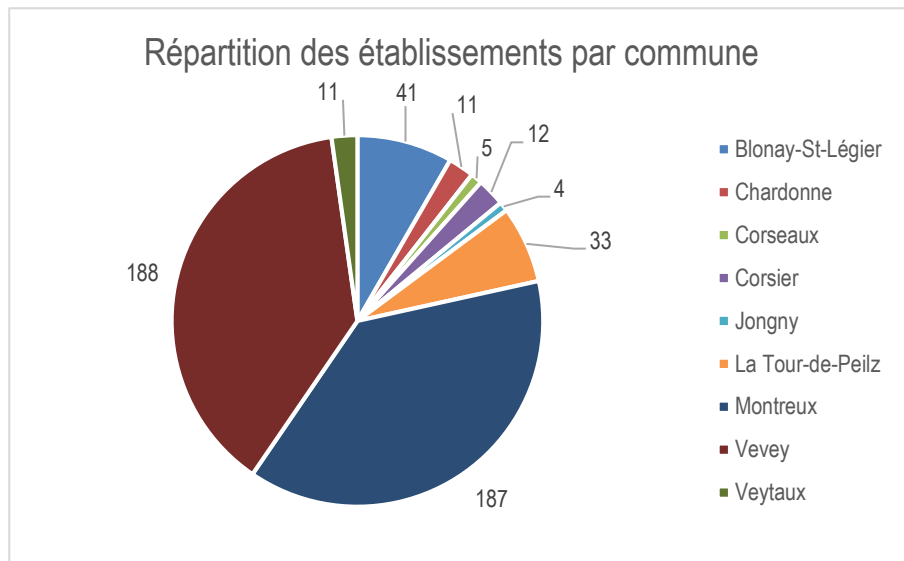
Une grande partie des forces s'est concentrée sur des demandes émanant des établissements publics et des magasins. Une recrudescence des nuisances sonores, mais également une sensibilité plus marquée des riverains à ces dernières – notamment dans les centres urbains – ont été constatées.

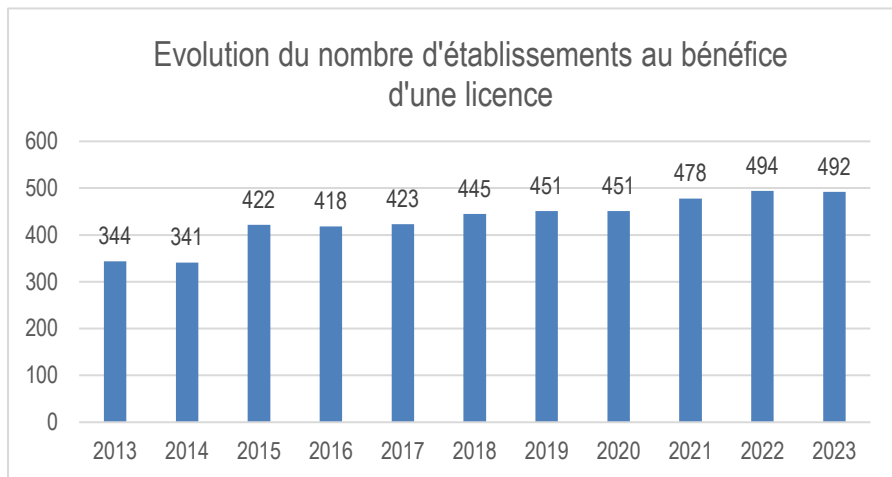
L'année 2023 a vu se concrétiser la pérennisation des agrandissements de certaines **terrasses** d'établissements (marquage au sol et enregistrements administratifs).

L'OCM a effectué de nombreux **contrôles** en soirée, afin de prévenir les nuisances, en privilégiant le dialogue, la prévention et la sensibilisation des tenanciers et des clients.

Beaucoup de temps a également été consacré à la préparation et au soutien technique aux organisateurs du VIBISCUM Festival, notamment par rapport à l'aspect « F&B » (Nourriture et boisson). Des concepts ont ainsi pu être mis en place et des contrôles visant à vérifier la conformité avec les dispositions de la LADB (Loi sur les auberges et les débits de boissons) ont été réalisés.

L'OCM suit régulièrement des formations dispensées, en présentiel ou en distanciel, par la Police cantonale du commerce.





Depuis 2022, l'OCM est également compétent pour délivrer des autorisations destinées aux **artistes de rue**. En 2023, ce sont ainsi plus de 1'000 autorisations qui ont été octroyées.



L'Office continue de fournir de nombreuses prestations dans le domaine de l'**hébergement en « B&B »**. Depuis l'entrée en vigueur (1^{er} juillet 2022) de nouvelles dispositions légales en matière d'hébergement de courte durée, les loueurs ont l'obligation de s'annoncer auprès des Autorités communales. Ils doivent également obtenir une autorisation de changement d'affectation en cas de location de plus de 90 jours par année civile d'un logement jusqu'alors loué de manière traditionnelle.

Après une période de tolérance en 2022, quelques dénonciations ont été faites auprès de la Préfecture en 2023, malgré une communication par le biais de multiples canaux à disposition des loueurs (Internet, Offices du tourisme, etc.).



Les outils de monitoring des activités de la Police du commerce mis en place en 2022 se révèlent adéquats et performants.

En dix ans, le nombre d'établissements présents dans notre région a augmenté de 150, soit une variation d'environ 44%. Il est toutefois resté stable en 2023.

L'OCM collabore également étroitement avec notre service informatique (UTLI), ainsi qu'avec notre partenaire externe Prime Technologies, afin de finaliser l'installation du **nouveau Registre des entreprises**. Celui-ci assurera notamment les mises à jour du Registre cantonal des entreprises (RCEnt) et les communications aux Contrôles des habitants des Communes de la Riviera pour leur suivi administratif.

Le domaine des **taxis** a aussi largement occupé l'OCM cette année. Effectivement, il a été nécessaire de s'adapter aux nouvelles normes cantonales visant à tenir compte de la thématique des véhicules de transport avec chauffeur (VTC, chauffeurs « UBER »). Dans cette optique, un nouveau Règlement sur le service des taxis de l'ASR (RST) a été élaboré, ainsi que de nouvelles Prescriptions d'application dudit règlement.

Des règles similaires à celles de l'ASR ont été adoptées par l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis. Cette harmonisation permettra de bénéficier d'une réglementation cohérente sur une large partie du Canton et offrir ainsi une protection étendue à la profession. Un communiqué de presse commun a d'ailleurs été établi par l'Association précitée, l'ASR et le Canton.



6.2 Office de la mobilité



Rocco Volpe
Responsable

6.2.1 Introduction

L'Office de la mobilité (OM) rassemble les collaboratrices et collaborateurs des anciennes cellules des Amendes d'ordre, de la Signalisation, ainsi que le personnel administratif des anciens Offices du stationnement. Il a progressivement vu le jour durant le second semestre 2021.

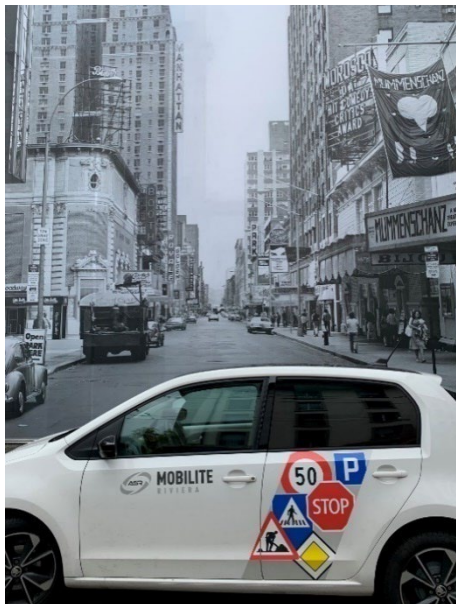
Il est composé de 17 personnes (15.8 ETP) et constitue une entité transversale en matière de mobilité. Il agit en soutien de la plateforme sécuritaire de l'ASR.

L'ensemble du personnel administratif occupe des locaux sis à Vevey, ceci dans le but de centraliser les forces, d'améliorer le service à la population et de gagner ainsi en efficience.

Les dépôts et ateliers de la signalisation routière sont situés sur le territoire de la Commune de Blonay - Saint-Légier. D'une superficie de 700 m², cet espace permet le stockage des appareils et du matériel nécessaires aux 6 collaborateurs qui œuvrent notamment à l'entretien, la réparation et la réalisation de la signalisation routière.

6.2.2 Perspectives d'avenir – Enjeux pour l'Office de la mobilité

La mobilité urbaine est aujourd'hui un enjeu crucial. Elle le sera encore davantage dans les années à venir. C'est pourquoi la volonté d'unir les forces dans ce domaine revêt une importance capitale.



6.2.3 Tâches de l'Office

- L'OM assure la gestion complète des **Amendes d'ordre**, en collaboration étroite avec la Commission de police ; ceci en particulier dans le cadre des défenses publiques et des diverses dénonciations ayant trait au Règlement général de police intercommunal et aux différents Règlements communaux :
 - enregistrement des dénonciations ;
 - envoi de lettres de dénonciation radars et feux ;
 - envoi de diverses procédures, rappels, ordonnances pénales, sommations, réquisitions de poursuite et gestion du contentieux ;
 - traitement du courrier de contestation des amendes ;
 - établissement de dossiers pour la Commission de police.

Aperçu des amendes

Nombre d'amendes	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Amendes d'ordre	82 942	83 557	61 606	58 913	66 741	82 258
Radars	9 918	8 522	9 239	7 851	9 938	11 066
Domaine privé	1 867	2 127	1 509	2 264	1 971	1 968
Règlement de police	473	626	686	510	399	512
Stupéfiants	222	165	132	75	60	67
Total	95 422	94 997	73 172	69 613	79 109	95 871
Procédures						
Rappels	33 952	33 024	25 794	22 651	25 548	31 945
Ordonnances pénales	14 188	12 847	9 043	8 513	9 923	12 455
Sommations	7 028	6 572	4 625	4 798	4 633	5 388
Poursuites	3 336	2 857	2 460	2 655	3 229	2 385
Total	58 504	55 300	41 922	38 617	43 333	52 173

- Les prestations en matière de **Signalisation routière** sont effectuées conformément à la législation sur la circulation routière :
 - légalisation et entretien de la signalisation verticale et horizontale ;
 - mise en place de dispositifs provisoires liés à des manifestations, chantiers ou autres événements ;
 - élaboration de projets dans le domaine routier, conseils et expertises ;
 - réservation de places lors de déménagements, manifestations, mariages ou autres événements ;
 - délivrance d'autorisations aux endroits interdits à la circulation ;
 - mise en place de dispositifs de circulation et parcage pour les manifestations nécessitant des mesures particulières (déviation, fermetures de rue, neutralisations d'espaces de stationnement, etc.).

Conformément aux Statuts de l'Association Sécurité Riviera, les charges résiduelles de la signalisation sont réparties au prorata du nombre d'habitants des trois villes (Vevey, Montreux, La Tour-de-Peilz).



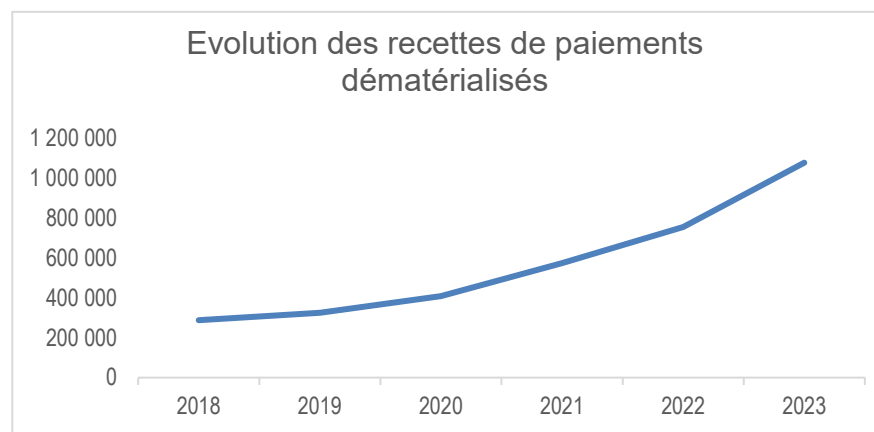
Les prestations facturées aux autres communes de l'ASR se sont élevées, en 2023, à CHF 1'140.00.

- Les prestations relatives au **Stationnement** visent à unifier la planification, la mise en place et la gestion dans divers domaines :
 - projets en lien avec le stationnement des véhicules et mesures correctrices ;
 - délivrance de diverses autorisations de stationner. Nouveauté en 2023 : des cartes à gratter digitales (dématérialisées) sont disponibles dès le 1^{er} novembre 2023 pour les Communes de La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey. Ce système, qui constitue une première en Suisse romande, sera progressivement étendu aux autres Communes de la Riviera.
 - réception et traitement d'environ 2'700 demandes de macarons, renseignements au public, gestion et suivi (établissement, renouvellement, contrôle, facturation, confiscation) pour les Communes de Corsier-sur-Vevey, Corseaux, La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey.



Paiement dématérialisé du stationnement - PayByPhone

L'application de notre nouveau partenaire PayByPhone, disponible dès le début de l'année 2022, a rapidement été adoptée par les usagers. De manière plus générale, les chiffres relatifs au paiement dématérialisé du stationnement sont clairement en hausse au fil des ans. A ce jour, plus de 45 - 50% des recettes liées au stationnement proviennent de ce type de paiement.



6.2.4 Statistiques

Le tableau ci-dessous présente la totalité des amendes infligées en 2023. Il reflète notamment l'action des assistants de sécurité publique, dont l'une des missions principales est constituée par le contrôle du stationnement dans les Communes de Blonay – Saint-Légier, Corseaux, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux. A Montreux et Jongny, des installations de surveillance automatique du trafic (feux de signalisation et vitesse) permettent également la poursuite de nombreuses infractions.

	Blonay - St-Légier	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny	La Tour-de-Peilz	Montreux	Vevey	Veytaux	Total
Amendes	2 443	133	831	1 175	43	7 966	33 062	35 493	1 112	82 258
Domaine privé	217	116	9	235	8	122	823	418	20	1 968
Radar	1 699	317	481	296	147	867	1 324	704	1 420	7 255
Règlement police	24	3	2	24	2	33	192	229	3	512
SAT - Feux/Radar	0	0	0	0	11	0	3 800	0	0	3 811
Stupéfiants	1	0	0	2	0	6	23	35	0	67
Total	4 384	569	1 323	1 732	211	8 994	39 224	36 879	2 555	95 871

6.3 Unité Technique Logistique & Informatique



Adj Jean-Luc Monney
Responsable

L'Unité Technique Logistique & Informatique (UTLI) œuvre au profit de l'ensemble des services de l'ASR. Au 1^{er} janvier 2023, elle était composée de 6.2 ETP, y compris le personnel de la conciergerie de Clarens.

Durant l'année écoulée, la charge de travail est demeurée importante. Un collaborateur technique a débuté son activité le 1^{er} septembre 2023, pour une durée de dix-huit mois. Ce contrat de travail de durée déterminée a également été conclu en prévision des changements engendrés par la décision de la Commune de Montreux de résilier la convention informatique qui la lie à l'ASR. En effet, il a été convenu avec notre partenaire précité que l'ASR puisse à l'avenir disposer progressivement d'une majeure indépendance pour la gestion et l'hébergement de ses systèmes informatiques.

Au 1^{er} août 2023, l'équipe de conciergerie a été renforcée par l'engagement d'un apprenti agent d'exploitation de 1^{ère} année.

Relevons également que l'adjutant Jean-Luc Monney prendra officiellement sa retraite dans le courant du premier semestre 2024 et qu'une procédure d'engagement d'un nouveau Responsable est en cours.

Ci-après, une liste non exhaustive des tâches et projets qui ont été menés durant l'année écoulée :

6.3.1 Informatique

Ce secteur représente la majeure partie du travail de l'unité. Durant l'année 2023, nous pouvons relever les faits marquants suivants :

- entretien, réparation et mise à jour de notre parc informatique composé de 181 PC's ;
- poursuite de la mise en œuvre, en collaboration avec notre Chargée de communication, du nouveau site Intranet-Extranet de l'ASR ;
- mise en route du programme de gestion des séances « eSéances » pour le Comité de direction ;
- étude liée à la révision de la législation sur la protection des données, en collaboration avec le Centre informatique de la Commune de Montreux ;
- migration de notre système actuel de gestion des objets trouvés vers une nouvelle version ;
- remplacement du Registre des entreprises et poursuite du projet avec les Communes partenaires ;
- proposition au Comité de direction et commande de 14 postes fixes et 11 PC's portables dans le cadre du renouvellement de l'infrastructure informatique 2023 ;
- modification de notre système de gestion des heures, afin de répondre aux nouvelles règles instaurées en lien avec le travail de nuit ;
- renouvellement de tous les certificats SSL pour l'ASR ;
- étude relative au réseau cantonal sécurisé de la santé dans le cadre du dispositif INOPIA (pénurie d'énergie) ;
- lancement d'une analyse relative à la stratégie informatique de l'ASR ;
- démarrage du projet de nouvelle arborescence pour la sauvegarde des fichiers de l'ASR ;

- migration du WAC (WEB Applications Center), lequel héberge la gestion des bulletins d'hôtels, la gestion des taxis et la gestion des manifestations ;
- mise à jour des applications de gestion des amendes d'ordre pour répondre à divers changements techniques.

6.3.2 Technique

- Remplacement de notre onduleur et de ses batteries (ASI) ;
- poursuite de la mise en place de mesures utiles en prévision d'une éventuelle crise énergétique ;
- acquisition et installation d'un nouveau système de projection et d'affichage pour la salle du Comité de direction ;
- gestion technique des radars et du système de surveillance automatique du trafic, réparation, suivi et certification ;
- administration du système de contrôle des accès (103 serrures installées sur les différents sites de l'ASR et 592 badges).

6.3.3 Télécommunications

- Remplacement et mise en service du nouveau central téléphonique, installation de nouvelles stations téléphoniques et système de téléphonie sur PC, mise en place de messages d'accueil et création de groupes ;
- changement du système radio de notre Central de régulation de l'information (CRI) ;
- renouvellement de 9 téléphones portables selon le plan établi ;
- gestion des abonnements et appareils mobiles (290 cartes SIM, 200 *data*, 75 *voice + data* et 15 *voice*) ;
- analyse relative à la création d'un MDM (réseau sécurisé de téléphonie mobile) pour l'ensemble du personnel de l'ASR, particulièrement pour les policiers et les ambulanciers ;
- étude et proposition pour l'installation d'un système d'alarme par SMS pour tous les services de l'ASR.

6.3.4 Locaux

- Participation active au projet de rénovation des locaux de police sis à Vevey, notamment pour tous les aspects techniques ;
- bilan et inventaire des besoins concernant la rénovation des locaux de Clarens.

6.3.5 Divers

- Anticipation des mesures en lien avec l'engagement de 23 personnes et le départ de 18 employé·e·s (moyens techniques, informatique et autres).



6.4 Communication et Relations publiques



Dounya Schürmann-Kabouya
Chargée de communication

La cellule Communication et Relations publiques (RP) compte une Chargée de communication œuvrant à un taux d'activité de 60%. En 2023, il était prévu qu'elle bénéficie du renfort d'une collaboratrice administrative à 30% qui travaille au sein de l'UTLI. Toutefois, une telle mesure n'a pas pu se concrétiser totalement durant cette année, la collaboratrice en question ayant dû fournir l'essentiel de sa capacité de travail au profit de notre UTLI.

La Chargée de communication a notamment pour mission d'assister et conseiller le Comité de direction ainsi que la Direction dans le développement et la réalisation de la politique de communication de l'ensemble de l'ASR.

Elle veille également à répondre aux sollicitations des médias (plus d'une trentaine de demandes en 2023), à rédiger les communiqués de presse (une dizaine en 2023) et contribue à l'amélioration de la communication interne au sein de l'Organisation.

Durant l'année 2023, plusieurs projets, qui s'inscrivent dans la stratégie de communication de l'ASR, ont été amorcés, respectivement réalisés :

- coordination des aspects liés à la communication et aux relations publiques lors de l'organisation de la Journée de la Législature ASR du 09.09.23 ;
- gestion de la présence de l'ASR sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et X) ;
- soutien aux différents services opérationnels et administratifs dans le cadre de leurs projets respectifs (cartes à gratter digitales, vélos « épaves », nouveaux badges ASP, répondeur du nouveau central téléphonique, etc.) ainsi que lors de manifestations d'envergure, telles que le Montreux Jazz Festival, le VIBISCUM Festival et le Montreux Noël ;
- alimentation de la banque d'images de l'ASR, en particulier par le biais de prises de photos lors d'activités diverses ;
- organisation d'une soirée d'information dédiée aux futur·e·s aspirant·e·s de police ;
- mise sur pied de la soirée du personnel de l'ASR ;
- réalisation de produits de présentation de l'ASR (articles publicitaires, etc.) ;
- gestion des activités en relation avec les vœux de fin d'année (élaboration d'une vidéo, cartes de vœux, cadeaux).

Certains projets ébauchés en 2023 pourront être finalisés en 2024 :

- implémentation progressive du nouveau site Intranet de l'ASR, en collaboration avec l'UTLI ;
- préparation et suivi d'évènements internes (grillade pour le personnel de l'ASR et repas de fin d'année).

6.5 Cellule Juridique



Olivia Cajuste
Conseillère juridique

La Conseillère juridique a principalement pour mission de fournir un appui à l'ensemble des services, dans le cadre des nombreuses thématiques juridiques auxquelles ils sont confrontés. Parmi ses tâches, l'on dénombre particulièrement les suivantes :

- collaboration avec l'ensemble des services opérationnels et administratifs s'agissant de tout document ayant une portée juridique ;
- aide aux Ressources Humaines dans les processus liés au personnel, notamment pour l'établissement de différentes conventions et interventions ponctuelles dans les dossiers sensibles ;
- coopération avec Police Riviera, pour un conseil et un soutien aux policières et policiers lors des diverses procédures liées à leurs activités professionnelles ;
- soutien à la Direction pour les communications à des tiers pouvant avoir une incidence sur le plan légal ou réglementaire ;
- appui au Chef des Services généraux s'agissant de la rédaction, la révision et l'analyse de documents juridiques (avis de droit, règlements, conventions, etc.).

Pendant l'année 2023, la Cellule juridique a continué à fournir un appui essentiel lors de recours auprès du Comité de direction intentés par des administrés ayant contesté des factures/décisions émanant de nos services. Me Olivia Cajuste a également œuvré dans le cadre d'actions pécuniaires visant à recouvrer des montants dus à l'ASR.

En collaboration avec les Finances, elle a contribué à la mise en place d'un processus visant à faciliter l'obtention d'une décision de levée d'opposition, dans les situations où l'ASR est en mesure de pouvoir solliciter une telle décision auprès du juge compétent.

Lorsque l'ASR fait l'objet de prétentions pécuniaires, la Conseillère juridique, en étroite collaboration avec le Chef des Services généraux, défend efficacement les intérêts de l'Association ; soit en traitant directement les cas en question, soit en étant l'interlocuteur privilégié de nos partenaires juridiques.

En 2023, diverses procédures découlant des dispositions de la Loi vaudoise sur la protection des données personnelles et de la Loi sur l'information ont également nécessité un traitement et un suivi spécifiques.

Enfin, l'on relèvera qu'à la mi-septembre 2023, l'ASR a engagé un Conseiller juridique *ad interim*. Au bénéfice d'un contrat de travail de durée déterminée, il assure le remplacement de Me Cajuste jusqu'au retour de son congé maternité.

6.6 Chancellerie



Cédric Monayron
Responsable

6.6.1 Poursuites

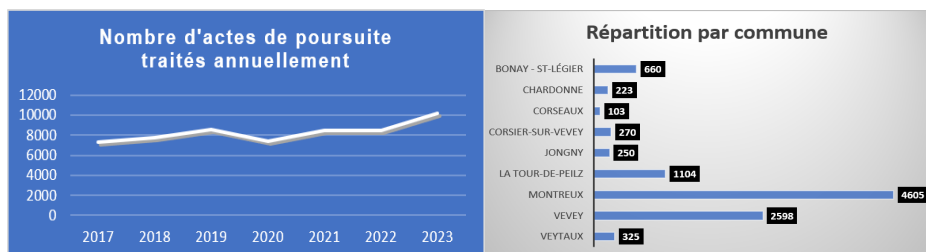
Mandaté par l'Office des poursuites et des faillites, le personnel de la Chancellerie est chargé de la notification des actes de poursuite.



Après une première convocation, une tentative de notification est réalisée au domicile des débiteurs et débitrices. Souvent, il est nécessaire de s'y rendre à plusieurs reprises, voire de faire quelques investigations. En cas d'échec, un rapport est établi à l'intention de l'Office des poursuites. Cette activité constitue l'occupation première de la Chancellerie.

En 2023, la Chancellerie en a reçu 10'138 (195 par semaine), ce qui représente une augmentation de 19.72 %, par rapport à 2022.

Cette augmentation est probablement due aux effets collatéraux de la pandémie de COVID-19 et de la hausse générale du coût de la vie.



6.6.2 Gestion du courrier

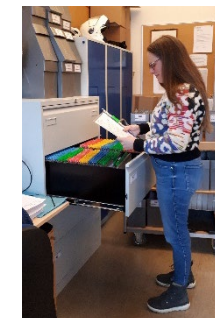
La Chancellerie constitue la plateforme de gestion du courrier entrant et sortant pour l'ensemble de l'ASR. Son personnel doit maîtriser le fonctionnement de l'organisation pour remplir sa mission avec rigueur et précision.



6.6.3 Activités liées au Service de police

En collaboration avec le Service de police, la Chancellerie est également en charge :

- de la transmission des rapports de police aux autorités et aux tiers concernés ;
- de l'archivage des dossiers et du traitement des requêtes y relatives (demande de rapport d'accident par une compagnie d'assurance, copie d'une plainte sollicitée par le plaignant, etc.).



6.6.4 Archives ASR

Dans le courant de l'année 2023, des démarches ont été entreprises dans le but de veiller au respect des obligations contenues dans la Loi cantonale sur l'archivage (LArch).

Dans un premier temps, il a été nécessaire :

- de se familiariser avec ce domaine ;
- de visiter l'ensemble des différents sites de l'ASR susceptibles de contenir des documents et archives concernés par la LArch ;
- d'établir un état des lieux en vue d'envisager les futures mesures à adopter.

Nous nous sommes également approchés d'une société spécialisée dans ce secteur d'activité, avec qui une collaboration plus durable pourrait être envisagée. Il s'agit de l'entreprise Pro Archives SA, qui est le partenaire de plus d'une centaine de communes et d'une dizaine d'associations intercommunales vaudoises en matière de gestion, valorisation et conservation d'archives.

À l'aube de l'année 2024, nous avons réuni une grande partie des éléments utiles à relever ce défi de grande envergure.

7. Ambulance Riviera



Marc François
Chef de service

7.1 Organisation générale

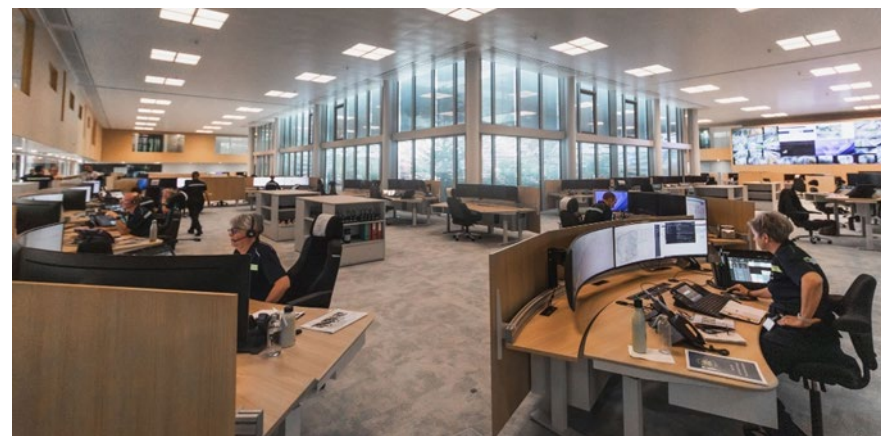
7.1.1 Structure

L'Etat déploie un dispositif cantonal dans le but d'assurer la sécurité, la qualité et la rapidité de prise en charge des urgences de santé, aussi appelées urgences préhospitalières. Le service d'ambulances de l'ASR est identifié comme le répondant principal de ce dispositif pour notre région.



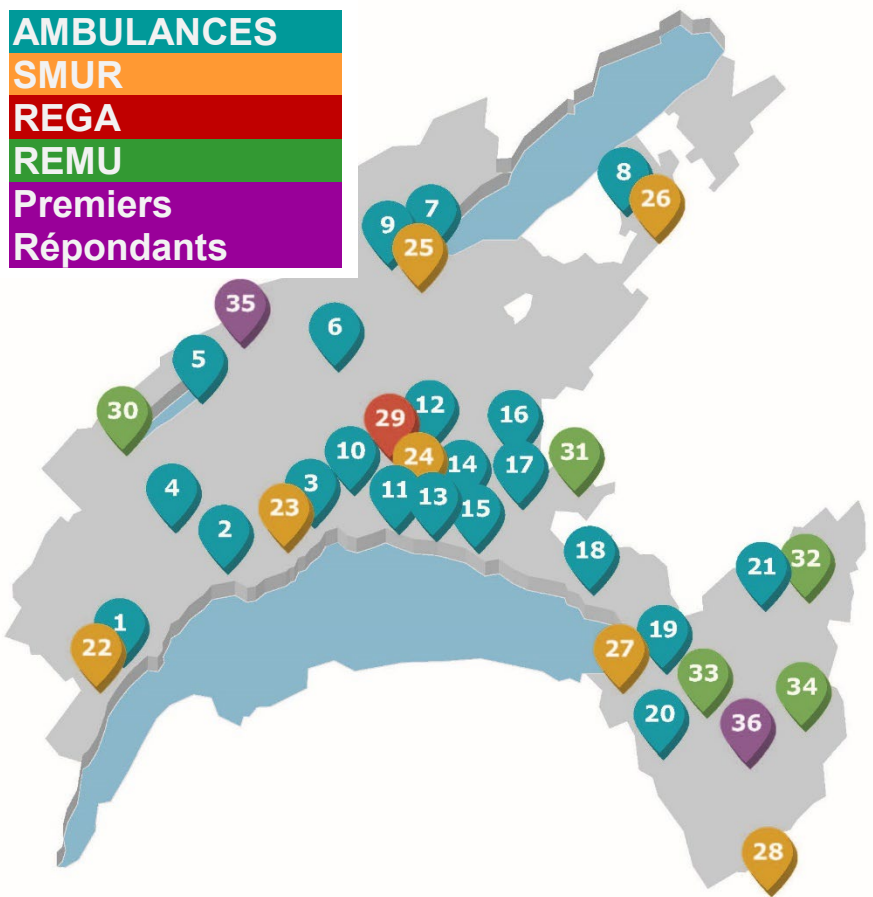
Basée à La Tour-de-Peilz, Ambulance Riviera intervient exclusivement sur mandat de la centrale 144. L'organisation du service repose sur 4 vecteurs de secours en journée et sur 2 durant la nuit. 32 femmes et hommes se relaient pour garantir la disponibilité de ces équipages de terrain.

La centrale 144, ou CASU 144 (centrale d'appels sanitaires urgents) est basée dans les nouveaux locaux de l'ECA à Lausanne. Elle a pour mission de coordonner l'ensemble des moyens opérationnels du dispositif cantonal.



Le dispositif cantonal, également connu sous l'acronyme « DisCUP », comprend la centrale 144, les services d'ambulances accrédités pour les missions urgentes (30 équipages environ), les renforts médicaux Rega (1) et SMUR (6). Dans certaines régions rurales, des médecins généralistes interviennent dans l'attente de l'arrivée des ambulanciers (REMU). Ce rôle est également occupé par deux catégories de non-professionnels, appelés « premiers répondants » ou « First Responders » selon les régions et leurs missions, formés aux gestes destinés à traiter les menaces vitales. Par anticipation et pour garantir une couverture territoriale optimale, la centrale 144 peut déplacer des ambulances et les positionner en mode d'attente dans des lieux stratégiques (aires autoroutières, casernes SDIS, zones commerciales, etc.). On parle alors de déplacement stratégique (DS).

URGENCES PRÉHOSPITALIÈRES DISPOSITIF CANTONAL



7.1.2 Urgences vitales P1 - temps d'accès au patient

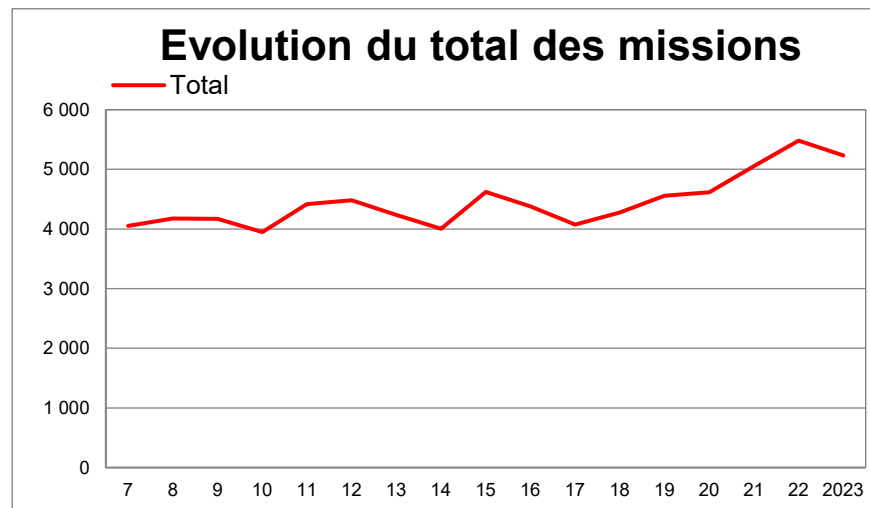
Pour les urgences les plus graves, appelées primaires de priorité 1 (P1), la norme fédérale de l'Interassociation de sauvetage (IAS) impose un délai de référence de 15 minutes entre l'alarme et le premier contact avec le patient, dans 90% des cas au moins. Les services d'ambulances du dispositif cantonal doivent répondre à cette norme. Les temps d'accès suivants sont relevés en 2023 :

P1 - Région Riviera (9 communes ASR & communes adjacentes)	
Moins de 15 minutes	97 %
Total des P1 (communes ASR, autoroute, renforts sur secteurs Chablais, Lausanne, Fribourg etc.)	
Moins de 15 minutes	93 %

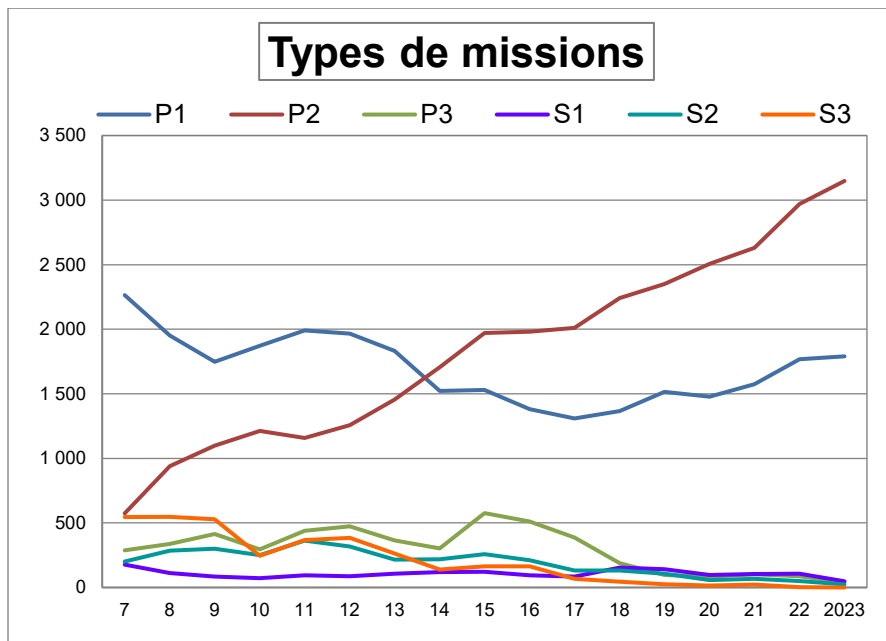
7.2 Opérationnel

7.2.1 Activité générale

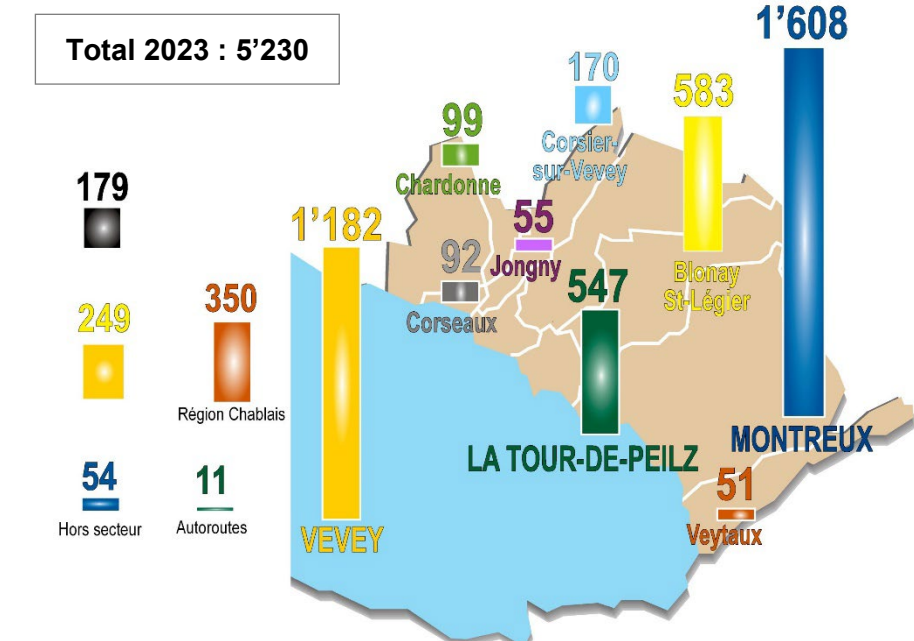
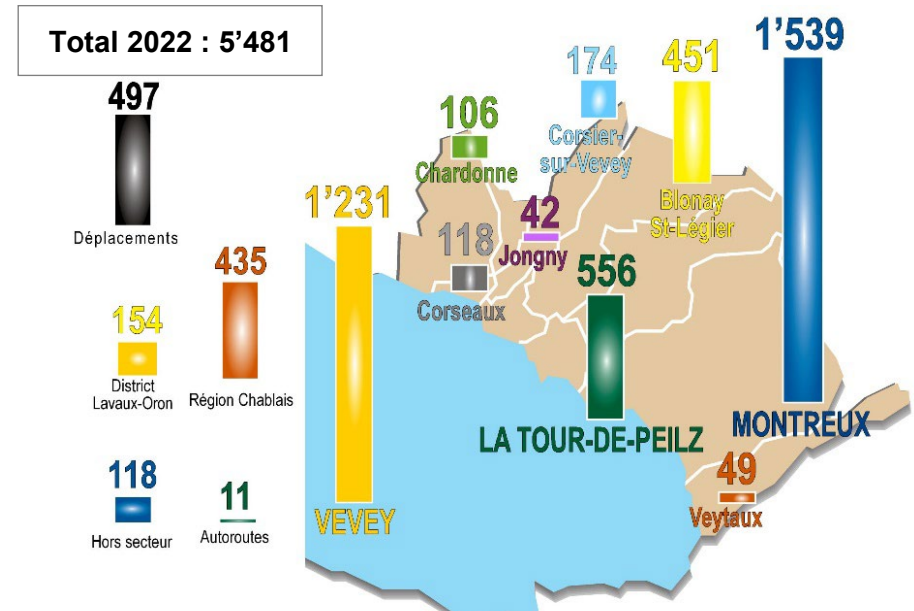
5'230 missions ont été réalisées en 2023, soit 251 de moins qu'en 2022. Sur ce total annuel, 179 sont des déplacements stratégiques.



Classification des missions	
par type et par degré de probabilité d'atteinte des fonctions vitales	
P : missions primaires	
DS	Déplacement stratégique sur ordre du 144
P1	Engagement immédiat, fonctions vitales atteintes
P2	Engagement sans délai, fonctions vitales non atteintes
P3	Engagement programmé, autorisant un délai
S : missions secondaires (transferts interhospitaliers)	
S1	Patient potentiellement instable (soins intensifs)
S2	Patient stable, sous traitement potentiellement à risque
S3	Transfert d'un patient stable sans particularité



7.2.2 Activité par commune



7.3 Aspects financiers

7.3.1 Contribution financière de l'Etat

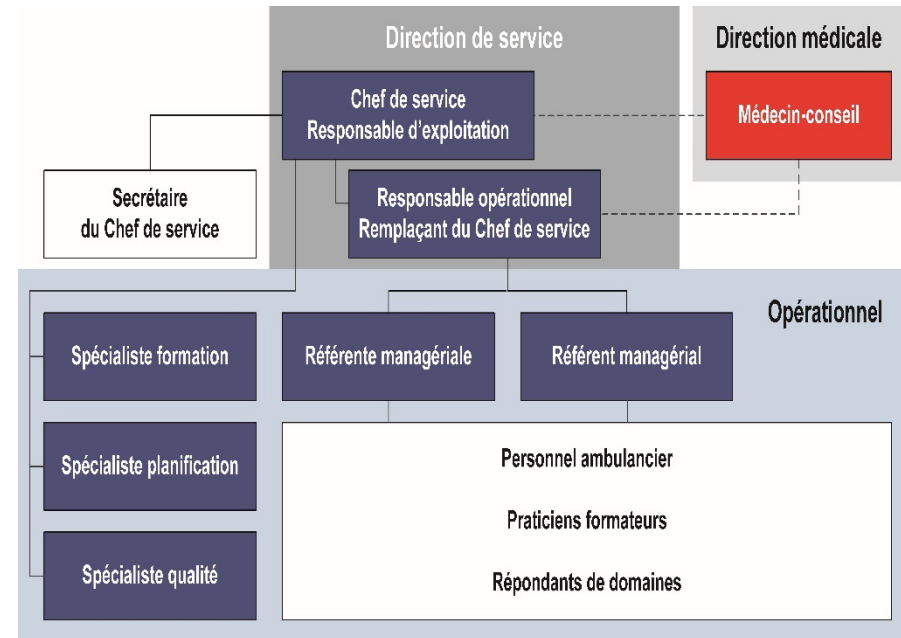
La Direction générale de la santé (DGS) applique un principe de subventionnement, prévu pour financer l'écart entre les charges et les recettes des services d'ambulances du dispositif cantonal. En pratique, les coûts réels de l'exploitation ne sont pas intégralement couverts par la subvention cantonale.

Depuis plusieurs années, d'intenses négociations sont menées avec l'Etat. Ces démarches ont été poursuivies en 2023, notamment en prévision de la révision de la Loi sur la santé publique et de la réforme du DisCUP, annoncée par le Conseil d'Etat en mai 2021 avant d'être reportée à plusieurs reprises. A ce jour, les modalités précises de cette réforme demeurent inconnues. Susceptible d'être instaurée en 2025, l'année qui débute donnera par conséquent lieu à la suite des travaux de négociation et d'étude de l'impact du futur remaniement. Les éléments sur lesquels le Comité de direction de l'ASR sera amené à se prononcer concernent essentiellement les principes de financement, domaine dans lequel des changements conséquents sont annoncés (facturation, coûts opérationnels, dotation etc.).



7.4 Organisation et personnel

7.4.1 Organisation



Direction de service élargie 2023 : Spécialistes, Référente managériale, Référent managérial, Responsable opérationnel et Chef de service.

Suite à la démission du Remplaçant du Chef de service (RCS) & Responsable opérationnel fin mars 2023, engagé par l'Etat à une fonction dirigeante, la Direction de service élargie a été réorganisée.

Monsieur Jason Levet, précédemment actif en qualité de Référent managérial, a été promu à ce poste. Engagé en 2002 par la Ville de Vevey, M. Levet n'a cessé d'œuvrer comme ambulancier depuis lors, y compris dès la création de l'ASR en 2007. Au bénéfice d'une vaste expérience et de nombreuses formations complémentaires, notamment managériales, il occupe désormais cette fonction.



Cette promotion a engendré la mise au concours d'un poste de Référent managérial, obtenu par Monsieur Bernard Chalon, précédemment actif en qualité de Spécialiste formation. Les deux fonctions de Spécialistes formation et qualité ont peu après été attribuées à Monsieur Loan Cottet et Madame Yasmine Fuochi, préalablement engagés comme ambulancier et ambulancière ES au sein de l'organisation.

Le Responsable opérationnel et les deux Référents managériaux garantissent un encadrement focalisé sur le métier, sur les aptitudes de terrain et supervisent les activités opérationnelles. Les

Spécialistes gèrent quant à eux des dossiers clés, en regard des normes et directives édictées par l'Etat.

7.4.2 Personnel

Hommes		Femmes	
25		8	
75%		25%	
Dont à 100% :	18	Dont à 100% :	4
Dont à 80% :	6	Dont à 80% :	1
Dont à 70% :	0	Dont à 70% :	2
Dont à 60% :	0	Dont à 60% :	0
Dont à 50% :	1 (étudiant)	Dont à 50% :	1 (secrétaire)
Ambulanciers ES : 21		Ambulancières ES : 7	
Techniciens ambulanciers : 4		Technicienne ambulancière : 0	

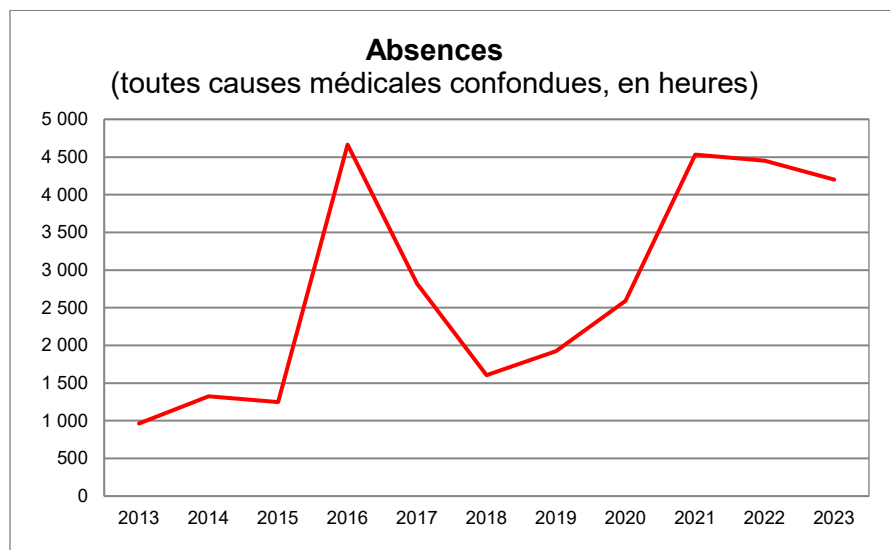
Total
33 personnes, correspondant à 30.2 ETP en moyenne sur l'année
1 auxiliaire (ambulancière ES), présence occasionnelle

7.4.3 Taux de rotation

3 démissions sont intervenues en 2023. La première, précédemment décrite, est celle du RCS & Responsable opérationnel. La seconde est celle de la secrétaire du Chef de service et la troisième, celle d'un ambulancier ES après 8 mois d'activité au sein de l'ASR. Le taux de rotation du personnel ambulancier est ainsi globalement similaire aux exercices précédents, soit inférieur à 10%. Pour compléter l'effectif, y compris pour des postes vacants depuis la fin 2022, 1 ambulancière ES et 4 ambulanciers ES ont été engagés en 2023, ainsi qu'une nouvelle secrétaire du Chef de service.

7.4.4 Absences

4'200 heures d'absences caractérisent l'année 2023, soit légèrement moins qu'en 2022. Phénomène connu et hautement contraignant en termes de planification, le personnel préhospitalier doit pouvoir bénéficier d'une parfaite santé avant de reprendre le travail, notamment suite à une intervention chirurgicale, à un incident de santé physique ou psychologique.



L'Etat calcule et finance 11 jours d'absence par EPT et par année. Ce total englobe les congés statutaires, les maladies et les accidents selon les directives financières de la DGS. Le bilan 2023 du service d'ambulances de l'ASR indique que la réalité est bien moins favorable que cette estimation théorique, avec une moyenne de 16 jours d'absence par personne (et non par EPT), hors congés statutaires. Un écart significatif est donc observé, il complexifie grandement nos efforts pour garantir le nombre d'équipes ambulancières en fonction H24, telles que déterminées par la DGS.

7.5 Formation

7.5.1 Formation en cours d'emploi

Le format actuel porte sur un contrat de travail à mi-temps au sein de Sécurité Riviera, alors que les 50 % de cours en école et en stages sont à la charge de l'étudiant. L'institution formatrice qui accueille ce personnel est l'école ES ASUR au Mont-sur-Lausanne. Deux autres écoles enseignent la profession en français, l'ESAMB à Genève, (formation en école) et MEDI à Berne (formation en emploi).



En automne 2023, Monsieur Louison Bangerter a ainsi brillamment terminé ses trois ans de formation au sein d'ES ASUR, en obtenant de plus un prix pour la qualité de son travail de diplôme. Il a consacré cette étude à l'impact de la formation du personnel de Police Riviera aux gestes de réanimation cardiaque et à l'utilisation de



défibrillateurs. Ses études menées à terme, Monsieur Bangerter est désormais actif à plein temps au sein de l'ASR.

7.5.2 Formation continue

La norme en vigueur est de 40 heures de formation continue par personne et par année, quel que soit le taux d'activité. Cette cible est fixée par l'Interassociation de sauvetage (IAS), organisme fédéral en charge du management de la qualité dans le domaine préhospitalier. Les frais incombent à la DGS, qui intègre ce calcul dans son subventionnement, en regard des ETP alloués. La totalité du personnel du service a ainsi suivi au minimum 40 heures de formation continue en 2023.

La formation continue se compose de deux axes principaux : une filière interne, coordonnée par le Spécialiste formation et le médecin-conseil, et une filière externe au sein d'ES-ASUR, ou auprès d'autres entreprises spécialisées.

Le médecin-conseil délègue des actes médicaux aux ambulancières et ambulanciers. Dans le terrain, ces traitements avancés sont réalisés en autonomie par notre personnel, ce qui implique que notre directeur médical doit s'assurer de la parfaite connaissance de ces actes protocolés et procéder chaque année à la supervision d'examens de certification, théoriques et pratiques.



7.5.3 Ecoles & étudiants



A la demande de l'école ESAMB à Genève, l'ASR organise traditionnellement deux jours de formation sur la Riviera au mois de novembre, dédiés à la volée de troisième année. Police, SDIS, PCi et le Service d'ambulances ont ainsi mis sur pied un exercice traitant de la prise en charge de blessés multiples. La Rega et les sections locales de la Société internationale de sauvetage du Léman (SISL) se sont jointes à l'ASR pour ces activités.



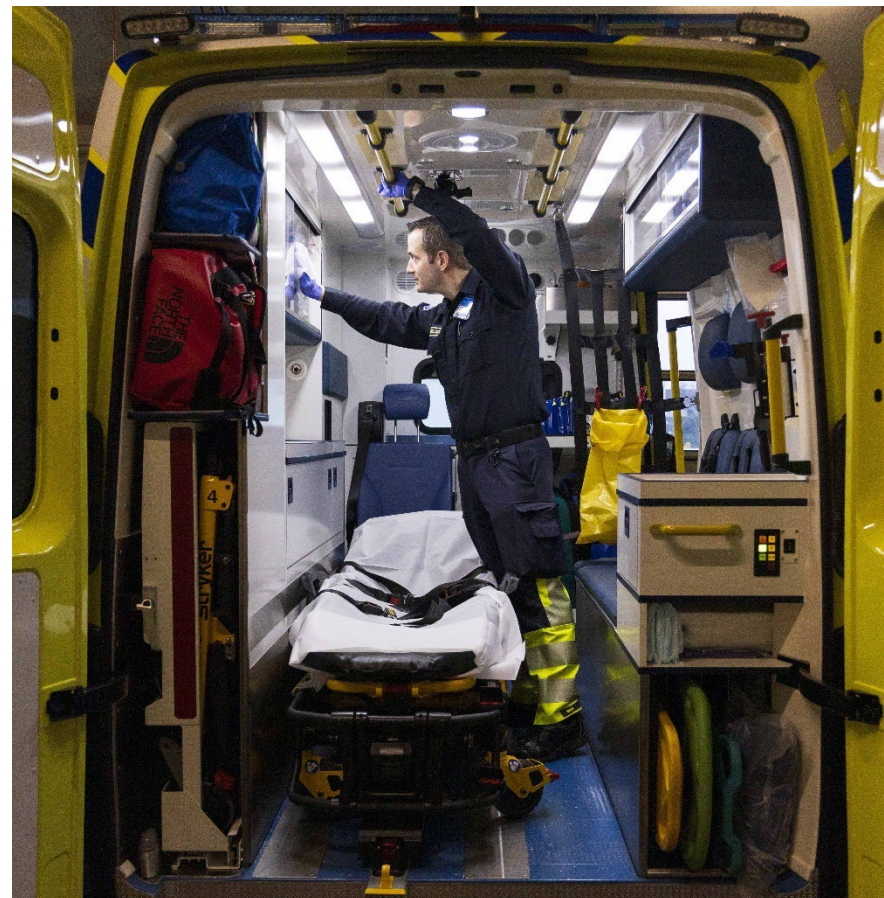
Ambulance Riviera répond également aux demandes d'ES ASUR et de l'ESAMB en accueillant habituellement 10 étudiantes et étudiants par année. Ces personnes ne sont pas sous contrat avec Sécurité Riviera mais prennent place dans nos équipes opérationnelles pour des stages d'une durée variant de 6 semaines à 6 mois.

Le suivi et l'encadrement des étudiantes et étudiants génère une charge de travail considérable, partagée entre 10 formatrices et formateurs du service, toutes et tous au bénéfice d'un cursus de praticienne ou praticien IFFP, d'un module de 100 heures enseigné par l'ES ASUR, ou d'un brevet fédéral.

7.6 Technique

7.6.1 Nouveaux véhicules

Dans le cadre du préavis au Conseil intercommunal n° 10/2021 visant à renouveler deux ambulances, la livraison des véhicules est intervenue en novembre 2023, soit deux ans après le début de la démarche. Ce délai représente désormais la norme, tant en raison des étapes administratives à respecter qu'en regard des contraintes des constructeurs et de leurs délais de livraison.



De conception plus légère que certains véhicules composant la flotte du service, ces deux ambulances sont de type 4x4 et s'adaptent bien aux particularités topographiques régionales.

La DGS a simultanément procédé au renouvellement de notre vecteur d'intervention appelé Rapid Responder, en mettant à notre disposition un véhicule SMUR du dispositif cantonal. Bien que datant de 2015, ce break 4x4 est en parfait état et s'adapte pleinement à sa mission. Notre Rapid Responder permet au 144 d'engager un moyen de secours complémentaire aux ambulances, pour réduire le délai nécessaire pour atteindre le patient ou, en cas de forte activité, pour palier à l'indisponibilité momentanée des équipages ambulanciers.



7.7 Partenariat

Tous les services opérationnels de Sécurité Riviera disposent d'une formation aux gestes des premiers secours dispensée par les instructeurs d'Ambulance Riviera. L'enseignement aborde principalement les menaces vitales : arrêt cardiaque (sous la terminologie de BLS-AED, pour gestes de réanimation de base et défibrillation) et maîtrise des saignements majeurs, pour lesquels des soins entrepris de manière précoce améliorent sensiblement les chances de survie.



Rappelons que les policiers interviennent régulièrement en qualité de premiers répondants, lors de suspicion d'arrêt cardiaque, au sein du programme cantonal First Responders. Leur formation et leur recertification sont donc cruciales.

2023	
Cours combinés BLS-AED & arrêt des saignements (4h30)	
Destinataire	Nombre de participants
ASR - Assistants·e·s de Sécurité Publique	13
ASR - SDIS Riviera	55
ASAR – Direction & Services généraux	5
ASR - Police Riviera	56
Total des heures de travail pour les instructeurs : 90 heures	

D'autres activités partenariales ponctuelles ont également été menées :

- Exercice avec le Service des forêts de Blonay – St-Légier, le Secours Alpin Romand (SARO) et la Rega ;
- Exercice avec l'Académie de police de Savatan ;
- Journée de la législature de l'ASR, sensibilisation de 60 personnes aux gestes de réanimation cardiaque.



7.8 Direction médicale

Chaque service d'ambulances intégré au dispositif cantonal doit garantir la supervision de ses activités par un médecin approuvé. Le médecin-conseil est le garant, au niveau médical, de la qualité des prestations fournies par les ambulancier·ère·s. Son rôle est notamment de s'assurer que le personnel paramédical soit adéquatement formé aux actes médicaux délégués. Des examens sont organisés chaque année pour attester de la parfaite maîtrise de ces actions thérapeutiques en autonomie.

Le médecin-conseil est directement concerné par les réclamations ou les plaintes qui portent sur les décisions prises par le personnel de terrain. Il en va de même pour ce qui relève des décisions thérapeutiques.



Dr Thorsten Franke

FMH en médecine interne générale
AFC en médecine d'urgence préhospitalière et hospitalière

7.9 Management de la qualité

Les services du dispositif cantonal sont soumis à l'obligation d'être certifiés par l'Interassociation de sauvetage (IAS) en matière de qualité appliquée au domaine des soins préhospitaliers. Recertifié en 2022, la prochaine échéance du service est fixée à 2026.

En parallèle, l'Association des responsables des services d'ambulances (ARESA) mène une démarche collective, regroupant la totalité des services du dispositif cantonal, visant à répondre aux exigences ISO 9001:2015. La Maison Yamo Sàrl est mandatée par l'ARESA pour coordonner ces travaux et occupe à ce titre la fonction de responsable qualité faïtier.

En mai 2023, l'ARESA et les services ont été audités par la société EdelCert établie à Fribourg. Tous ont répondu aux exigences et sont désormais reconnus ISO 9001. Nous relevons l'absence de non-conformités dans le rapport des experts, mais également une série consistante de recommandations, qu'il nous appartient d'implémenter, en prévision de la première recertification annuelle planifiée pour mai 2024.



La fonction de Spécialiste qualité ayant été vacante durant la première moitié de 2023, nous avons fait appel à nos partenaires de STAR Ambulances à Epalinges pour nous appuyer et contribuer à faciliter l'entrée en fonction de Madame Yasmine Fuochi à ce poste. Cette collaboration a porté ses fruits, mais elle a également permis d'amorcer un véritable travail en réseau des responsables qualité des services d'ambulances vaudois.



7.10 Données complémentaires

Indice de gravité NACA

Description de la sévérité de la maladie ou de la lésion traumatique, tous âges confondus.
(NACA, National Advisory Committee for Aeronautics ; agence fédérale américaine créée en 1915 et remplacée en 1958 par la NASA).

NACA		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
0	Indemne	50	37	48	58	50	82	54	38	69	61	53	77	68	81	99	111	111
1	Atteinte mineure	154	183	181	242	206	237	226	223	306	269	283	301	352	365	398	512	531
2	Contrôle médical nécessaire	1'034	1'011	927	909	1'055	1'108	1'012	935	1'082	1'103	1'048	1'195	1'325	1'243	1'340	1'552	1'660
3	Traitement hospitalier nécessaire	2'054	2'099	2'215	2'013	2'349	2'394	2'159	2'113	2'456	2'267	2'024	1'768	1'746	1'748	1'783	1'931	1'817
4	Pronostic vital potentiellement engagé	387	503	443	386	438	372	427	375	406	366	336	406	359	383	460	424	413
5	Pronostic vital engagé	172	138	144	110	87	109	122	94	92	107	110	106	88	121	115	133	115
6	Réanimation suivie d'une hospitalisation	26	25	19	19	26	20	27	14	19	21	17	24	20	13	21	15	24
7	Décès, avec ou sans réanimation	56	49	56	48	49	49	57	51	54	51	50	53	53	62	61	72	67
9	Non encodable	117	129	137	163	156	113	150	161	138	151	151	348	548	598	778	731	492
	Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559	4'614	5'055	5'481	5'230

Problème principal

Classification des missions par type d'atteinte, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Traumatisme	907	917	982	969	1'029	1'036	1'021	906	920	1'028	938	845	909	870	887	971	1053
Trouble de la conscience Problème neurologique	428	437	642	564	554	588	586	424	560	560	487	632	607	616	633	749	674
Problème cardiaque	339	332	378	333	376	414	359	320	367	334	278	29	265	263	291	306	291
Psychiatrie	206	223	225	228	280	298	275	251	283	240	243	199	219	289	324	322	384
Baisse de l'état général	335	321	121	209	243	290	259	308	419	365	364	283	309	334	382	458	486
Intoxication (alcool, médicaments, produits, fumées)	130	122	184	197	232	250	233	236	256	222	222	250	285	236	291	253	293
Douleur abdominale ou lombaire	263	285	248	228	300	293	274	278	277	257	236	257	272	251	272	380	330
Problème respiratoire	281	287	243	209	274	272	286	260	320	285	291	286	293	344	359	417	386
Arrêt cardiaque	59	63	71	63	60	61	74	52	64	68	62	72	70	73	78	87	87
Gynécologie - obstétrique	15	16	24	25	23	17	18	32	23	23	13	23	17	19	30	15	23
Brûlure	20	18	6	5	5	2	5	16	7	10	6	12	5	3	9	12	5
Autre	1'067	1'153	1'046	918	1'040	963	844	921	1'126	1'003	932	1'122	1'308	1'316	1'499	1'511	1'218
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559	4'614	5'055	5'481	5'230

Destinations hospitalières

Classification des missions par lieu de destination, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CHUV	208	336	330	269	360	325	377	383	435	415	327	377	335	391	341	336	270
Clinique Cecil	15	9	9	7	9	10	3	3	10	11	4	4	6	4	2	0	0
Clinique La Source	7	5	2	4	6	23	2	2	3	6	1	1	1	3	1	0	1
Clinique Longeraie	10	10	9	9	9	12	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Clinique Valmont	10	6	9	2	2	5	0	0	1	3	0	0	0	1	1	0	0
Hôpital de l'enfance	1	9	3	5	11	5	9	6	9	7	1	4	3	5	6	6	5
Hôpital ophtalmique	1	0	0	0	4	3	4	4	5	2	4	4	0	1	0	1	1
Hôpitaux psychiatriques	101	125	126	102	154	189	152	125	150	113	78	5	40	58	91	63	95
Hôpital de Riaz	8	3	11	7	7	7	3	6	13	15	6	1	6	2	2	4	3
HRC Aigle	5	1	5	6	7	9	8	6	8	8	3	8	12	0	0	0	0
HRC Monthey	22	29	31	47	49	31	50	47	60	69	61	61	47	0	0	1	0
HRC Montreux	1'037	1'055	1'036	976	1'123	1'123	1'011	931	1'006	1'071	963	891	860	0	0	0	0
HRC Mottex	48	43	34	13	24	19	7	3	4	5	1	1	0	0	0	0	0
HRC Samaritain	1'942	1'888	1'902	1'856	1'988	2'085	1'949	1'867	2'234	2'051	1'995	2'004	1'728	0	0	0	0
HRC Rennaz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	383	2'763	2'930	3'323	3'242
Autres (EMS, sans transport)	635	655	663	645	663	638	651	621	684	620	628	917	1'136	1'386	1'681	1'747	1'613
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559	4'614	5'055	5'481	5'230

8. Protection civile Riviera –Pays-d’Enhaut



Lt col François Fleuti
Commandant du bataillon de
Protection civile Riviera – Pays-
d’Enhaut

Au 1^{er} janvier 2023, l’effectif du bataillon était de 382 officiers/sous-officiers et soldats placés sous la responsabilité du Commandant. Celui-ci est appuyé par 7 professionnels qui assurent respectivement le remplacement du Commandant, l’instruction et les opérations, l’administration des services et des astreints, la protection de la population et la gestion logistique de l’ORPC.

La Protection civile a pour mission de protéger la population et ses bases d’existence en cas de catastrophe, en situation d’urgence ou en cas de conflit armé, ainsi que de limiter et de maîtriser les effets d’événements dommageables. La Protection civile peut au surplus mettre en œuvre des mesures préventives, effectuer des travaux de remise en état et enfin effectuer des interventions en faveur de la collectivité.

L’incertitude quant à l’approvisionnement énergétique de notre pays, qui a bouleversé la fin de l’année 2022, s’est prolongée en 2023. Les missions attribuées à la Protection civile vaudoise, notamment la réalimentation des antennes du réseaux de communication Polycom (le moyen de communication des partenaires feux bleus), l’exploitation de la cellule de crise préfectorale et les travaux de

planification des PRU (points de rassemblement d’urgence) se sont déroulés durant l’année 2023.

Le changement de la durée de l’obligation de servir au sein de la Protection civile pour les soldats et les sous-officiers nous amène à une diminution de 50% pour cette année 2023, depuis l’entrée en vigueur de la Loi fédérale. Les projections pour les années à venir devraient nous conduire vers une diminution d’environ 5% par année. Cette diminution devrait se poursuivre jusqu’en 2028, où une stabilisation est attendue.

En contrepartie, les risques inhérents à l’évolution de la situation sur le plan climatique sont en augmentation. Les défis auxquels la Protection civile devra répondre dans le futur sont grands. Le projet Tetris, initié par l’assemblée des Présidents de CoDir et le service cantonal, devrait permettre de répondre à la question « comment la Protection civile doit-elle s’adapter pour maintenir et développer sa capacité à protéger efficacement la population ? ».

8.1 Bilan de capacité Riviera – Pays-d’Enhaut

Commandant PCi

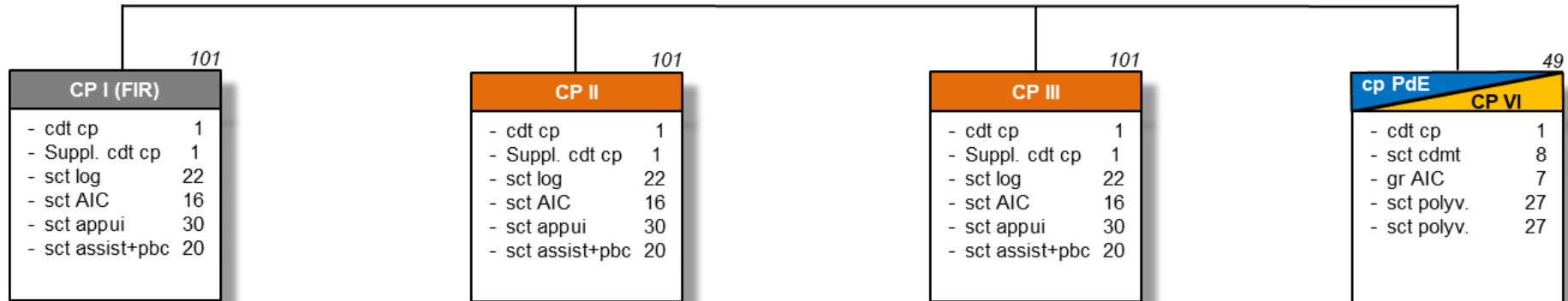
Etat-major	
- Suppléant du Cdt / c eng	1
- Chef EM	1
- of AIC	- of assist
- of trm	- of log
- of AC	- of Presse/comm.
- of PBC	- Quartier-maitre
- of appui	- Adjudant bat
10	

Effectif règlementaire :

365 ho

Effectif :

382 ho

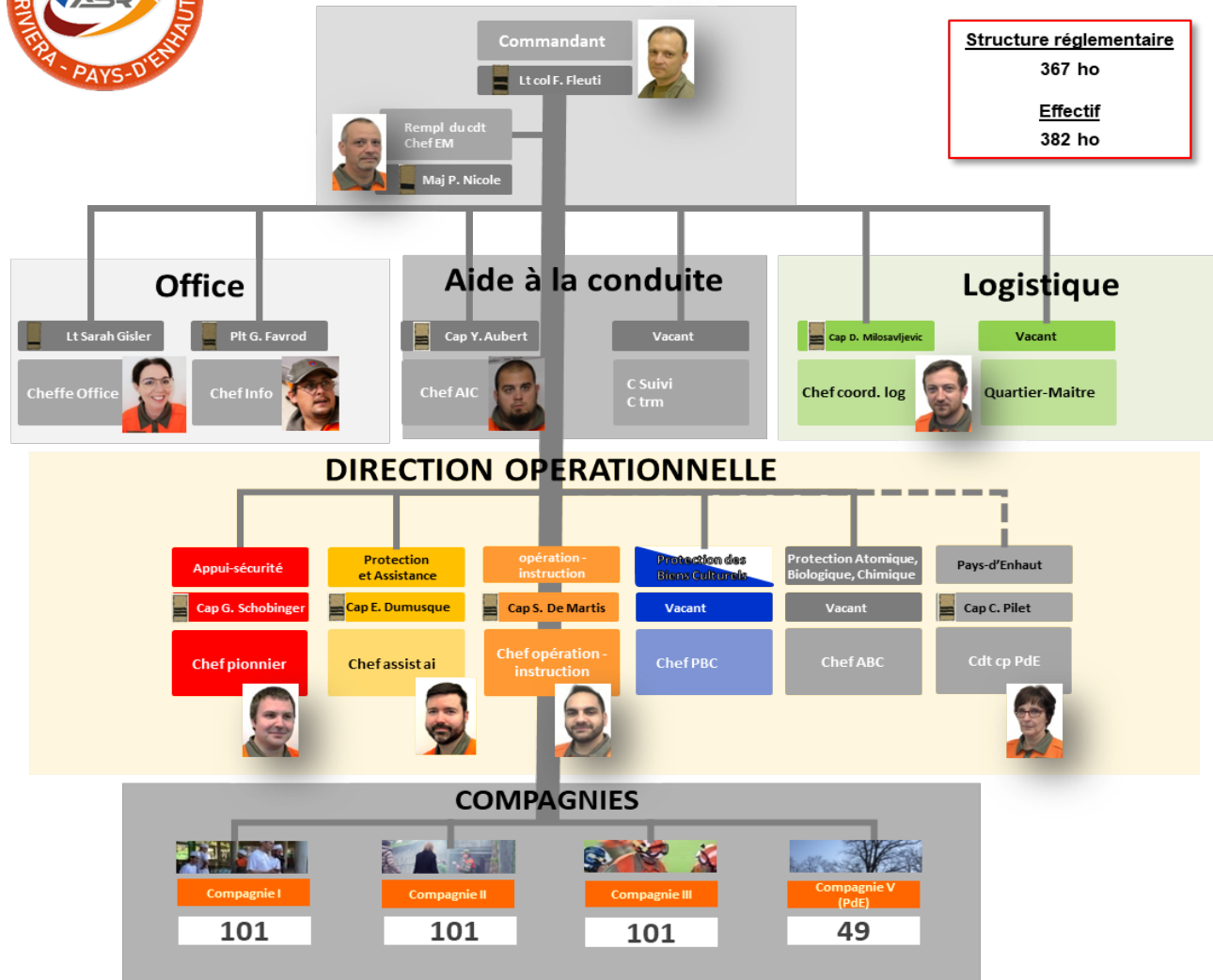




2023

Bataillon Riviera - Pays-d'Enhaut

Structure réglementaire
367 ho
Effectif
382 ho



Au 31 décembre 2023, le contrôle de l'effectif complet totalisait 382 incorporés, répartis comme suit :

Récapitulatif

CORPS	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Effectif actif du personnel Riviera FIR + FAR	(755)	(742)	(762)	(741)	(484)**	(489)	(382)
Effectif du personnel FIR	63	67	72	62	57	50	45
Effectif du personnel FAR	692	675	690	679	427	439	337
Réserve	268	215	-*	-	-	-	-
Total contrôle de corps Riviera (les chiffres entre parenthèses ne sont pas compris dans le total)	1023	957	762	741	484	489	382

**Les réserves sont sous le contingent cantonal au 01.01.2019*

***Au 1^{er} janvier 2021, l'entrée en vigueur de la nouvelle LPPCi a raccourci l'obligation de servir pour les astreints jusqu'au grade de sergent.*

CORPS	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Officiers EM	12	8	11	10	8	4	4
Sof, app, sdt rattachés à l'EM	(2)	(0)	2	2	1	1	0
Officiers, cdt de compagnie	2	4	5	6	4	8	6
Officiers, chef de section	12	12	12	8	10	12	13
Sous-officiers supérieurs (sgtm, four)	15	13	13	12	11	9	6
Sous-officiers (sgt, cpl)	63	64	60	65	44	44	32
Appointés et soldats	655	641	659	638	406	411	321
TOTAL	755	742	762	741	484	489	382

8.2 Instruction

8.2.1 Ecole de formation de base (EFB), à Gollion

En 2023, 24 nouveaux astreints ont été attribués à la Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut (RPE), après avoir suivi leur Ecole de formation de base. Cette instruction est dispensée au Centre de compétence de la protection de la population (CCPP), Division Protection civile, à Gollion.

D'une durée de 2 semaines, l'instruction est répartie de la manière suivante :

- Instruction générale de 4 jours, identique pour toutes les recrues ;
- Instruction spécialisée de 8 jours, selon la fonction retenue lors du recrutement.

Statistiques Ecole de formation de base Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut

Recrues	2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s
Préposé AIC	5	60	3	36	3	36	0	0	2	24	1	12	10	120
Préposé assistance	14	168	10	120	9	108	3	36	10	120	8	96	7	84
Pionnier	2	24	4	48	6	72	3	36	3	36	5	60	4	48
Logistique	2	24	0	0	1	12	0	0	0	0	0	0	0	0
Préposé constr-mat	0	0	0	0	2	24	0	0	1	12	2	24	3	36
TOTAL	42		17		21		6	72	16	192	16	192	24	288

8.2.2 Instruction régionale

Après avoir suivi leur Ecole de formation de base, les astreints sont régulièrement convoqués à des cours de répétition annuels, conformément à la Loi :

Selon l'art. 53 de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) du 20 décembre 2019, état au 1^{er} janvier 2020, les personnes astreintes au service de la protection civile sont convoquées, chaque année, à des cours de répétition de 3 à 21 jours. Les cadres et spécialistes peuvent au surplus être convoqués, chaque année, à 5 jours de cours de perfectionnement au plus.

En 2023, le programme d'instruction a suivi un rythme à nouveau « traditionnel » et les services suivants ont été effectués :

Désignation	RP	CC	CR	Rap	
Essai d'alarme	1	1	1		
CR EM	1	1			
CR EMS PSPE			1		
CR DON DU SANG			3		
CP I	1	2	1		
CP II	2	2	1		
CP III	1	2	1		
CP VI (PdE)	1	1	1		
CR LOG/chauffeurs	1		3		
CR FIR			4		
Journée Législature ASR			1		
TOTAL	8	9	17	0	34

Le 9 septembre 2023, pour la deuxième fois dans l'histoire récente de l'ASR, une « Journée de la Législature » a été organisée. Cet événement, qui s'était déroulé la dernière fois en 2014, a permis de présenter l'ensemble des partenaires sécuritaires de l'ASR, son personnel administratif ainsi que les pompiers volontaires et les miliciens qui forment l'Association Sécurité Riviera à la population et aux autorités. Pour notre ORPC, cela a été l'occasion de présenter une partie de nos moyens humains, matériels et véhicules ainsi qu'un aperçu de nos missions sous forme d'ateliers et d'un exercice commun avec les partenaires feux bleus. Au total, cela a représenté 232 astréints présents.



Au niveau des membres de la FIR, ce sont 4 cours de répétition qui ont été organisés pour maintenir leurs aptitudes en vue d'interventions.



Cours de répétition Formation d'intervention régionale (FIR)

Désignation	Nombre de cours de répétition
CR instr FIR	4
TOTAL	4

CR : Cours de répétition

8.2.2.1 Instruction – Jours de service Riviera – Pays-d’Enhaut

Nos constructions (abris) ont été sollicitées pour accueillir 34 services d’instruction totalisant 2239 jours de service, lesquels se sont déroulés sur le territoire de la Riviera et du Pays-d’Enhaut.

L’accès aux fonctions supérieures est directement associé aux qualifications lors des cours de répétition effectués durant l’année.

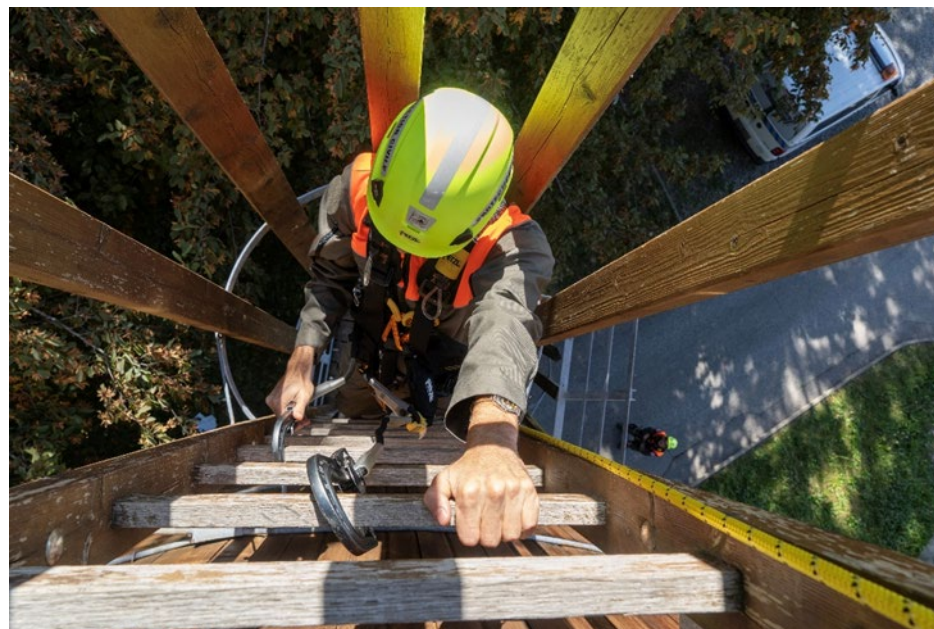
A l’issue de leurs cours de formation de cadres, les futurs sous-officiers/officiers sont convoqués l’année suivante pour consolider leurs connaissances (conduite et spécificité du service). Cette formation est effectuée sur 2 semaines et se greffe sur un cours EFB.

Les personnes qui ne se présentent pas à un service d’instruction reçoivent, une première fois, un avertissement. Lorsqu’il y a récurrence, le dossier est analysé et envoyé pour dénonciation au Service de la sécurité civile et militaire à Morges.

En 2023, 61 dossiers ont été traités contre 46 en 2022. Il est à relever que 11 situations ont été dénoncées au Ministère public.

Ce nombre de dossiers traités est à mettre en relation avec la mobilisation de l’entier du bataillon pour la journée de législature :

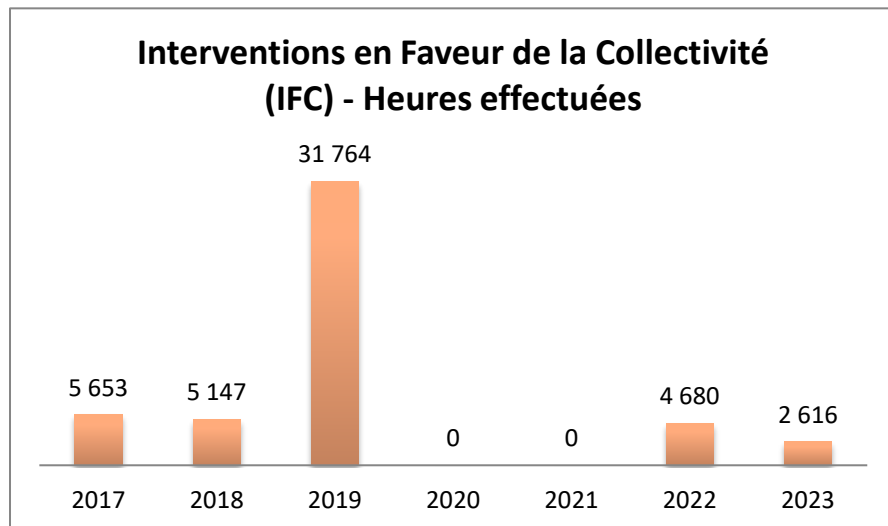
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dossiers classés sans suite	32	15	20	10	16	15	39
Avertissements	37	26	15	1	0	12	11
Dénonciations	5	9	9	22	8	19	11
Exclusions	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES DOSSIERS TRAITES	74	50	44	33	24	46	61



8.3 Intervention en Faveur de la Collectivité (IFC)

En 2023, 3 interventions en faveur de la collectivité se sont déroulées sur le territoire du district Riviera – Pays-d'Enhaut :

Services	Prestations	Pers.	J/s	Heures
Interv en Fav de la Coll	Festival International de ballons	27	135	1080
Interv en Fav de la Coll	Montreux Jazz Festival – CECO	31	177	1416
Interv en Fav de la Coll	Lausanne Marathon	15	15	120
TOTAL		73	327	2616



2019 = Fête des Vignerons

Les effectifs requis sont convoqués selon l'art 53, al.3a de la LPPCi. L'art 46 de l'Ordonnance sur la protection civile (OPCi) définit les conditions suivantes :

Les interventions en faveur de la collectivité peuvent uniquement être effectuées lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- le demandeur n'est pas en mesure d'assumer ses tâches par ses propres moyens et l'intervention est d'utilité publique*
- l'intervention est compatible avec le but et les tâches de la protection civile et elle permet aux participants de mettre en pratique les connaissances et le savoir-faire qu'ils ont acquis durant leur instruction ;*
- l'intervention ne concurrence pas de façon excessive les entreprises privées ;*
- les projets pour lesquels la protection civile apporte son soutien n'ont pas pour objectif premier la réalisation d'un profit.*



8.4 Interventions en situation d'urgence (ISU)

Au mois de janvier 2023, l'ensemble de la compagnie 1, des FIR ainsi que les cadres des compagnies 2 et 3 ont reçu une orientation sur la problématique de pénurie et panne d'électricité possible durant l'hiver 2022/2023. À cette occasion, 100 pagers ont été distribués aux astreints n'en possédant pas, ceci afin de garantir l'alarme de la compagnie 1 et des cadres.

À une occasion, la FIR a été alarmée pour activer le plan DELESTA qui consiste à dévier la circulation autoroutière sur les routes cantonales et ceci au mois d'avril.

L'Officier de piquet PCi a été alarmé pour un incendie à Clarens au mois de juin. 7 FIR ont été alarmés afin de prendre en charge les occupants d'un immeuble sinistré.

Le 6 juin, les FIR de la Riviera et du Pays-d'Enhaut se sont exercés à l'alimentation des antennes POLYCOM. Ce jour d'instruction a été validé par le canton comme ISU.

L'été 2023 a été encore une fois critique en termes de température et malgré le déclenchement du plan canicule par le Médecin cantonal, notre ORPC n'a pas été sollicitée par les communes. Ces dernières ont effectué un travail remarquable de gestion de leurs administrés les plus vulnérables.

Au mois de septembre, l'Officier de piquet PCi a été alarmé par Police Riviera afin de les soutenir lors d'un incendie survenu dans un foyer de l'EVAM à La Tour-de-Peilz. Des missions de soutien aux personnes sinistrées, de ravitaillement et de gestion de circulation ont été effectuées par 4 professionnels et 3 astreints de service ce jour-là.

Enfin, à la mi-novembre, la Protection civile a été contactée via son officier de piquet afin de venir soutenir les forces du SDIS dans la lutte contre les nombreuses inondations concentrées sur quelques

jours. La livraison de sacs de sable a pu être effectuée par le personnel professionnel de l'ORPC, ce qui n'a pas généré de jours de service spécifiques.

Service	Type d'engagement	pers.	j./s.	h.
Eng sit urgence	INOPIA-orientation-pagers	123	119	476
Eng sit urgence	Delesta A9 - Avril 2023	16	16	128
Eng sit urgence	Incendie Clarens	7	7	56
Eng sit urgence	IAE INOPIA POLYCOM PDE	22	1	8
Eng sit urgence	Incendie La Tour-de-Peilz	3	3	24
TOTAL		171	146	692



8.5 Formations d'intervention régionale (FIR) et Formations d'appui régional (FAR)

Les statistiques tiennent compte de tous les jours de Protection civile effectués durant l'année 2023 (Ecole de Formation de Base – paiement de galons – instruction – prestations – interventions).

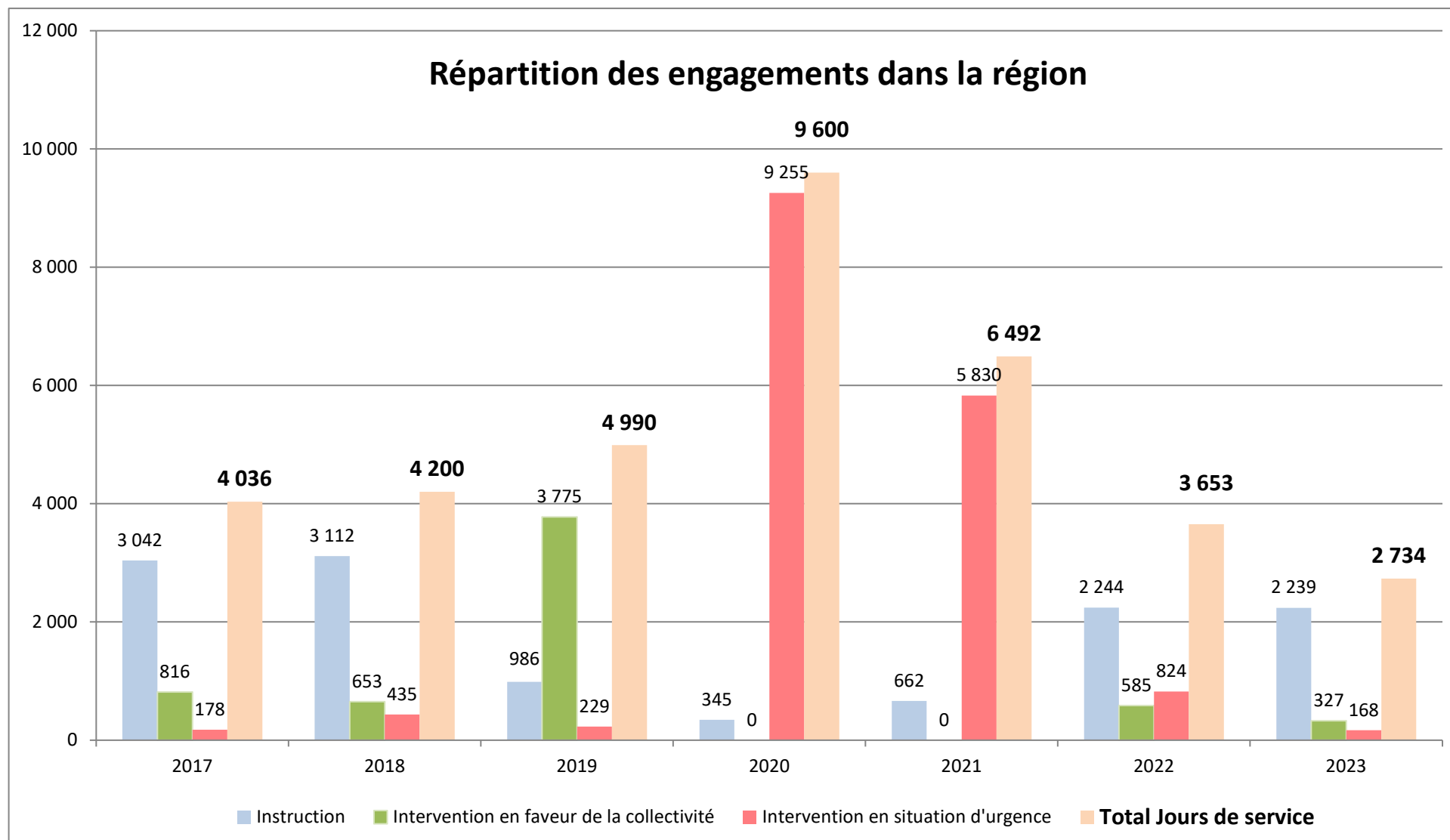
Statistique des jours de service effectués par les membres de la FIR et de la FAR au 31.12.2023 à la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut, au CCPP Gollion ainsi qu'au CFI Schwarzenburg.

	Nbres pers	j/s 2023	j/s pers 2023
TOTAL	382	3364	8,8

FIR & FAR = moyenne de 8.8 jours de service par personne contre 8.5 en 2022 et 13.5 en 2021



Statistiques régionales





9. SDIS Riviera



Maj Jean-Marc Pittet
Commandant du SDIS Riviera

9.1 Préambule

L'année 2024 est synonyme de festivités du fait que le Service de Défense Incendie et de Secours Riviera (SDIS) fête ses 10 ans d'existence. Si ses premiers pas furent douloureux pour certains, aujourd'hui la fusion des quatre anciennes entités est pleinement intégrée. Je me réjouis dès lors de célébrer cet anniversaire dans nos casernes en y intégrant nos sapeurs-pompiers, leurs familles, nos anciens, nos amicales, les employeurs qui libèrent leurs collaborateurs en journée et bien entendu la population.

Si 2024 augure d'excellents moments, il s'agit de faire le bilan de l'année écoulée qui n'a pas épargné notre organisation. Je pense en particulier aux départs de plusieurs fidèles collaborateurs affectés dans leur santé.

Un collègue professionnel nous a également donné des sueurs froides en raison d'un grave accident cardiaque lors d'une intervention. Je salue la prise en charge exceptionnelle par nos collègues ambulanciers. Aujourd'hui, il va mieux. Son rétablissement prend du temps mais il est sur le chemin de la guérison et nous nous en réjouissons.

Force est de constater que la capacité opérationnelle des SDIS est mise à mal, en particulier en journée. Un groupe de travail, en partenariat avec l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) et la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers (FVSP), s'engage à traiter cette problématique qui est une réalité pour l'ensemble des SDIS du canton.

L'année dernière a été l'occasion d'expliquer aux conseillers intercommunaux certains axes stratégiques du SDIS Riviera :

- S'assurer que le sapeur-pompier volontaire (SPV) demeure au centre du dispositif de défense incendie et de secours ;
- Promouvoir l'engagement réciproque employeur / employé ;
- Favoriser la recherche de SPV au sein des collectivités ;
- Transférer des missions simples à nos partenaires, le traitement des pollutions par exemple ;
- Faire évoluer notre cadre de travail. A ce titre, la Maison de la sécurité représente un magnifique projet ;
- Promouvoir les incitations au profit des SPV ;
- Sensibiliser sur les conséquences du 30 km/h généralisé au regard du standard de sécurité cantonal ;
- Préparer le renforcement futur du nombre de collaborateurs permanents ;
- Cibler le recrutement de femmes en raison de leur nombre trop peu élevé dans notre organisation ;
- Prendre en compte l'évolution des risques, comme par exemple les véhicules à carburations alternatives.

9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers

Au 31 décembre 2023, le bataillon du SDIS Riviera est composé de 190 sapeurs-pompiers volontaires et permanents. Par ailleurs, 40 jeunes sapeurs-pompiers complètent ses rangs.

Globalement, l'effectif est adapté. En moyenne, 2 à 3 interventions ont lieu par jour et mobilisent 6 sapeurs-pompiers. En théorie, on dénombre 30 interventions par an par pompier. Or, en pratique, chaque pompier n'effectue pas le même nombre de sorties. Cet effectif, qui peut sembler suffisant, présente cependant des faiblesses de disponibilité en journée durant la semaine.

Outre les SPV, le service compte 9 sapeurs-pompiers permanents, dont 6 membres de l'Etat-major et 3 collaborateurs techniques. Une collaboratrice administrative complète l'équipe. Le service de défense incendie et secours repose sur les SPV, appuyés par les sapeurs-pompiers permanents.

Chaque année apporte son lot de promotions. Dans le cadre d'une cérémonie commune de l'ASR, nos officiers ont touché leur diplôme et obtenu un galon. Un nouveau chef de site a été désigné pour la caserne de Blonay – Saint-Légier et s'est vu remettre un grade de capitaine.

Nouveauté cette année, le SDIS a promu un adjudant par caserne, souhaitant ainsi féliciter et remercier un collaborateur fidèle et engagé au sein de son organe d'intervention.

Notons que le SDIS Riviera compte deux nouveaux instructeurs fédéraux dans ses rangs.



Feu de toiture, La Tour-de-Peilz, juillet 2023

"Casernes"	Sapeurs							Sous-officiers							Officiers							Totaux						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montreux DPS	20	20	20	20	20	19	18	14	15	19	20	18	18	16	10	10	9	9	8	7	6	44	45	51	49	46	44	40
Vevey DPS	30	25	21	26	25	24	28	16	15	12	14	15	15	16	10	9	10	11	10	10	11	56	49	46	51	50	49	55
Saint-Légier DPS	9	7	10	11	11	12	11	9	8	7	8	9	10	8	2	4	5	6	6	6	5	20	20	22	25	26	28	24
Jongny DPS	8	11	9	11	11	16	11	10	11	13	11	10	9	12	10	9	9	8	9	9	8	28	31	31	30	30	34	31
DAP	55	63	54	26	0	0	0	2	3	1	1	0	0	0			1		0	0	0	57	66	53	27	0	0	0
EFDPS	39	37	17	32	25	20	31															39	37	17	32	25	20	31
Permanents				1	0	0	0	3	3	3	3	3	3	3	5	5	5	4	6	6	6	8	8	7	8	9	9	9
Pers. admin.																								2	1	1	1	1
Totaux	161	163	131	127	92	91	99	54	55	55	57	55	55	55	37	37	39	38	39	38	36	252	256	229	223	187	185	191

9.3 Opérationnel

Le Détachement de premier secours (DPS) comptabilise une légère diminution de son effectif avec 150 sapeurs-pompiers qui assument l'ensemble des missions. Cette diminution est compensée par un bon recrutement avec une trentaine de nouvelles recrues.

Les 9 communes de la Riviera sont couvertes par 4 sites de premières interventions situés à Jongny, Vevey, Montreux et Blonay– Saint-Légier. Les catégories fixées par l'ECA déterminent le type de moyens mis à disposition pour les casernes, respectivement les missions confiées aux différents sites.

Ainsi, toutes les casernes ont la compétence pour les missions de base que sont : la lutte contre le feu, le sauvetage, la lutte contre les éléments naturels, ainsi que la lutte contre les événements biologiques et chimiques pour les deux premières phases d'interventions.

La caserne de Vevey se voit confier des missions complémentaires, telles que la lutte contre les événements biologiques, chimiques, ainsi que les hydrocarbures pour toutes les phases d'intervention, respectivement des missions de secours routier.

La caserne de Montreux, en plus des missions de base, a pour compétence les missions de secours routier et de ventilation avec des moyens spécifiques. Elle dispose également d'un véhicule poste de commandement engagé lors d'événements majeurs, en priorité dans l'Est du canton.

En 2023, les pompiers du SDIS Riviera ont été engagés sur 867 événements, qui ont généré 9'682 heures de service. Le mois de novembre a été le plus chargé. En raison d'abondantes précipitations, ce ne sont pas moins de 50 mobilisations qui ont été comptabilisées en une nuit.

La répartition de ces interventions est la suivante : 68% la semaine et 32% le week-end, 55% la journée et 45% la nuit.

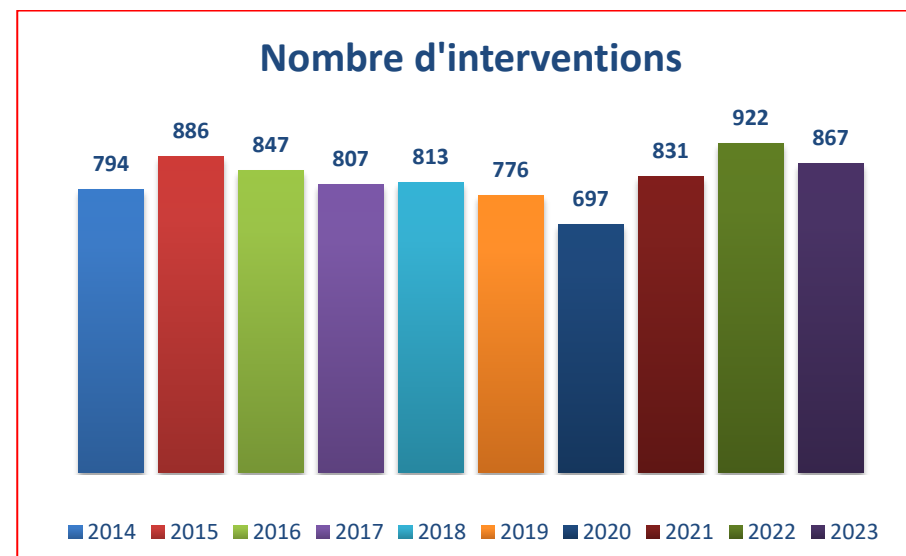
En outre, nous constatons avec tristesse un nombre important de personnes décédées dans des incendies. Ces situations génèrent chez les sapeurs-pompiers des moments difficiles à vivre. La force du

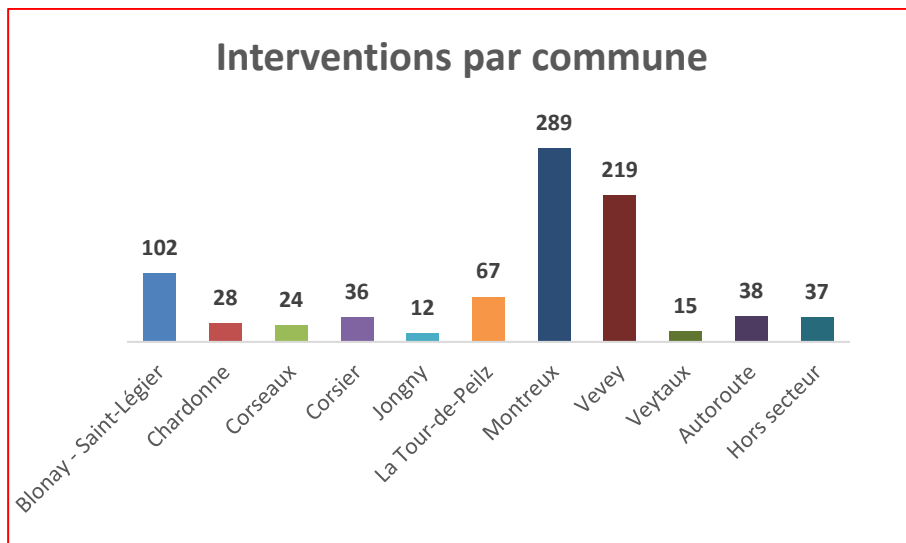
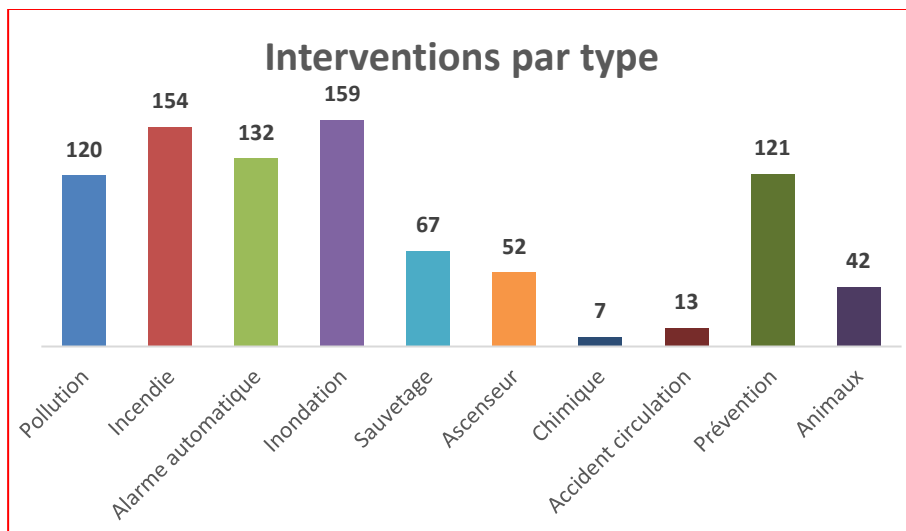
groupe permet de surmonter les épreuves, mais le soutien d'un professionnel reste indispensable.

A noter que quelques interventions ont particulièrement marqué l'année 2023 : une fuite d'acide butyrique au Tribunal de Vevey, un renfort chez nos collègues Valaisans à Vétroz, plusieurs feux de toiture, des ruptures de conduite d'eau, des événements multiples dus aux intempéries, etc. Le nombre total d'interventions est dans la moyenne haute. La diversité des interventions nous a poussés à faire preuve de flexibilité et à nous adapter à de nouvelles exigences.

Outre le nombre relativement élevé d'engagements, certains ont été particulièrement longs :

- la rupture d'une conduite d'alimentation d'eau à Vevey avec plusieurs bâtiments inondés et un réseau de défense incendie hors-service ;
- la perte de chargement d'un véhicule poids-lourd à Saint-Légier avec la présence de produits chimiques ;
- les feux de toiture à Blonay et La Tour-de-Peilz.





9.4 Technique

Les différents moyens mis à disposition des sapeurs-pompiers sont fournis par l'ECA et la Direction générale de l'environnement. Le SDIS Riviera dispose ainsi de 23 véhicules d'intervention, auxquels s'ajoutent 12 véhicules propriétés de l'ASR, 2 bateaux et diverses remorques (barrages pour les hydrocarbures, ventilation, motopompes, etc.).

Le parc de véhicules est composé de :

- 6 véhicules tonnes-pompes ;
- 2 échelles automobiles de 30 mètres ;
- 4 véhicules d'accompagnement matériel ou hydraulique ;
- 2 véhicules de secours routier ;
- plusieurs véhicules polyvalents.

Le véhicule tonne-pompe de 6'000 litres stationné à Montreux devait être remplacé par un véhicule plus important de 9'000 litres d'eau. Cependant, en raison d'un gabarit non compatible avec nos locaux, il n'a pas pu être réceptionné. Le SDIS a finalement reçu un nouveau véhicule tonne-pompe de 2'000 litres équipé d'une lance perforante de type Cobra. Un véhicule destiné à nos chefs d'intervention a également été remplacé.



Nouveau véhicule tonne-pompe 2'000 litres

En raison des nouvelles normes électriques, l'ensemble des véhicules a dû être adapté.

Dans le but de garantir et de renforcer la sécurité et le confort de nos intervenants, l'ECA et l'ASR ont fourni du nouveau matériel : barquettes d'évacuation, sacs de sauvetage, kits de matériel absorbant pour le traitement des hydrocarbures, matériel de déviation pour la lutte contre les inondations, matériel pour marquer les prises de mesure lors d'événements chimiques, nouveaux grades pour les tenues d'intervention, changement des radios dans les casernes, casques pour les activités de bûcheronnage, mise à disposition de tenues de remplacement pour assurer les nettoyages après intervention et finalement, deux abris de protection.

Nos casernes sont pour la plupart vétustes, mais répondent à nos besoins et portent l'histoire de nos prédécesseurs. En 2023, nous avons pu remettre définitivement les locaux de Brent et de Glion. Nous avons renouvelé les baux à loyer de Territet, la Corsaz, Clarens, Corseaux, Rio Gredon et Saint-Légier. Ce dernier a d'ailleurs été modifié suite à la remise des sous-sols au service des eaux de la commune de Blonay – Saint-Légier.

La résiliation du bail de notre caserne de Jongny, la libération prochaine du local de Chardonne, respectivement les multiples inondations du côté de Corseaux, représentent de sérieux défis dans un avenir proche.

A noter également que le 1^{er} étage de la caserne de Vevey est occupé par une partie de nos collègues policiers durant les travaux entrepris dans le poste de police. Cette cohabitation est prévue de mai 2023 à août 2024.

Les espaces de travail partagés dans les casernes de Montreux et de Vevey sont pleinement opérationnels et permettent à nos SPV de pouvoir travailler dans un bureau aménagé et être rapidement dans les véhicules en cas de mobilisation en journée. Leur fréquentation est en constante augmentation.

9.5 Formation

Une bonne connaissance des partenaires feux bleus permet une plus grande efficacité en intervention. La collaboration passe par des rencontres régulières durant l'année : introduction de détecteurs de gaz pour Police Riviera, rencontre avec le Centre de Régulation de l'Information de Police Riviera, collaboration dans le cadre de l'entreprise simulée en soins préhospitaliers, formations avec les gestionnaires d'infrastructures comme le MOB, les TPC ou les VMCV, formations BLS / AED en caserne de Montreux, journées d'immersion avec le train d'extinction des CFF, formation avec l'école des soins ambulanciers, formation continue avec Ambulance Riviera, rencontres de travail avec l'EM de la Protection civile, stages de plusieurs responsables de la formation d'autres SDIS, présence dans le cadre d'exercices d'autres SDIS ou encore présence au comptoir d'Oron.



Journée de la législature, Clarens, septembre 2023

Afin de diminuer la charge de formation sur le temps libre des sapeurs-pompiers, des instructions dans le cadre des permanences sont

accomplies par petits groupes, favorisant ainsi l'apprentissage. 140 actions de formation durant les week-ends ont eu lieu. Elles permettent également la collaboration entre les casernes. 146 exercices figurent au tableau annuel.

En plus de la formation interne, les sapeurs-pompiers suivent régulièrement les cours cantonaux organisés par l'ECA pour l'acquisition de nouvelles connaissances ou de perfectionnement. 603 cours de formation ont été validés par l'ECA. Des formations spécifiques sont également effectuées auprès de différents organismes tels que la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP), la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) ou encore l'International Fire Academy (IFA) à Balsthal (SO) et Lungern (OW).

Relevons encore que le SDIS accueille régulièrement des cours cantonaux ou au profit de partenaires sur son secteur. Il met ainsi à disposition ses infrastructures et le personnel nécessaires à leur bon déroulement.

Au-delà du planning des exercices, des formations dites « particulières » sont organisées. Il s'agit d'une formation au maintien de l'ordre en prévision du traité de Lausanne, de la réintroduction du cours de méthodologie, d'une formation dévolue aux nouveaux chefs d'engin, de modules créés par des SPV et destinés aux porteurs d'appareils respiratoires, de l'organisation de plusieurs exercices sur des sites voués à la démolition.

Relevons également l'invitation aux habitants de Jongny à suivre un exercice au mois d'août en prévision du recrutement.

Les formations au sein de l'entreprise CIMO se sont bien déroulées, mais un second souffle est nécessaire. Il n'y aura donc pas de session en 2024 et celle de 2025 se tiendra dans un nouveau centre de formation.



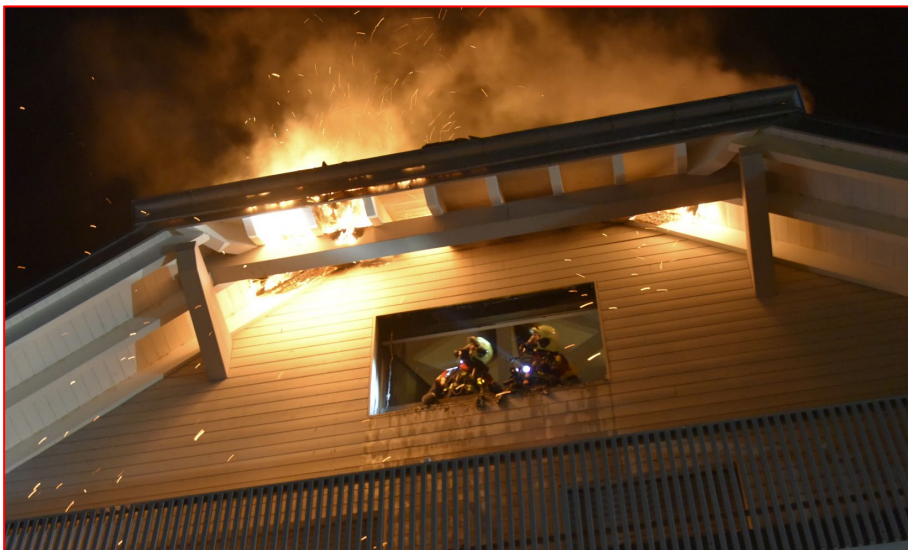
Formation CIMO, Monthey, août 2023

Les supports de formation évoluent et l'ECA a fait l'acquisition d'un simulateur tactique qui offre une intéressante variante méthodologique. Ce nouvel outil a été présenté dans le cadre de la journée technique des chefs d'intervention et sera assurément utilisé au sein de notre SDIS en 2024.

Les prémices du concept « feux de forêts » sont en place et 2024 va permettre de les déployer. Il est d'ailleurs le thème de la formation cantonale. Le SDIS Riviera fait partie des 13 centres désignés par le canton pour assurer cette mission. A ce titre, il s'agira de former des spécialistes et d'appréhender du matériel spécifique.

Pour conclure le chapitre des formations dites « particulières », une formation continue des moniteurs de conduite de nos véhicules est maintenant planifiée annuellement. Elle fait suite à la volonté d'uniformiser les pratiques dans le cadre de la formation de nos nouveaux chauffeurs.

Quel plaisir et quelle fierté de constater, dans le cadre des concours cantonaux de la FVSP, la mise en pratique des compétences acquises. Plusieurs équipes se sont distinguées par leur état d'esprit exceptionnel et des résultats qui mettent en lumière un travail préparatoire conséquent. A noter également la participation d'une équipe du SDIS au concours protection respiratoire au mois d'août à Collombey.



Feu de toiture, Blonay – Saint-Légier, juillet 2023

9.6 Prévention

Notre région bouge et cela contribue à son charme. Les grandes manifestations sont nombreuses et parfois impactantes sur nos modes opératoires, en particulier sur notre mobilité. Il est fréquent d'encaserner des sapeurs-pompiers pour pouvoir garantir les délais.

D'autres manifestations plus petites mais non moins importantes rythment également nos activités : prévention du cercle scolaire de Corsier, journée citoyenne « Vivre ensemble et la Suisse bouge » à Blonay – Saint-Légier, Passeport vacances, La Tour bouge Coop Andiamo avec le prix pour nos jeunes sapeurs-pompiers de l'activité qui a le plus plu aux visiteurs, la Fête nationale, la journée oser tous

les métiers, l'émission du kiosque à musiques de la RTS en caserne de Montreux ou encore le Téléthon avec, comme de coutume, une importante somme récoltée au profit de cette action.

Les nombreuses visites de casernes sont une occasion unique de présenter nos activités à de potentiels futurs SPV, mais également de créer des vocations auprès de jeunes écoliers. Des rencontres plus ciblées avec la jeune Chambre de la Riviera ou encore des employeurs sont sources de compréhension et de collaboration réciproques.

Le responsable de la prévention a également collaboré avec les responsables de manifestations dans le cadre des infrastructures et aménagements mis en place ponctuellement. Régulièrement, des rencontres sont effectuées avec les différents maîtres d'ouvrages afin de les conseiller sur les aspects d'accessibilité de nos moyens et de réseau d'eau.

La présence du SDIS a également été requise dans le cadre d'exercices d'évacuation.



Accident de véhicules légers, Villeneuve, janvier 2023